

MINISTRE DE L'AMENAGEMENT DU
TERRITOIRE ET

DE LA DECENTRALISATION

REGION de LA BOUCLE DU MOUHOUN

PROVINCE DES BALE

COMMUNE RURALE DE FARA



BURKINA FASO

Unité- Progrès - Justice

PLAN COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT (PCD)

Horizon 2014-2018

RAPPORT FINAL

Elaboré par :

La commune rurale de Fara

Appui technique



Geo Information Agency (GEOFA SARL)

09 BP 475 Ouaga 09; Tel: +226 50 36 96 20

Appui financier



Deuxième Programme National de
Gestion des Terroirs (PNGT2)/Phase II

Juillet 2013

AVANT-PROPOS

Le présent Plan Communal de Développement (PCD) de la commune rurale de Fara a été actualisé sous l'égide du Conseil Municipal de ladite commune avec la contribution effective de la commission ad'hoc, des services techniques déconcentrés de l'Etat et des partenaires au développement.

Ce travail est rendu possible grâce à l'appui technique et financier du deuxième Programme National de Gestion des Terroirs (PNGT2- Phase II).

L'objectif visé par le Conseil Municipal est d'alimenter son système d'information, d'aider les communautés locales à mieux planifier les actions de développement dans le cadre de la décentralisation et de mettre à la disposition des partenaires et intervenants dans la commune une base de données en vue de la planification de leurs activités.

Le Bureau d'études GEOFA a été mandaté à l'issue d'un appel d'offre pour l'actualisation du Plan Communal de Développement de la commune rurale de Fara. Il a bénéficié d'appuis précieux du Conseil Municipal, de la commission ad 'hoc, des services techniques, des projets et programmes intervenant dans la commune.

Ainsi, le Bureau GEOFA tient à remercier tous les acteurs, qui ont apporté des informations, chacun dans son secteur d'intervention, afin de permettre l'actualisation du présent PCD. Loin d'être l'ultime perfection, ce rapport se veut être une base ouverte à des amendements et à des mises à jour régulières afin de maîtriser, à tout moment, l'ensemble des problèmes que vivent les populations de la commune et de mieux orienter les actions de changements en faveur de la commune et de planifier son développement.

TABLE DES MATIERES

AVANT-PROPOS	2
SIGLES ET ABREVIATIONS.....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
LISTE DES TABLEAUX	8
LISTE DES CARTES	8
LISTE DES COURBES ET FIGURES.....	8
INTRODUCTION GENERALE.....	9
PREMIERE PARTIE : ETAT DES LIEUX	11
I. SITUATION GEOGRAPHIQUE ET ADMINISTRATIVE DE LA COMMUNE.....	12
1.1- Situation géographique	12
1.2 Situation administrative.....	12
II.PRESENTATION DU MILIEU PHYSIQUE	14
2.1 Relief, structure géologique, sol et hydrographie.....	14
2.2 Climat et changements climatiques	15
2.3 RESSOURCES NATURELLES	16
III. SITUATION DEMOGRAPHIQUE	19
3.1. Quelques Généralités sur la population de la région de la Boucle du Mouhoun.....	19
3.2.1. <i>Les effectifs par sexe et par tranches d'âge de la population</i>	20
3.2.2 <i>Les groupes ethniques, langues parlées et religions</i>	21
3.2.4 <i>Facteurs d'évolution de la population</i>	21
IV. ORGANISATION SOCIALE DE LA COMMUNE	23
4.1. Historique de peuplement.....	23
4.2. Organisation socio-politique : pouvoir traditionnel et moderne.....	23
4.2.1. <i>Pouvoir traditionnel</i>	23
4.2.2 <i>Pouvoir moderne</i>	24
4.3. GENRE.....	24
4.3.1- <i>Place et rôle de la femme</i>	24
4.3.2- <i>Place et rôle des jeunes et des handicapés</i>	25
4.3.3- <i>Place et rôle des personnes âgées</i>	25
V. OCCUPATION ET GESTION DE L'ESPACE	25
5.1. Occupation des sols	25
5.2 Gestion de l'espace.....	27
VI. ETAT DES SECTEURS SOCIAUX	27
6.1. EDUCATION.....	27
6.1.1. <i>Education primaire</i>	27
6.1.2. <i>Enseignement secondaire</i>	29
6.1.3 <i>Education non formelle (alphabétisation)</i>	30
6.2. SANTE ET VIH/SIDA.....	31
6.2.1. <i>Infrastructures sanitaires</i>	31
6.2.2. <i>Principales pathologies</i>	31
6.2.3 <i>Fréquentation des CSPS</i>	32
6.2.4 <i>Affection à VIH/SIDA dans la commune</i>	32
6.3 EAU ET ASSAINISSEMENT	32
6.3.1 <i>EAU</i>	32
6.3.2 <i>ASSINISSEMENT</i>	- 34 -
6.4. SPORT, CULTURE ET LOISIR	- 34 -
6.5. ANALYSE DE L'ETAT DE LA PAUVRETE.....	- 34 -
VII. SECTEURS DE PRODUCTION	- 35 -
7.1.1. <i>Equipement agricole</i>	- 35 -
7.1.2. <i>Spéculations agricoles</i>	- 35 -
7.1.3. <i>Production maraîchère</i>	- 36 -

7.1.4. Organisations professionnelles	- 37 -
7.1.5. Facteurs de production.....	- 37 -
7.1.6. Contraintes et potentialités de l'agriculture	- 39 -
7.2 Elevage	- 39 -
7.2.1. Cheptel	- 40 -
7.2.2. Fonctions de l'élevage.....	- 40 -
7.2.3. Systèmes de production	- 40 -
7.2.4. Infrastructures d'élevage	- 41 -
7.2.5. Epizooties	- 41 -
7.2.5. Commercialisation des produits de l'élevage.....	- 41 -
7.2.6. Contraintes et potentialités de l'élevage.....	- 42 -
7.3. Cueillette	- 43 -
7.5. Orpaillage	- 43 -
7.6. Artisanat	- 43 -
VIII. LES SECTEURS DE SOUTIEN A LA PRODUCTION.....	- 44 -
8.1-Commerce/l'économie locale	- 44 -
8.2- Transport.....	- 45 -
8.3- Tourisme et hôtellerie	- 45 -
8. 4-Communication.....	- 45 -
8.4.1La poste.....	- 45 -
8.4.2La télécommunication	- 45 -
8.4.3 Les mass médias	- 45 -
8.5- Institutions financières	- 46 -
8.6.1 Le réseau électrique.....	- 46 -
8.6.2 Les autres sources d'énergie	- 46 -
8.6.1 Les mines et carrière:	- 46 -
IX - GOUVERNANCE LOCALE	- 46 -
9.1- Evolution administrative	- 46 -
9.2- Administration locale.....	- 47 -
9.2.1. Conseil Municipal (CM).....	- 47 -
9.2.2. Conseils villageois de développement (CVD).....	- 48 -
9.2.3 Canaux de communication	- 48 -
9.2.4. Conseil municipal autorités administratives et coutumières.....	- 49 -
9.3- Sécurité	- 49 -
X- CONFLITS ET GESTION.....	- 49 -
XI. LE BUDGET COMMUAL	- 50 -
11.1 analyse de l'évolution du budget communal.....	- 50 -
11.2 Perspectives d'amélioration du niveau des recettes	- 50 -
XII. PARTENAIRES AU DEVELOPPEMENT	- 51 -
12.1- Organisations de la société civile (associations, groupements, syndicats, etc.)	- 51 -
12.2- Partenaires au développement.....	- 52 -
12.2.1. Les services techniques déconcentrés	- 52 -
12.2.2 ONG et projets de développement	- 53 -
12.2.3. Les institutions financières	- 54 -
12.3- Coopération décentralisée	- 54 -
DEUXIEME PARTIE : SYNTHESE DU DIAGNOSTIC	- 55 -
1.2. Les secteurs productifs	- 59 -
1.3. Le secteur du désenclavement et de l'énergie (secteur de soutien à la production)	- 63 -
1.4. La gouvernance locale et la sécurité.....	- 64 -
TROISIEME PARTIE : LES GRANDES ORIENTATIONS ET OBJECTIFS DU PCD	67
III. Vision et mission de la commune.....	68
3.1 Vision et mission de la commune.....	68
3.1.1. Vision de la commune	68
3.1.2. Mission de la commune.....	68
3.2 Objectifs et Axes de développement de la commune.....	68

3.2.1. Objectif global du plan	68
3.2.2. Axes stratégiques du développement.....	68
QUATRIEME PARTIE : PROGRAMME D’ACTIONS.....	70
4.1. LE CADRE LOGIQUE	71
4-2 LE PROGRAMME D’ACTIONS 2014-2018	82
4-3- PROGRAMME D’ACTION DE 2014.....	93
CINQUIEME PARTIE : LES STRATEGIES DE MISE EN ŒUVRE	98
5-1- Stratégie de mise en œuvre du PCD	99
5-1.1- Phase organisationnelle.....	99
5-1.2- Phase opérationnelle.....	100
5-2- Suivi - évaluation du PCD participatif.....	102
5-2.1- Cadre de référence du suivi - évaluation du PCD.....	102
5-2.2- Démarche de suivi - évaluation préconisée.....	102
CONCLUSION GENERALE	104
ANNEXES	105

SIGLES ET ABREVIATIONS

ACRIC : Appui aux Communes Rurales et aux Initiatives intercommunautaires

AGR : Activités Génératrices de Revenus

APE: Association des Parents d'Elèves

AMBF: Association des Municipalités du Burkina Faso

AME: Association des Mères Educatrices

BDOT: Base de Données d'Occupation des Terres

BNDT : Base Nationale des Données Topographiques

BUNASOL: Bureau National des Sols

CCCo: Cadre de Concertation Communale

CDT: Centre de Dépistage et de Traitement

CEB : Circonscription de l'Education de Base

CEEP : Centre d'Eveil et d'Education Préscolaire

CEP: Certificat d'Etudes Primaires

CM: Conseil Municipal

CMA: Centre Médical avec Antenne chirurgicale

CNE : Caisse Nationale d'Epargne

CPAF : Centre Permanent d'Alphabétisation et de Formation

CPL : Centre Populaire de Loisirs

CPN: Consultation Prénatale

CSPS : Centre de Santé et de Promotion Sociale

CVD: Comité Villageois de Développement

DEP: Direction des Etudes et de la Planification

DREP : Direction Régionale de l'Economie et de la Planification

GEOFA: Geo Information Agency

INSD : Institut National de la Statistique et de la Démographie

IGB : Institut Géographique du Burkina

IRA : Infections Respiratoires Aigues

MARP: Méthode Active de Recherche et de Planification Participative

MEG: Médicaments Essentiels Génériques

ONATEL : Office National de Télécommunication

ONEA: Office National de l'Eau et de l'Assainissement

ONG : Organisation Non Gouvernementale

PAPEL : Plan Annuel pour la Promotion de l'Economie Locale

PAFR : Plan d'Action de la Filière Riz

PAIC : Plan Annuel d'Investissement Communal

PAT : Plan Annuel de Travail

PCD: Plan Communal de Développement

PDRI: Plan de Développement Rural Intégré

PDSEB : Programme de Développement Stratégique de l'Education de Base

PNGT2 : Deuxième Programme National de Gestion des Terroirs/Phase II

PTME : Prévention contre la Transmission Mère Enfant

PSCE : Programme Spécial de Création d'Emploi

RGPH: Recensement Général de la Population et de l'Habitation

SCADD : Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable

SONABEL: Société National Burkinabé Electricité

SONAPOST : Société Nationale des Postes

SOREMIB: Société de Recherche Minière du Burkina

TBN: Taux Brut de Natalité

TBM : Taux Brut de Mortalité

TBS : Taux Brut de Scolarisation

TGF: Taux Général de Fécondité

VIH/SIDA : Virus de l'Immunodéficience Humaine/Syndrome Immunodéficience Acquise

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : ressources végétales de Fara.....	17
Tableau 2 : effectifs de la population de la commune en 2006.....	20
Tableau 3 : Villages de la commune de Fara en 2006.....	20
Tableau 4 : Taux brute de fécondité.....	22
Tableau 5 : Taux brute de natalité.....	22
Tableau 6 : Indicateurs socio-économiques.....	22
Tableau 7 : Bilan des infrastructures scolaires communales.....	- 28 -
Tableau 8 : situation des résultats scolaires des 5 dernières années au CEP.....	29
Tableau 9 : Situation de l’alphabétisation.....	30
Tableau 10: Infrastructures sanitaires de la commune.....	31
Tableau 11: Etat des infrastructures hydrauliques de la commune de Fara.....	33
Tableau 12: Situation de la production céréalière des trois dernières campagnes agricoles.....	- 36 -
Tableau 13 : Localisation et importance des bas-fonds de la commune.....	- 37 -
Tableau 14 : Contraintes et potentialités de l’agriculture.....	- 39 -
Tableau 15: évolution du cheptel de la commune.....	- 39 -
Tableau 16: Abattage contrôlé d’animaux à Fara ville.....	- 42 -
Tableau 17: Principales potentialités et contraintes de l’élevage.....	- 42 -
Tableau 18: Quelques espèces faisant l’objet de cueillette.....	- 43 -
Tableau 19: Principales potentialités et contraintes.....	- 44 -
Tableau 20: nombre de chambre de l’auberge.....	- 45 -
Tableau 21: Répartition des conseillers par partis politiques.....	- 47 -
Tableau 22: Niveau d’instruction des conseillers.....	- 47 -
Tableau 23: Evolution du budget communal de 2008 à 2011.....	- 50 -
Tableau 24: Organisations paysannes agréées.....	- 51 -
Tableau 25: Situation du niveau de déconcentration des services techniques et administratifs.....	- 52 -
Tableau 26: Partenaires au développement de la commune selon leurs domaines d’intervention.....	- 53 -
Tableau 27: FFOM du désenclavement et de l’énergie.....	- 63 -
Tableau 28 Planification des activités structurantes du plan pour les cinq (5) ans : 2014-2018...83	
Tableau 29: Planification des activités structurantes de la première année (2014).....	93

LISTE DES CARTES

Carte 1 : Localisation de la commune de Fara.....	12
Carte 2 : carte administrative de la commune de Fara.....	13
Carte 3 : Carte d’occupation des sols.....	26
Carte 4 : infrastructures de FARA.....	- 35 -

LISTE DES COURBES ET FIGURES

Figure 1: Evolution pluviométrique de Fara (2001-2011).....	15
Figure 2: Evolution du nombre de jours de pluie de Fara (2001-2011).....	16
Figure 3: Pourcentage des unités d’occupation des terres.....	27
Figure 4 : Evolution des recettes et dépenses communales de 2008 à 2011.....	- 50 -

INTRODUCTION GENERALE

- Contexte et justification

Le gouvernement du Burkina Faso depuis 2004 s'est engagé dans une communalisation intégrale du pays. A cet effet, 302 communes rurales ont été créées et le Code Général des Collectivités Territoriales élaboré.

Le Code prévoit la responsabilisation totale des communautés de base, impliquant que la planification des actions et des investissements soit ascendante et décentralisée, et que la maîtrise d'ouvrage des investissements soit assurée au niveau local par les bénéficiaires eux-mêmes.

L'opérationnalisation de ce principe est que les populations ont la responsabilité :

- (i) de l'élaboration des plans locaux de développement ;
- (ii) de la maîtrise d'ouvrage et de la gestion des investissements qu'elles cofinancent

Ainsi, depuis 2008 et 2009 plusieurs communes ont élaboré leurs plans communaux de développement selon les directives du guide méthodologique de planification locale. La mise en œuvre de ces plans pendant les cinq dernières années a révélé certaines limites et a conduit à une relecture du guide pour intégrer des thématiques insuffisamment prises en compte dans ces anciens PCD. De nouveaux défis également se posent aux communes rurales dont elles doivent faire face. Pour ce faire, il s'avère nécessaire pour celles-ci de relire leur PCD afin de les actualiser et prendre en compte ces nouveaux défis.

C'est dans ce cadre que le PNGT2 phase II, apporte son appui financier et technique à la commune rurale de Fara dans l'actualisation de son Plan Communal de Développement (PCD) conformément aux dispositions du guide méthodologique révisé.

- Objectifs de la mission

Conformément aux termes de références, l'objectif principal de la mission est d'appuyer techniquement la commune rurale de Fara à actualiser son PCD afin de prendre en compte les éléments nouveaux qui permettront de mieux planifier les actions et d'assurer un développement harmonieux et durable de la commune.

- Méthodologie adoptée

Pour atteindre les objectifs assignés à l'étude l'approche méthodologique utilisée a été participative dans ce sens qu'elle prend en compte tous les acteurs et partenaires impliqués dans le processus de développement de la commune. Le présent Plan Communal de Développement de la commune de Fara est donc le fruit d'une approche qui puise ses éléments de la Méthode Active de Recherche et de Planification Participative (MARPP) et dans d'autres outils classiques de diagnostic. La démarche méthodologique a comporté les étapes suivantes:

- ✓ La recherche documentaire

Elle a permis de mieux connaître les réalités de la commune par la collecte et l'exploitation de données secondaires. Les données de la recherche documentaire ont permis de peaufiner les outils et la méthodologie. La recherche documentaire s'est poursuivie tout au long de la durée de la mission.

- ✓ La phase de démarrage

Un atelier d'information et de formation sur le processus d'élaboration du PCD a été présidé par le Maire de la commune et animé par le bureau d'études GEOFA. Cet atelier auquel ont participé les membres de la commission ad hoc et des personnes ressources visait les objectifs suivants :

- Revoir le processus d'élaboration d'un plan communal,
- Donner l'information sur les enjeux de l'actualisation du plan et son contenu;
- Identifier les différents acteurs et leurs rôles;
- Sensibiliser les participants sur la nécessité d'une mobilisation sociale autour du processus d'élaboration du plan communal de développement et surtout de sa mise en œuvre.

- ✓ La phase de diagnostic

La phase de diagnostic a consisté en l'animation de séances de diagnostics participatifs, avec la commission ad'hoc, les conseillers, les cvd et les personnes ressources afin de dégager les

potentialités, les contraintes et les atouts de la commune. Pendant la même période, la collecte de données de base complémentaires s'est faite auprès de personnes ressources, dans les services déconcentrés et les projets et ONG intervenant dans la commune et ou au chef-lieu de province. la collecte de ces données ont permis d'actualiser le rapport du diagnostic.

Cette phase a également permis d'identifier les nouveaux besoins/défis de la commune tels que la prise en compte des changements climatiques, du genre, la gestion du foncier et de l'amélioration de l'assiette fiscale communale.

✓ La phase de l'évaluation du PCD passé.

L'activité de cette phase a consisté à parcourir les actions planifiées dans le PCD passé en présence des membres de la commission ad'hoc, les cvd, les conseillers et les personnes ressources afin de d'énumérer les actions réalisées et non réalisées.

Ceci nous a permis de savoir que les actions de l'ancien PCD ont été réalisées à un taux inférieur à 50% .La principale cause du faible taux de réalisation est la faiblesse de mobilisation financière.

Cette évaluation nous a également permis de reconduire certaines actions qui n'ont pas été réalisées et qui sont toujours primordiales pour le développement de la commune.

✓ La phase de planification

Cette phase a consisté en l'organisation de session de planification avec la commission pour : la définition de la vision et la mission, la planification physique et financière des actions, l'établissement d'un plan financier et d'une stratégie de mise en œuvre du plan.

Un mécanisme de suivi évaluation a été proposé.

✓ **La phase de production et restitution des rapports**

Deux types de documents ont été produits et restitués ; la synthèse du rapport diagnostic et le rapport provisoire du Plan Communal de Développement. Au cours des séances de restitution qui ont regroupé les membres de la commission ad hoc les personnes ressources et le maire, des exposés de ces documents ont permis à l'assistance de mieux comprendre leur contenu et d'apporter des amendements dans le but de les améliorer.

PREMIERE PARTIE : ETAT DES LIEUX

I. SITUATION GEOGRAPHIQUE ET ADMINISTRATIVE DE LA COMMUNE

1.1- Situation géographique

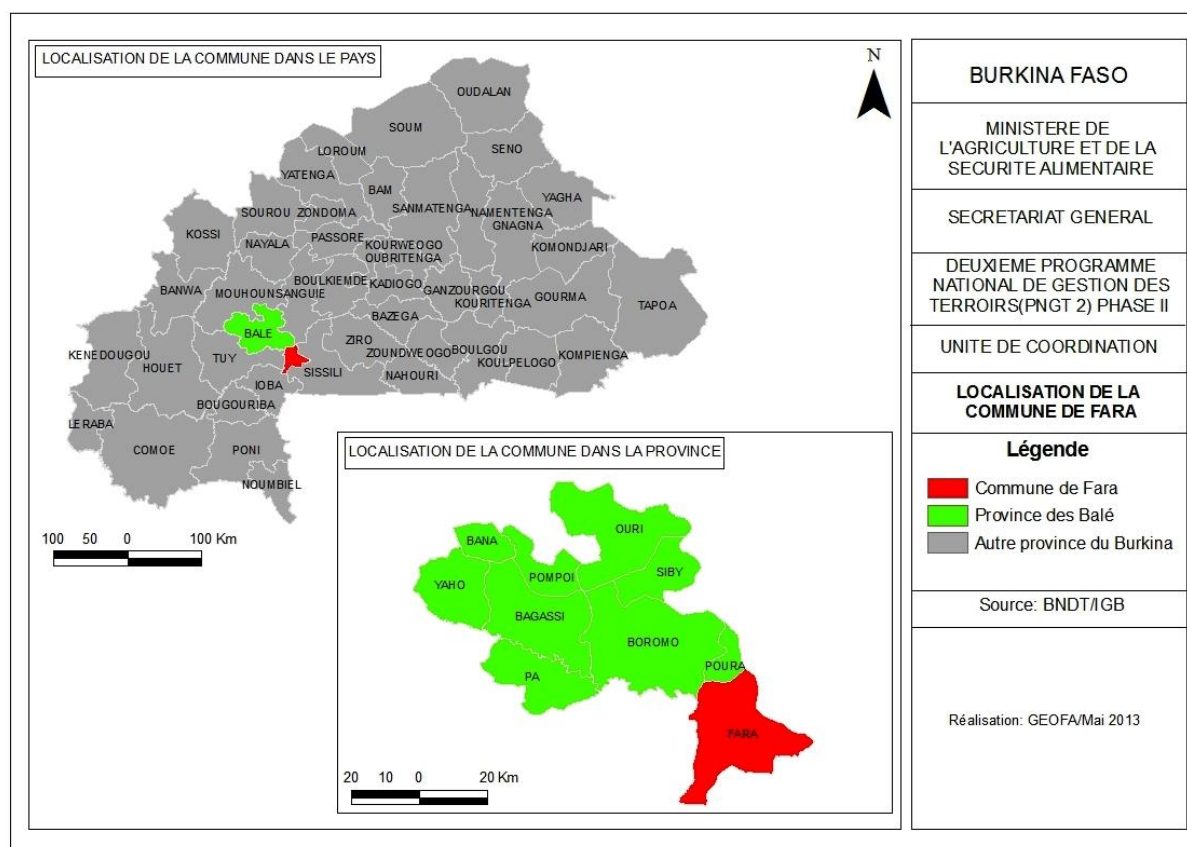
La commune rurale de Fara est située à l'extrême sud de la province des Balé. Elle couvre une superficie d'environ sept cent quatre(704) km², s'étend d'Est en Ouest sur trente(30) km et du Nord au Sud sur quarante(40) km. La commune compte vingt-cinq(25) villages, est distante de cinquante-deux(52) km de Boromo, chef-lieu de la province, cent quatre-vingt-huit(188) ou cent quatre-vingt-onze(191) km de Dédougou, chef-lieu de la région selon l'itinéraire emprunté, et 182 km de la capitale du pays.

Fara est limitée :

- à l'Est par la commune de Silli (Sissili) ;
- à l'Ouest par les communes de Koti (Tuy) et de Dano (Ioba) ;
- Au Nord par les communes de Poura et de Boromo.
- Au Sud par la commune de Koper (Ioba) et de Niabouri (Sissili) ;

La commune est accessible en toute saison par l'axe Ouaga-Bobo par un virage à gauche au Pk 150 au point appelé "carrefour". Notons toutefois que le tronçon qui relie la voie bitumée au chef-lieu de commune est peu praticable

Carte 1 : Localisation de la commune de Fara



1.2 Situation administrative

Fara est une commune rurale dirigée par un maire élu à l'issue des élections couplées municipales et législatives de Décembre 2012.

Le maire est le chef de l'administration communale. Il administre à ce titre, toutes les affaires du ressort communal et organise les services à caractère administratif et commercial aux fins de sauvegarder les intérêts de la commune. Le maire joue également son rôle d'officier d'état civil et de police judiciaire.

Il est assisté dans ses fonctions administratives par un secrétaire général de la mairie qui est chargé de :

- La coordination administrative et technique des services de la mairie ;
- La gestion du personnel et du matériel de la commune ;
- Des relations techniques de la mairie avec les services de l'Etat.

Outre le secrétaire général, la mairie compte les services d'un comptable et d'un agent des actes civils.

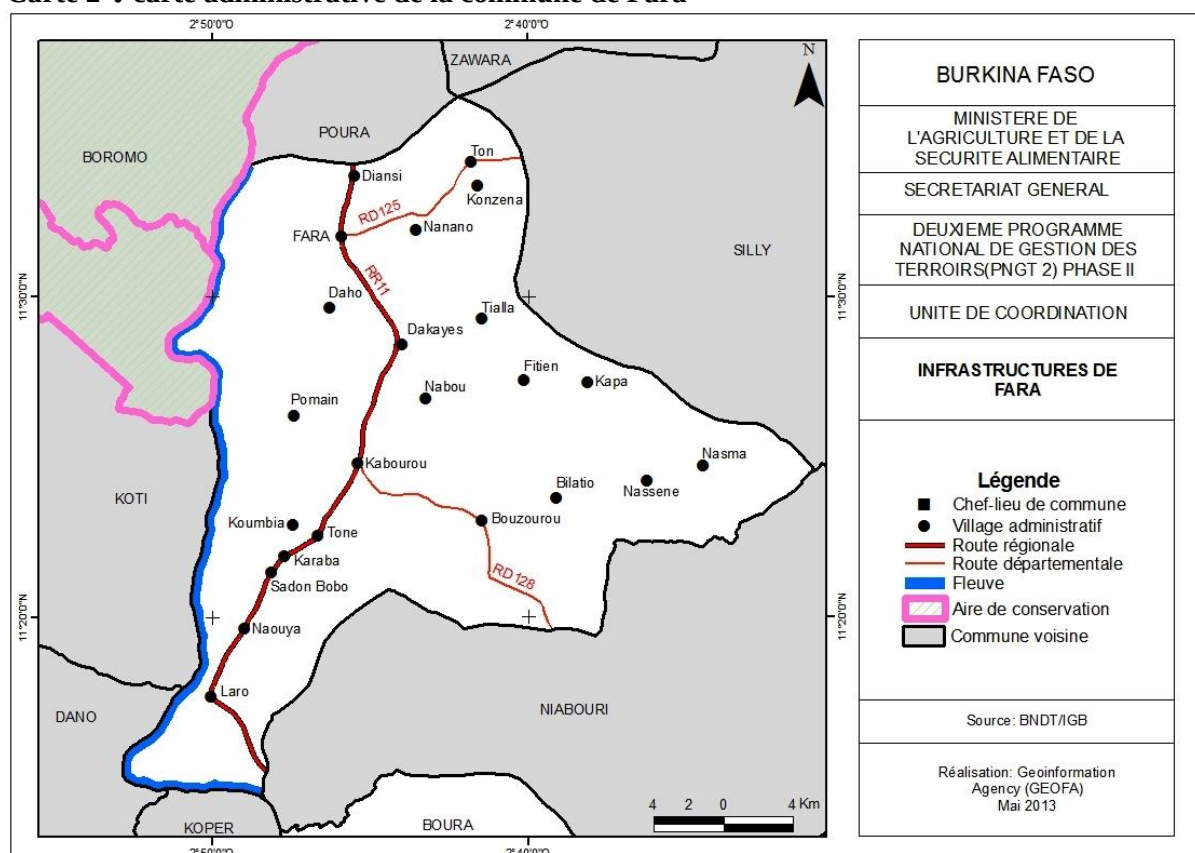
Le territoire communal a les mêmes limites que celui départemental, à la tête duquel est nommé un préfet.

Le préfet représentant de l'Etat, assume les responsabilités administratives vis-à-vis des services techniques déconcentrés dans le département. Il assume aussi la fonction du président du tribunal départemental de Fara. Pour des raisons d'absence de longue durée, le poste de préfet de Fara est assumé par le préfet de Poura.

Par ailleurs chaque village de la commune a mis en place un Conseil Villageois de Développement (CVD). Cette structure villageoise qui joue le rôle d'interface entre les communautés et les partenaires est chargée de coordonner et de mettre en œuvre toutes les actions de développement.

Sur le plan de l'organisation administrative, la commune compte 24 villages administratifs dont Fara est le chef-lieu. La carte administrative (carte 2) fait l'état de ce découpage.

Carte 2 : carte administrative de la commune de Fara



II. PRESENTATION DU MILIEU PHYSIQUE

2.1 Relief, structure géologique, sol et hydrographie

- **Relief**

La commune de Fara présente un relief assez monotone. Cependant cette monotonie est interrompue par des affleurements de grès parfois fortement escarpés s'étalant du Sud au Nord (Est du village de Nabou). C'est dans cette zone escarpée que se situe le point culminant de la commune à 400 m d'altitude. Les altitudes s'estompent progressivement au fur et à mesure que l'on descend vers le Sud.

- **Structure géologique**

Le Burkina Faso s'étend sur 3 grands ensembles géologiques de l'Ouest africain (Monographies Nationales sur la Diversité biologique du Burkina Faso). Il s'agit du socle précambrien métamorphique et éruptif qui occupe environ les trois quarts du pays ; les couvertures sédimentaires des bordures orientales et nord orientales du bassin de Taoudenni, et celles situées à l'extrémité nord-est des formations de l'Oti. La commune de Fara fait partie du premier ensemble, d'un milliard d'années d'âge moyen. Les roches granitiques qui composent le socle sont donc très anciennes, consolidées et arasées ce qui explique la platitude du relief.

- **Sol**

La commune de Fara se situe sur le plateau granitique. Elle est en grande partie couverte de sols peu évolués d'érosion hydrique. Il s'agit essentiellement de sols d'apport alluvial, sablo-argileux à argilo-sableux, et des sols gravillonnaires.

On distingue quatre (4) types de sols dans la commune :

- Dans la partie Est de la commune, le long de la vallée du Mouhoun, s'étalent des sols sablo-argileux. De profondeur variable, leur valeur agronomique est moyenne.
- Au centre de la commune par contre, on a les sols gravillonnaires peu profonds. Souvent associé aux sols argileux dans les dépressions, leur valeur agronomique est assez variable.
- Dans la partie Est de la commune, dominant les sols gravillonnaires sur cuirasse. Leur profondeur aussi bien que leur valeur agronomique sont variables.
- A l'extrême Sud, les sols hydromorphes s'étalent sur de faibles étendues. Ils sont assez profonds et leur valeur agronomique est de moyenne à élevée.

Concernant le sous-sol de la commune, notons que depuis l'époque coloniale il est établi qu'il renferme de l'or. Pour cause, la texture géomorphologique de la région, composée de roches cristallines (*granites, schistes, gneiss, migmatites* et *roches volcano-sédimentaires*).

- **Hydrographie**

. Le réseau hydrographique communal est constitué exclusivement par le fleuve Mouhoun et ses affluents. Le Mouhoun coule du Nord au Sud et constitue la frontière occidentale entre la commune de Fara et les provinces du Tuy et du Ioba.

La partie Nord de la commune est drainée d'Est en Ouest par le "Sanbayourou", un affluent pérenne du Mouhoun. Les nombreux cours d'eau qu'il draine sur sa rive gauche surtout sont temporaires. Ils s'assèchent en octobre novembre dès que les pluies cessent.

Dans la partie sud de la commune coule le "Kabouti", un autre affluent du Mouhoun. Il draine sur sa rive droite de nombreux cours d'eau temporaires. Les mares, très nombreuses en hivernage, s'assèchent dès que la saison sèche s'installe.

2.2 Climat et changements climatiques

- Climat

La commune de Fara est située dans la zone soudano sahélienne. Son climat se caractérise par l'alternance d'une saison sèche d'octobre à avril et d'une saison des pluies qui s'étendent de mai à septembre.

La saison sèche est marquée par le souffle du harmattan, vent sec et frais jusqu'en fin janvier avec des températures basses autour de 18°C (27°C pour la moyenne régionale¹), chaud et sec de février à avril avec des températures fortes dépassant parfois 42°C.

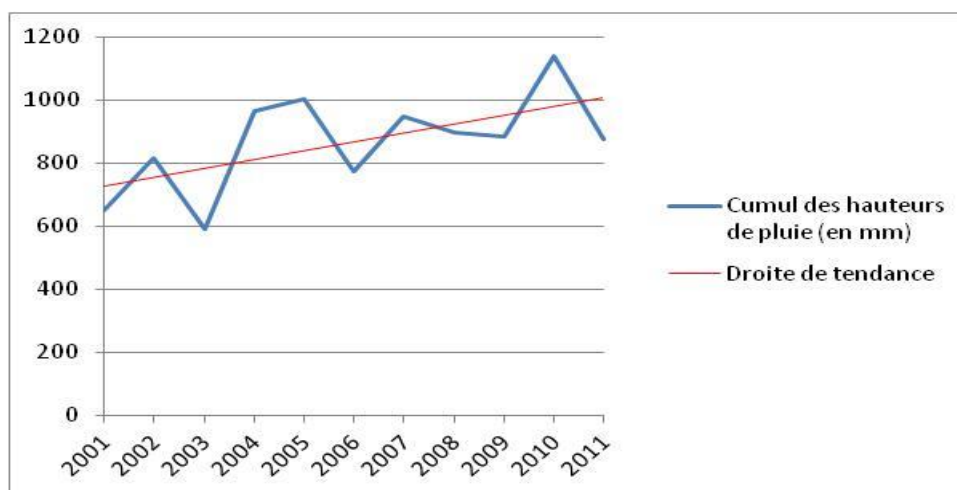
La saison pluvieuse de mai à octobre, annoncée par la mousson, se caractérise par des températures variant de 25 à 32°C.

La remontée de l'alizé maritime avec le déplacement du Front Inter Tropical (FIT) vers le Nord du pays, constitue le principal facteur de précipitation.

L'analyse de la pluviométrie au cours des onze (11) dernières années indique une évolution en dents de scie des précipitations d'une année à l'autre. En effet, au cours de la période considérée, on a enregistré une précipitation de 774,5 mm en soixante-quatre(64) jours en 2006 contre 1137,8mm en soixante-six(66) jours en 2010. Cette fluctuation des précipitations affecte de plus en plus les pays sahélien qui sont soumis aux effets néfastes des changements climatiques se traduisant par la baisse des précipitations. Cependant avec une pluviométrie moyenne sur onze (11) ans de 867,25 mm en cinquante-six(56) jours, Fara fait partie des zones les plus arrosées du Burkina ; la moyenne pluviométrique nationale étant de 750 mm. Ce qui fait de Fara une zone propice aux activités agropastorales.

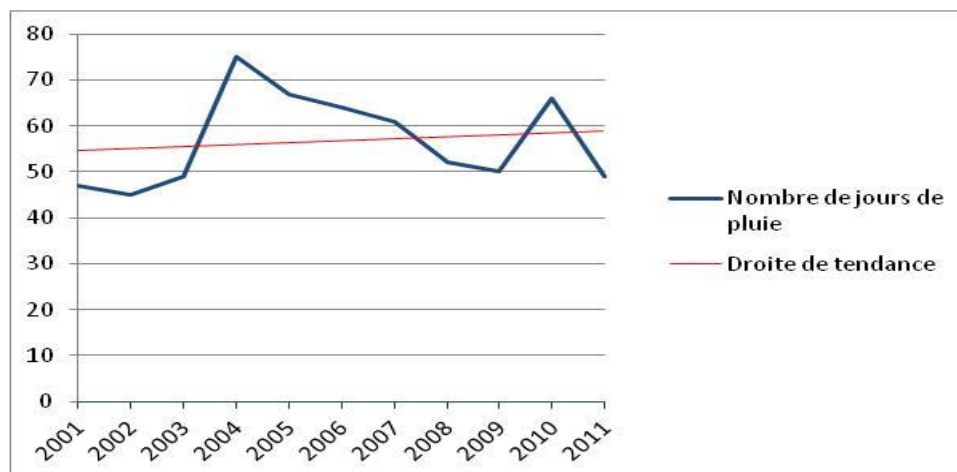
La situation climatique de la commune est présentée à travers les figures 1 et 2

Figure 1: Evolution pluviométrique de Fara (2001-2011)



Source : ZAT/Fara

Figure 2: Evolution du nombre de jours de pluie de Fara (2001-2011)



Source : ZAT/Fara

- **Changements climatiques**

L'analyse de la pluviométrie au cours des onze (11) dernières années dans la commune de Fara laisse percevoir clairement les signes d'une crise climatique. Cependant, s'il est vrai que cette crise climatique s'inscrit dans un cadre beaucoup plus large, puisqu'elle affecte l'ensemble de la planète (*les changements climatiques*), il est certain que certaines pratiques culturelles observées à Fara accélèrent le processus. En effet, la coupe abusive du bois vert, la cueillette des fruits immatures (nééré, tamarin), la surexploitation des terres et les feux de brousse contribuent à la dégradation du couvert végétal, aggravant ainsi les conditions naturelles.

La dégradation du couvert végétal entraîne de facto une accélération de la dynamique érosive. Les sols étant moins bien protégés par le couvert végétal, les formes d'érosion éolienne et hydrique deviennent de plus en plus actives. La conséquence directe est la diminution de la fertilité des sols, la perte rapide et totale des surfaces cultivables, l'accroissement du ruissellement, l'ensablement des cours d'eau, l'aridification et enfin une baisse du niveau des nappes phréatiques. Au niveau de la faune, on assiste à la raréfaction, à l'extinction et à la disparition des espèces sauvages, la migration de certains animaux vers les pays voisins plus giboyeux.

2.3 RESSOURCES NATURELLES

- **Végétation**

La commune de Fara s'étend sur une savane qui appartient aux unités végétales du type nord soudanien². C'est une savane arbustive à arborée, et arborée à boisée par endroit.

Les espèces couramment rencontrées sont très variées.

Dans la strate arborée l'on rencontre *Butyrospermum parkii*, *Parkia biglobosa*, *Lannea microcarpa*, *Terminalia macroptera*, *Annogeissus leocarpus*, *Sterculia seticeta*, *Sclerocarya birrea*, *Tamarindus indica*, *Burkia africana*, *Khaya senegalensis*, *Faidherbia albida*, etc. les principales espèces de bas fonds sont : *Ficus gnafalocarpa*, *Ficus plathyphyla* et *Mitragyna inermis*.

Dans la strate arbustive se trouve les espèces telles que : *Combretum micranthum*, *Combretum glutinosum*, *combretum nigricans*, *Acacia macrostachya*, *Terminalia avicennioïdes*, *Butyrospermum parkii*, *Guiera senegalensis*, *Anona senegalensis*, *Maytenus senegalensis*, *Balanites aegyptiaca*, *Ximenia americana*, *Lannea acida*, *Acacia sieberina*, *Acacia nilotica*...

Dans la strate herbacée se trouve principalement les espèces suivantes : *Andropogon gayanus*, *Loudetia superba*, etc.

Le couvert végétal est menacé par la disparition de certaines espèces végétales telles que *Vitex doniana*, *Bombax costatum*, *Pterocarpus erinaceus*, *Khaya senegalensis*, *Accacia albida*, *Afzelia africana*. Néanmoins, la commune dispose de ressources végétales présentées dans le tableau

Tableau 1 : ressources végétales de Fara

Types de ressources	Nombre	Superficie	Localisation
Forêt villageoise	10	-	Nabou, konzena ,fitien, kapa, ton,sourkoulaye-nabou,nasne,nasma,,bilatio,bouzourou en cours
Forêt communale	-	-	
Zone de mise en défens	2	1 ha 20 ha	Bologo(Imam-weogo) Kabourou
Foret privée	-	-	
Pépinières communale	1	1ha	Fara(Kapouloupou)
Pépinière privée	8	-	Fara, Ton, fitien,Tialla,Pome,Koumbia, kabourou,Nabou

Source : **Environnement Fara**

- **Faune**

L'importance des formations végétales a permis le développement d'une faune assez riche et variée. Elle est constituée en grande partie de petits gibiers (lièvres, antilopes de petites tailles, rats, écureuils, tourterelles, etc.), de grands gibiers (éléphants - espèce intégralement protégée-, phacochères, hyènes, lions et panthères). Ce gros gibier et en particulier les pachydermes dans leur parcours, descendant plus au Sud dans la province voisine qui est la Sissili, ne font pas souvent bon ménage avec la population riveraine de leur parcours. A ces gibiers s'ajoute une importante faune aviaire constituée de francolins, de pintades, d'hérons, d'éperviers...

De nos jours, le manque de végétation dense ainsi que le braconnage conduisent à l'appauvrissement de cette faune.

Les aléas climatiques et les actions anthropiques diverses ont dégradés l'habitat de la faune l'exposant à l'assaut des braconniers et conduisant à la diminution et à la disparition de certaines espèces.

Pour sauvegarder cette ressource faunique, les services compétents ont initié diverses actions depuis les années 1999. Ces actions étaient basées sur une approche participative qui visait à associer les exploitants à la gestion des ressources fauniques en mettant en place dans les villages des associations de chasseurs.

- **Ressources halieutiques**

La pêche est pratiquée de manière artisanale dans les différents points d'eau de la commune. Elle était pratiquée dans les années 1999 par des pêcheurs professionnels expatriés et de quelques nationaux peu performants (Monographie départementale de Fara, 1999).

Les types de pêche pratiquées sont la pêche commerciale catégorie A pour les nationaux, et la pêche sportive pour les mollusques surtout pratiquée par les femmes de Koumbia, Pomé et Daho. Les principales espèces de poissons se composent des Tilapia, Pates niloticus(capitaine), Oreochromus niloticus, Bagrus, etc.

La demande étant supérieure à l'offre, le poisson est généralement consommé à l'état frais. Les revendeuses se ravitaillent auprès des exploitants et mettent le poisson frais sur le marché. Parfois les exploitants sèchent le poisson dans le but de conserver les surplus. Ces cas arrivent les rares fois où l'offre est supérieure à la demande.

Dans l'ensemble de la région les captures ont connu une évolution positive depuis 2005. Cette évolution est le fruit des actions de dynamisation des organisations des acteurs, de renforcement de leur capacité et d'amélioration du système de collecte des statistiques à travers l'implication effective de l'ensemble des partenaires. A ce sujet, on compte dans la commune de Fara deux(2) organisations de pêcheurs. Dans la province des Balé dont dépend la commune de Fara, on dénombre quatre(4) groupements de pêcheurs, une(1) union et cinq(5) pêcheries.

- **Environnement et cadre de vie**

La question de la préservation de l'environnement n'est pas entièrement ancrée dans le quotidien des habitants de Fara. En témoignent les atteintes à la faune et à la flore, les nuisances dues aux odeurs des quelques poubelles mal entretenues. Néanmoins des efforts sont faits par les services techniques et le conseil communal, chacun selon ses compétences pour réduire les actions néfastes à l'environnement.

Pour ce qui concerne le cadre de vie en particulier, il se caractérise par un manque d'infrastructures sanitaires, la présence d'ordures qui jonchent les places publiques où se vendent les aliments cuits. Cf. chapitre sur l'hygiène et l'assainissement. A cela s'ajoutent les nuisances liées aux moulins pour écraser les minerais et les sites de traitement de l'orpaillage traditionnel.

Il est donc nécessaire que des actions rigoureuses soient entreprises afin de réduire l'impact négatif des actions de l'homme surtout sur l'environnement.

2.4 PERSPECTIVE DU MILIEU PHYSIQUE

Le développement de la commune de Fara pourrait être influencé d'ici à l'horizon PCD en 2018 au vu de la spécificité et de la dynamique des différents éléments de son milieu physique.

- ✓ **Les impacts futurs liés à la pluviométrie**

La pluviométrie moyenne de ces dix dernières années dans la ville de Fara est de 867,25mm d'eau. Certes cette pluviométrie semble ne pas être très importante, mais on note parfois des pluies orageuses et des averses (précipitations abondantes, soudaines et qui ne durent pas longtemps). L'intensité de ces pluies augmente les risques d'inondation et accentue ainsi le degré de vulnérabilité.

Aussi, le ruissellement des eaux de pluie est souvent très fort. Les sols, déjà fragiles, pourraient facilement être affectés par l'érosion hydrique; ce qui pourrait impacter l'aménagement de l'espace rural.

La mauvaise répartition des pluies et la méconnaissance des débuts réels de saison des pluies est à l'origine des pertes énormes des semis.

✓ Les impacts liés à l'augmentation de la chaleur

Au Burkina Faso, l'analyse de la tendance générale de l'évolution des températures moyenne montre une hausse progressive de celles-ci au cours de la période 1961-2000. Cette hausse serait de +0,8°C à l'horizon 2025 et +1,7°C en 2050 (PANA, 2007) dans pratiquement toutes les régions du pays.

Pour n'échapper pas à cette tendance. Cette variation thermique a, sans doute, des impacts négatifs sur l'environnement et suscite un effort d'adaptation de la population notamment à la chaleur. Au total, les impacts liés à cette augmentation de la chaleur pourraient être:

- la dégradation progressive du couvert végétal;
- l'assèchement et l'évaporation des eaux au niveau des principaux cours d'eau;
- l'usage accru des eaux pour l'orpaillage ;
- la prolifération des moulins pour concasser les blocs de terres contenant l'or qui dégagent de la chaleur;

Si aucune stratégie d'adaptation à ces changements climatiques et/ou d'atténuation de leurs effets n'est mise en place d'ici à l'horizon du PCD en 2018 pour palier ce réchauffement, les conditions de vie des ménages pourraient continuer à se dégrader et la commune pourrait être confrontée à des problèmes de développement.

✓ Les impacts liés aux caractères des sols

Deux facteurs importants contribuent à détériorer le sol dans la commune de Fara. Il s'agit de l'orpaillage ou les populations rurales ne prévoient aucune mesure rigoureuse de protection de l'environnement et les techniques traditionnelles de production agricole.

Si aucune mesure de protection de ces zones n'est entreprise d'ici à l'horizon du PCD, les risques d'inondations et d'éboulements de terrains seront de plus en plus fréquents.

✓ Les impacts liés à la gestion des ressources naturelles

La coupe abusive du bois de chauffe, le braconnage et la pratique de la pêche inadaptée détériorent fortement les ressources naturelles à protéger. Des actions urgentes sont à conduire pour la sensibilisation à la protection de ces ressources

III. SITUATION DEMOGRAPHIQUE

3.1. Quelques Généralités sur la population de la région de la Boucle du Mouhoun

Créée par la loi N° 2001-013/AN du 02 juillet 2001 portant création des régions, la région de la boucle du Mouhoun regroupe six (06) provinces dont les Balé, les Banwa, la Kossi, le Mouhoun, le Nayala et le Sourou et formant un ensemble de quarante-sept (47) départements soit six(06) communes urbaines, quarante un (41) communes rurales et mille quarante-deux(1042) villages. Sa population est à majorité d'origine mandingue répartie sur une superficie de 34.497km² correspondant à 12% du territoire national avec une population estimée à 1.677.018 habitants (*projection INSD 2012*). Avec ce chiffre est considérée comme la région la plus peuplée du Burkina Faso.

La province des Balé couvre une superficie de 4.595 km² avec une population estimée à 213.897 habitants soit une densité moyenne de 47 habitants/km². Elle est composée de dix (10) communes dont la commune de Fara.

3.2. Contexte Démographique de la commune de Fara

3.2.1. Les effectifs par sexe et par tranches d'âge de la population

D'après le Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 2006, la population de la commune était estimée à 37167 habitants répartie comme suit dans le tableau ci-dessous :

Tableau 2 : effectifs de la population de la commune en 2006

Total H +F	H	F	0-14	15-64	+ de 65	ND
37167	17715	19452	17791	18085	1198	93

Source : Données RGPH 2006, GEOFA Mai 2013

Les femmes représentent 52,34% et les hommes 47,66% de la population totale de la commune. La population de la commune est caractérisée par une proportion importante des moins de 20 ans. Cette proportion, assez élevée de jeunes, pose à coup sûr la problématique de l'éducation, de la formation professionnelle et de l'emploi dans la commune d'où la majorité s'adonne à l'orpaillage.

Tableau 3 : Villages de la commune de Fara en 2006

Village	Population 2006	Distance par rapport au chef lieu (km)
01 BILATIO	1.012	25
02 BOUZOUROU	2636	21
03 DAHO	1444	05
04 DAKAYES	1630	07
05 DIANSI	1524	04
06 FARA	2572	00
07 FITIEN	640	19
08 KABOUROU	3958	12
09 KAPA	283	23
10 KARBA	1281	20
11 KONZENA	360	12
12 KOUMBIA	682	20
13 LARO	3047	30
14 NABOU-NOUNI	1902	09
15 NABOU_PEULH	418	10
16 NANANO	2162	05
17 NAOUYA	1291	26
18 NASMA	409	31

19 NASSENE	797	29
20 POMAIN	1742	09
21 SADON-BOBO	1322	22
22 TIALLA	790	06
23 TON	2124	10
24 TONE	2698	20
25 PIA	443	
Total	37167	

Source: Données RGPH de 2006, GEOFA Mai 2013.

3.2.2 Les groupes ethniques, langues parlées et religions

Les groupes ethniques en présence dans l'ensemble de la Commune sont essentiellement les Mossé, les Bwaba/bobo, les Peulhs, les Gourounsi, les Dafing, les Djan et les Dagara.

Les différentes ethnies habitant la commune vivent en parfaite harmonie. Notons que cette quiétude est souvent troublée par les conflits entre éleveurs et agriculteurs.

Les principales langues locales couramment parlées dans la commune sont : le moré, le bwamu, le dioula, le fulfuldé, etc.

Les confessions religieuses représentées dans la commune sont par ordre d'importance: l'animisme, l'islam, le catholicisme et le protestantisme.

3.2.3 Répartition spatiale de la population

Elle se caractérise par la division de l'espace communal en deux(2) sous- zones à savoir : la zone d'habitation et la zone à vocation agro-sylvo-pastorale. La première zone qui correspond à l'unité spatiale est composée de concessions, d'infrastructures sociales de base et de champs. Les habitats ont une structure dispersée avec des maisons de forme circulaire, bâtis en banco et munies d'un toit recouvert de paille pour la plupart. On trouve des maisons en forme rectangulaire et à toiture en tôles dans les gros villages et au chef lieu de la commune.

La zone à vocation agro-sylvo-pastorale s'étend d'un village à l'autre et parfois jusqu'aux confins de la commune. C'est elle qui abrite les champs de brousse, les pâturages et les différentes formations végétales. La forte pression humaine sur les ressources naturelles menace l'existence de la zone de conservation qui n'est plus guère différente de la zone de production.

3.2.4 Facteurs d'évolution de la population

Le taux de fécondité

L'indice synthétique de la fécondité (ISF) est de 7,1 pour l'ensemble de la région de la Boucle du Mouhoun et de 6,8 pour la province des Balé. L'ISF de la province est donc plus faible que celui de région mais est égal à celui enregistré au plan national.

Tableau 4 : Taux brute de fécondité

Désignations	Province	Région	National
Indice synthétique de fécondité	6,8	6,6	6,2

Source : Données RGPH(INSD) 2006, GEOFA 2013

Le taux brut de natalité

La province des Balé, à l'instar de la région présente un taux brut de natalité inférieur à celui de la moyenne nationale avec 42,6 naissances par an pour 1 000 habitants.

Le taux de natalité dans le CSPS de Fara s'élève à 20,96‰ selon les responsables du CSPS

Tableau 5 : Taux brute de natalité

Taux localités	Province	Région	National
Taux de natalité	42,6	45,5	45,8

Source : Données RGPH(INSD) 2006, GEOFA Mai 2013

Le taux brut de mortalité

Le taux brut de mortalité de la région est de 12,7‰. Au niveau national, le taux de mortalité est de 11,8‰. Le tableau ci-dessous donne les indicateurs des différents taux cités dessus :

Tableau 6 : Indicateurs socio-économiques

Indicateurs	Province des Balé	Région	Nationale
Taux de natalité (‰)	47,1	47,2	45,8
Taux brut de mortalité (‰)	ND	12,7	11,8
Indice de fécondité	6,8	6,6	6,2

Source : Données RGPH(INSD) 2006, GEOFA Mai 2013

Mouvements migratoires

La commune de Fara de par ses potentialités agricoles relativement importantes et ses ressources aurifères, constitue une zone d'accueil des exploitants agricoles et des orpailleurs.

- L'immigration

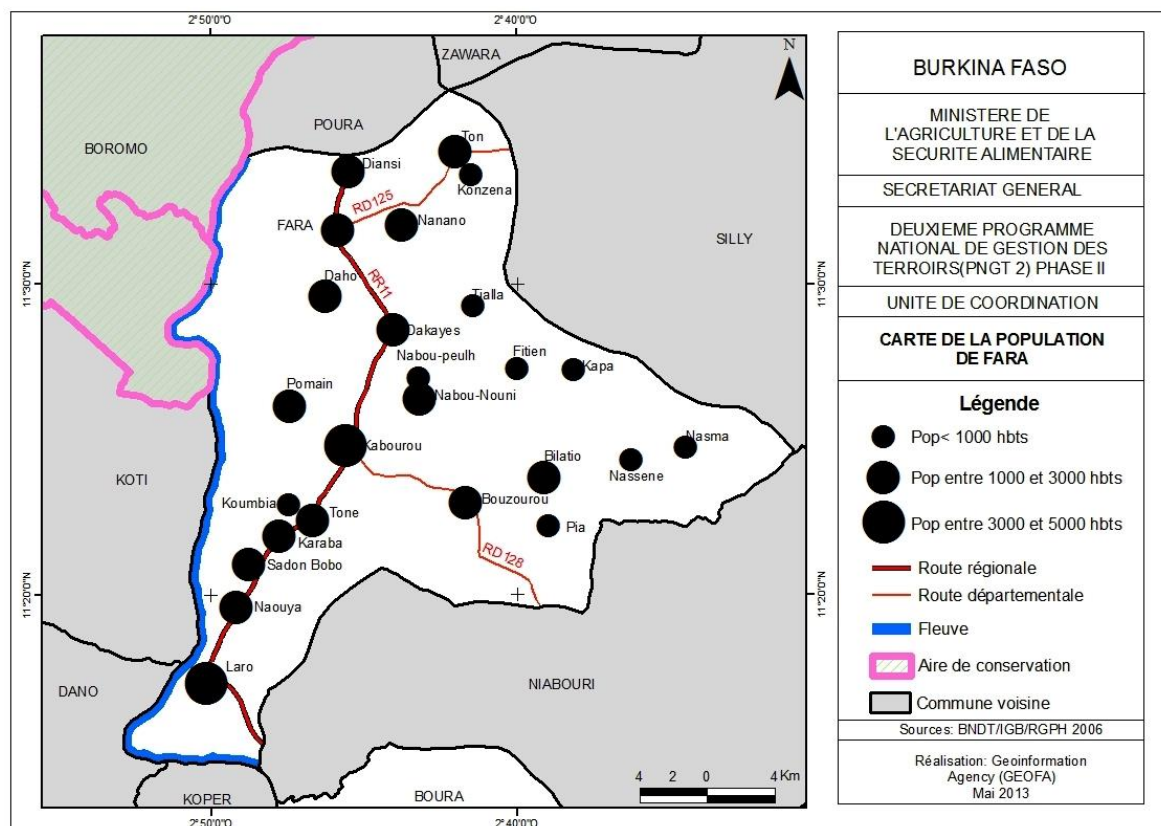
La Commune de Fara constitue une zone d'accueil de migrants à la recherche de terres cultivables, de pâturage, et de plus en plus pour l'orpillage artisanal ou des emplois dans la mine d'or de Poura.

Les mossés constituent la frange importante de cette immigration. Soulignons également que le territoire communal, à cause de son potentiel floristique acceptable est aussi une zone d'accueil d'éleveurs surtout peulhs.

- L'émigration

La Commune constitue aussi une zone de départ vers les grandes villes du pays (Ouagadougou, Bobo Dioulasso, Banfora) et certains pays voisins tels que le Ghana, la Côte d'Ivoire et le Mali. Les bienfaits de l'émigration se font sentir surtout dans l'immobilier. Cependant, l'émigration occasionne le départ des bras valides.

Carte3 : population de Fara



IV. ORGANISATION SOCIALE DE LA COMMUNE

4.1. Historique de peuplement

Confronté à la diversité et à la divergence des sources d'informations relatives à l'histoire de la commune, l'équipe de consultants a choisi de citer la monographie dans son récit sur le profil historique de la commune.

Ainsi, « ...D'après le récit de fondation, les Bobo dioula ou « Zaara », originaire de Baré (dans l'actuelle province du Houet), seraient les fondateurs de Fara, alors « Forô » qui signifie « ici c'est bon ». Partis de leur village natal à la recherche d'or, les Bobo dioula conduits par TAI Lonou (le premier chef de terre), fondèrent « Forô » depuis l'époque précoloniale.

De nos jours appelé « Fara » qui veut dire en Nouni « recule », le village est à la faveur des mouvements migratoires, devenu un creuset ethnique, où cohabitent les Bobo dioula, les Bwaba, les Dafing, les Gourounsi, les Mossi, et les Peuhl. »³

4.2. Organisation socio-politique : pouvoir traditionnel et moderne

4.2.1. Pouvoir traditionnel

La chefferie traditionnelle dans l'ensemble de la commune est détenue par un certain nombre de familles et de manière décentralisée au niveau de chaque village. Dans le chef-lieu de la commune (Fara centre), la chefferie est gérée par la famille Zonou qui la transmet de père en fils. Dans certains

villages, le chef de terre gère le domaine du foncier en collaboration avec le chef et certains sages. Cette chefferie exclue la couche féminine qui ne peut accéder au trône.

L'accès à la terre se fait de deux(2) façons : elle s'hérite pour les autochtones et est attribuée de façon temporaire ou définitive si l'étranger compte s'y installer définitivement à condition d'en faire la demande auprès du chef de terre. La terre peut aussi faire l'objet de prêt d'exploitation pour celui qui ne compte pas s'établir dans le village.

4.2.2 Pouvoir moderne

L'organisation administrative de type républicaine est représentée par les services déconcentrés de l'Etat, la préfecture et l'institution municipale.

Sur le plan administratif, Fara est une circonscription administrative dirigée par un préfet qui est investi de l'autorité de l'Etat au niveau local. Il est le premier représentant de l'administration publique. Le Préfet entretient des rapports professionnels et administratifs avec le Maire et les autres services présents dans la Commune. Il s'agit de la coordination des activités administratives au niveau de la Commune, le règlement de certains conflits, etc.

Le maire est le chef de l'administration communale. Il administre à ce titre, toutes les affaires du ressort communal et organise les services à caractère administratif et commercial aux fins de sauvegarder les intérêts de la commune. Le maire joue également son rôle d'officier d'état civil et de police judiciaire.

4.3. GENRE

4.3.1- Place et rôle de la femme

La femme est au cœur de la société dans toutes les communautés au Burkina Faso. Son rôle principal dans toute société organisée est d'assurer la reproduction biologique et sociale de son groupe d'appartenance.

Cependant, dans la commune de Fara, la femme est reléguée au second rang après l'homme. Ce qui explique le fait qu'elle est le plus souvent exclue du pouvoir et des instances de décision qui touchent la vie de la communauté.

Elle doit obéissance et respect à l'homme qui est le chef du foyer. Elle s'occupe également des travaux ménagers (*cuisine, corvée d'eau et de bois, etc.*), de l'entretien et de l'éducation des enfants.

Dans le domaine du foncier la femme n'a pas le droit de propriété sur la terre mais ne bénéficie que d'un droit d'usufruit.

Notons que les femmes de la commune s'organisent au sein des associations et des groupements pour mener des activités génératrices de revenus à travers l'agriculture, l'orpaillage, le maraîchage, le petit commerce, l'artisanat, etc.

Toutefois, ces activités sont peu développées à cause de la faiblesse de leurs moyens financiers, de l'absence de formations spécifiques pour mener certaines activités, de la difficulté d'écoulement des produits (accès à certains marchés de la Commune par les camions), la diminution des terres cultivables du fait des activités minières.

Enfin, l'analphabétisme, le poids des travaux domestiques, la pauvreté, les difficultés d'accès aux crédits, leur faible implication dans les instances de décision et les pratiques socio culturelles néfastes (*excision, lévirat, mariages forcés, etc.*) sont autant de maux qui entravent l'épanouissement des femmes et leur participation au processus de développement de la commune.

4.3.2- Place et rôle des jeunes et des handicapés

Les jeunes constituent la principale force productive et la frange la plus importante de la population de la commune. On note dans cette catégorie sociale la présence de la tranche d'âge des moins de 15 ans qui constituent une charge sociale pour les personnes potentiellement actives.

Malgré leur faible implication au niveau de certaines instances de décision, les jeunes sont très actifs et contribuent au développement de la commune à travers leur participation dans les associations et groupements.

La difficile situation de vie des jeunes incite nombreux d'entre eux à l'exode vers les centres urbains (*Bobo-Dioulasso et Ouagadougou*) et à abandonner les études au profit de l'orpaillage.

S'agissant des handicapés, il n'existe aucune structure les concernant. Pour mieux prendre en compte leurs préoccupations, il est nécessaire d'encourager la création d'une association des handicapés de la Commune. Toutefois, les handicapés de la Commune pratiquent par ordre d'importance, le commerce, la mécanique, l'artisanat (tissage). Ils sont cependant confrontés à la difficulté de mobilité, d'écoulement des produits, et les préjugés socioculturels à leur endroit

Par ailleurs, la facilitation de l'accès des jeunes aux crédits pourrait contribuer à la lutte contre la pauvreté et le chômage dans la commune en leur facilitant la création d'activités génératrices de revenus.

4.3.3- Place et rôle des personnes âgées

Cette catégorie occupe une place de choix au plan social même si elle est numériquement faible et participe peu au processus de production des biens et services dans la commune. En effet, parmi les personnes âgées, on note la présence de leaders coutumiers et religieux qui sont les gardiens de la tradition, des valeurs morales et coutumières. En tant que personnes ressources, elles sont consultées pendant les prises de décisions importantes qui touchent à la vie de la communauté.

Face aux différentes difficultés que connaissent les femmes, les enfants, les jeunes, les vieux, et les handicapés ; certaines catégories de ces couches vulnérables (les femmes en particulier) tentent de s'organiser tant bien que mal dans le but d'améliorer leur condition d'existence. Mais ces organisations sont confrontées aux contraintes classiques de manque de fonds, d'analphabétisme, d'insuffisance organisationnelle.

V. OCCUPATION ET GESTION DE L'ESPACE

5.1. Occupation des sols

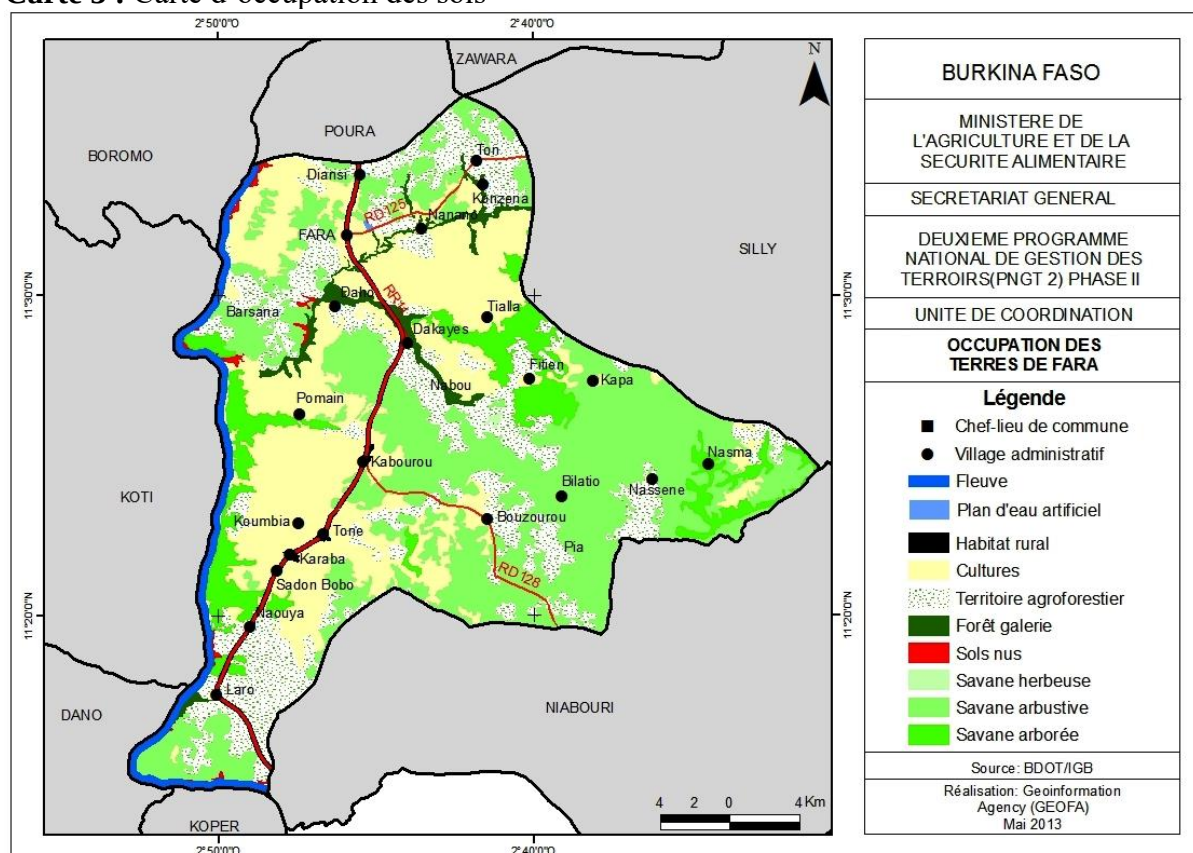
Dans la commune deux sous- zones sont rencontrées : la zone d'habitation et la zone à vocation agro-sylvo-pastorale.

La zone d'habitation qui correspond à l'unité spatiale composée des concessions, des infrastructures sociales de base et des champs de case. L'habitat est dispersé et les maisons de forme circulaire pour la plupart, sont construites en banco, munies d'un toit recouvert de paille. On observe dans certains villages des maisons en forme rectangulaire et à toiture en tôles. Elles sont beaucoup plus remarquées dans les gros villages et le chef lieu de la commune où l'on rencontre des maisons en matériaux définitifs.

La zone à vocation agro-sylvo-pastorale s'étend d'un village à l'autre et parfois jusqu'aux confins de la commune. C'est elle qui abrite les champs de brousse, les pâturages et les différentes formations végétales. La forte pression humaine sur les ressources naturelles menace l'existence de la zone de

conservation qui n'est plus guère différente de la zone de production. Ces grandes unités d'occupation sont perceptibles sur la carte d'occupation des sols ci-dessous réalisée (carte 3).

Carte 3 : Carte d'occupation des sols



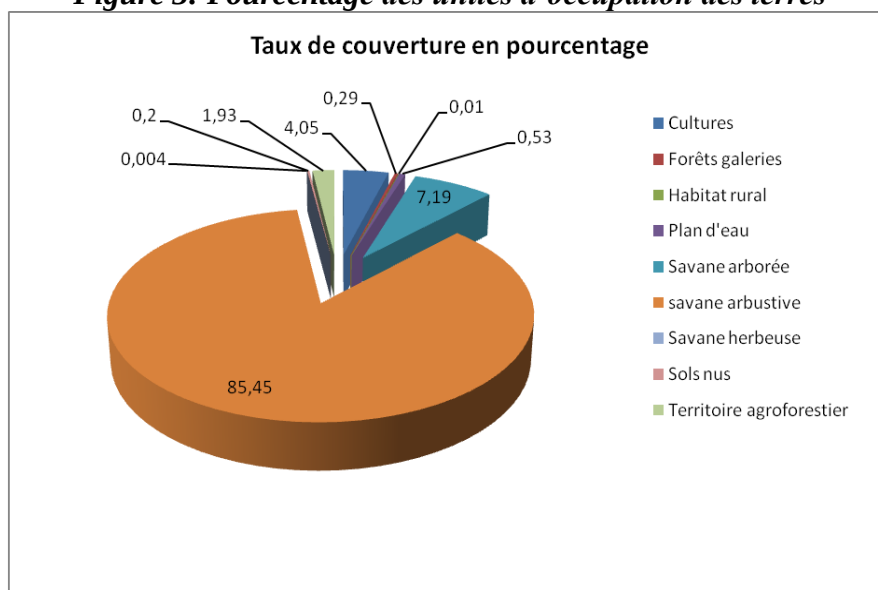
Les unités d'occupations des sols ainsi que les superficies correspondantes et les pourcentages de chaque unité se trouvent dans le tableau 3 ci-dessous.

Tableau 8 : Pourcentage des unités d'occupation des sols

Unités d'occupation des terres	Superficie(Ha)	Pourcentage
Cultures	40163,57	4,05
Forêts galeries	2834,43	0,29
Habitat rural	108,95	0,01
Plan d'eau	5258,69	0,53
Savane arborée	71228,15	7,19
savane arbustive	846667,35	85,45
Savane herbeuse	47,12	0,004
Sols nus	2027,71	0,2
Territoire agroforestier	22441,29	1,93
TOTAL	990777,27	100,00

La figure 3 ci-dessous illustre ces chiffres

Figure 3: Pourcentage des unités d'occupation des terres



Source : BDOT 2002

5.2 Gestion de l'espace

On distingue deux modes de gestion suivant la nature de l'espace.

Au niveau du chef-lieu de la commune, l'espace est géré suivant le schéma d'aménagement de la commune. Des lotissements sont réalisés et des parcelles attribuées. Les décisions concernant le foncier semi urbain sont délibérées par le conseil municipal et exécutées par le maire.

Dans les villages, les terres sont gérées par les chefs de terre. Ceux-ci sont chargés de l'attribution des terres et des rites y afférents. Les domaines lignagers sont répartis entre les familles. Ainsi chaque lignage et chaque famille détiennent un droit d'usage permanent et inaliénable sur leurs portions de terre. Plusieurs chefs de terre administrent la gestion du foncier dans la commune. Leurs aires de responsabilité varient en fonction des villages.

Au niveau du chef-lieu de la commune, des parcelles sont attribuées mais leur mise en valeur est très lente. Ce qui imprime du coup, le même rythme d'urbanisation de Fara centre.

VI. ETAT DES SECTEURS SOCIAUX

6.1. EDUCATION

Au Burkina Faso, l'éducation est constituée de quatre niveaux : le préscolaire, le primaire, le secondaire et le supérieur. Dans la commune rurale de Fara, seul le niveau primaire et le secondaire existent.

6.1.1. Education primaire

6.1.1.1 Infrastructures

La situation de l'offre d'enseignement primaire est analysée du point de vue des infrastructures scolaires, du personnel enseignant, de l'effectif des élèves dans les classes, ainsi que leurs rendements scolaires.

Le tableau ci-dessous donne un aperçu synoptique des infrastructures éducatives dans la commune.

Tableau 7 : Bilan des infrastructures scolaires communales

N°	Ecole	Classes	Enseignants	Elèves			Logement				
				Total	Garçon	Fille	Latrine simple	Forage	Poste d'eau potable	Lave mains	
01	Bilatio	02	02	87	57	30	03	00	00	00	00
02	Sadon Bobo	02	02	95	49	46	03	01	00	00	01
03	Fara A	06	08	446	231	215	06	01	X	X	06
04	Fara B	07	10	573	261	312	06	00	X	X	02
05	Fara C	03	03	193	109	84	03	01	00	00	00
06	Fara D	03	03	117	55	62	03	00	00	03	00
07	Fara sect 4	02	03	96	55	41	03	00	00	00	00
08	Fara sect .5	03	03	83	41	42	03	00	00	00	00
09	Bakporé	03	03	123	57	66	03	00	00	00	00
10	Bouzourou	03	03	151	75	76	06	00	00	00	02
11	Dakayes	03	03	143	81	62	03	00	X	02	01
12	Daho	03	03	96	39	54	03	01	00	00	00
13	Faso djigui	03	03	127	64	63	03	01	00	X	03
14	Fitien	03	03	115	46	69	03	00	00	00	01
15	Kabourou A	06	07	485	251	234	03	01	X	X	03
16	Kabourou B	02 (NC)	02	119	58	61	00	00	00	00	00
17	Kapa	03	03	57	30	27	03	01	00	00	02
18	Karaba	03	03	132	77	55	03	00	00	00	03
19	Koumbia	03	03	200	102	98	03	00	00	00	02
20	Laro A	04	04	232	95	137	03	01	X	00	03
21	Laro B	03	03	149	80	69	03	00	00	00	02
22	Pabou	06	07	350	182	168	03	00	00	00	03
23	Namano	03	03	154	77	77	03	00	00	00	00
24	Naonya	03	03	194	112	82	03	01	X	X	01
25	Nasma	03	03	118	56	62	03	00	00	00	01
26	Nasséné	03	03	129	55	74	03	01	00	00	02
27	Pomain	03	03	171	86	85	03	01	X	X	01
28	Tialla	03	03	145	79	66	03	01	X	00	01
29	Ton	06	04	261	117	144	03	01	00	00	03
30	Toné A	06	07	420	209	211	06	01	00	00	04
31	Toné B	01	01	40	22	18	00	00	00	00	00
32	Charles foyer	06	07	351	160	191	03	01	00	00	00
33	FrancoArabe	03	04	225	123	102	03	00	00	00	00
34	Konzena	02	02	76	44	32	00	00	00	00	00
	TOTAL	118	127	6450	3235	3215	105	14	08	05	47

Source : CEB Fara, Mai 2013

Le secteur de l'enseignement primaire dans la commune de Fara est géré par une Circonscription d'Education de Base (CEB) situé au chef-lieu. On dénombre 34 écoles parmi lesquelles deux(02) établissements privés à savoir l'école Charles Foyer et l'école Franco-Arabe. Ces écoles sont réparties dans 25 villages sur les 37 que compte la commune (soit un taux de 67,56%).

En ce qui concerne les logements, les établissements primaires de la commune comptent 47 bâtiments pour un effectif total de 127 enseignants.

Pour les autres infrastructures, en l'occurrence les latrines scolaires et les forages, elles sont dans l'ensemble très insuffisantes. On dénombre 31 écoles équipées de latrines contre 34 (soit 91,17 % des écoles). Notons que 08 écoles disposent de poste d'eau potable et 05 écoles de lave-mains.

L'accessibilité en eau potable dans les écoles de la commune reste insuffisante dans le sens que seulement 14 écoles ont des forages (soit 44,12% des écoles).

6.1.1.2 Personnel enseignant

En 2012-2013, l'ensemble du personnel enseignant des écoles de Fara se dénombrait à 127. Notons que le besoin en personnel au niveau de la commune est bon comme nous l'indique le ratio école/enseignant qui est de 1,08 enseignants/classe et avec un ratio de 51 élèves/enseignant.

6.1.1.3. Effectifs

Les effectifs des élèves au niveau du primaire au cours de l'année scolaire 2012-2013 s'élèvent à 6.450. Les inscriptions des garçons dominent celles des filles avec 50,15% des inscriptions contre 49,85% pour les filles. Le ratio moyen "élève par classe" est de 55.

6.1.1.4. Rendements scolaires

Les données relatives aux résultats au CEP de ces cinq (5) dernières années sont présentées dans le tableau suivant.

Tableau 8 : situation des résultats scolaires des 5 dernières années au CEP

Année scolaire	Effectif			Admis			Taux d'admission		
	Total	Garçon	Fille	Total	Garçon	Fille	Total	Garçon	Fille
07-08	461	259	202	296	181	117	64,64	69,88	57,92
08-09	655	385	270	537	324	213	81,98	84,15	78,88
09-10	594	318	276	503	284	219	84,68	89,30	79,34
10-12	869	455	414	701	388	313	80,66	85,27	75,60
11-12	761	324	437	585	247	338	76,23	76,23	77,34
MOYENNE							77,64	80,94	73,82

Source : CEB de Fara, 2013

Les taux d'admission au CEP restent très variés d'une année à une autre. Sur ces cinq dernières années le plus fort taux d'admission a été enregistré en 2009-2010 et est de 84,68%. Ce taux contraste avec celui bas de 64,64% enregistré en 2007-2008. En moyenne sur ces 5 années, le taux d'admission est de 77,64 %.

Notons également une disparité au niveau des taux d'admission. Les garçons ont des taux d'admission toujours plus élevés que ceux des filles. En moyenne les taux d'admissions des garçons s'élève à 80,94% contre 73,82% pour les filles.

6.1.2. Enseignement secondaire

6.1.2.1. Infrastructures

La commune de Fara compte cinq établissements secondaires dont trois (03) publics et deux (02) privés à savoir :

- Le lycée départemental de Fara

- Le collège d'enseignement général de Toné
- Le collège d'enseignement général de Nabou
- Le lycée privé saint Césaire
- Le collège privé Jean Bosco

6.1.3 Education non formelle (alphabétisation)

L'enseignement non formel dans la commune est assuré au sein des centres d'alphabétisation. On dénombre en 2012/2013 au total 17 centres d'alphabétisation qui dispensent des formations en Alphabétisation Initiale (AI) et en Formation Complémentaire de Base (FCB).

Pour la campagne 2012-2013, la situation des centres d'alphabétisation est présentée dans le tableau suivant :

Tableau 9 : Situation de l'alphabétisation

Année	N°	Centre/opérateur	Nombre d'alphabétisés			Niveau de formation		
			Total	Hommes	Femmes	AI	FCB	ABF
2012-2013	01	Bondani	25	12	13	X		
2012-2013	02	Sadon Bobo III	20	06	14	X		
2012-2013	03	Sadon Bobo II	22	07	15	X		
2012-2013	04	Sadon Bobo Peul	29	15	14	X		
2012-2013	05	Pomain Peul	27	00	27	X		
2012-2013	06	Pomain Djula	29	25	04	X		
2012-2013	07	Fara Secteur 3	29	13	16	X		
2012-2013	08	Mouhoun II	31	02	29	X		
2012-2013	09	Bilatio Fulfuldé	30	12	18	X		
TOTAL/AI actif			242	92	150			
2012-2013	01	Naouya	29	03	26		X	
2012-2013	02	Sadon Bobo	38	14	24		X	
2012-2013	03	Fara Secteur 1	15	04	11		X	
2012-2013	04	Nanano	22	04	18		X	
2012-2013	05	Sig-Nooguin	20	03	17		X	
2012-2013	06	Nabou/Nuni	20	01	19		X	
2012-2013	07	Nabou/Mooré	22	10	12		X	
2012-2013	08	Konzéna	30	19	11		X	
Total/FCB			196	58	138			
Total général			438	150	288			

Source : CEB de Fara, 2013

Contrairement au primaire et au secondaire, les femmes dépassent en nombre les hommes dans les centres d'alphabétisation. Elles représentent 65,76% des effectifs dans l'ensemble des centres d'alphabétisation contre 34,24 pour les hommes.

L'on constate que la formation se limite au FCB seulement. Aucune session d'ABF n'a été ouverte. Les différentes campagnes d'alphabétisations connaissent des problèmes liés à l'insuffisance d'opérateurs en *alphabétisation et de prise en charge* ; ce qui entraîne un faible niveau de fréquentation des centres et des abandons en cours de session. Notons à ce niveau la vétusté et le manque d'infrastructures et d'équipements (tables et bancs).

6.2. SANTE ET VIH/SIDA

La santé constitue un élément capital du développement humain. Depuis 1995, la stratégie nationale en matière de santé est basée sur la recherche de la sécurité sanitaire, par un accès à moindre coût, à des soins médicaux préventifs et curatifs.

Cette stratégie préconisée dans la lettre d'intention de politique de développement humain durable est fondée sur les principes suivants :

- une politique de soins de santé primaires mettant l'accent sur la prévention ;
- un système de co-financement des soins entre les pouvoirs publics et les communautés de base ;
- une véritable décentralisation des formations sanitaires permettant de garantir la participation des populations et la responsabilisation des collectivités locales ;
- un système d'incitation du secteur privé à créer des formations sanitaires et des officines pharmaceutiques.

6.2.1. Infrastructures sanitaires

Les données relatives aux formations sanitaires de la commune sont présentées dans le tableau ci-dessous :

Tableau 10: Infrastructures sanitaires de la commune

CSPS	Logement	Observation	Dépôt pharmaceutique	
			Communautaire	Privé
Fara	03	Passable	01	01
Toné	03	01 en mauvais état	01	00
Nabou	03	-	01	00
Kabourou	03		01	
Koumbia	02	Bon		
Total	14	-	04	01

Source : Statistique du CSPS de Fara

La commune de Fara compte cinq (05) CSPS parmi lesquels quatre (04) fonctionnels pour une population de 43.778 habitants. En se référant à la norme nationale qui est d'un CSPS pour 10 000 habitants, et en tenant compte des CSPS fonctionnels, le manque à gagner théorique est de un (1) CSPS. Mais si l'on considère les cinq CSPS existants dans la commune on peut dire que le ratio population/CSPS est l'un des meilleurs de la province (8755 personnes/CSPS).

On dénombre 5 dépôts pharmaceutiques dans la commune dont 1 dépôt privé et la disponibilité de 14 logements pour le personnel soignant.

Ce personnel est estimé à 26 agents dans toute la commune de Fara.

6.2.2. Principales pathologies

Les premières causes de consultation dans les formations sanitaires de la commune sont par ordre d'importance : le paludisme, les Infections Respiratoires Aiguës (IRA), les maladies diarrhéiques et les infections de la peau, les plaies, etc. Cette situation s'est aggravée avec l'apparition du VIH/SIDA qui prend de plus en plus de l'ampleur du fait des brassages des communautés à travers le mouvement des populations et l'orpaillage.

Le paludisme touche principalement les enfants de 0 à 5 ans et sévit surtout dans la période de juillet à septembre. Sa prévalence est en partie liée à la proximité du fleuve Mouhoun qui offre par l'humidité qu'il procure, un climat propice à la survie des moustiques. A titre d'exemple, il a été dénombré au CSPS de Fara, 5836 cas en 2012 pour une population de 19.999 habitants. A cela s'ajoute le manque d'hygiène dans les ménages et l'usage insuffisant de moustiquaire.

Les Infections Respiratoires Aigues (IRA) sévissent principalement pendant la période d'harmattan et précisément de décembre à février. Elles touchent également les enfants de 0 à 5 ans en grande partie. Au cours de l'année 2012, il a été dénombré 1.186 cas au CSPS de Fara.

Les maladies diarrhéiques s'étendent sur toute l'année mais surtout durant la période de juin à octobre. Elles sont essentiellement causées par l'insuffisance d'hygiène.

Tout comme les maladies diarrhéiques, les maladies de la peau sont liées au manque d'hygiène. On peut aussi ajouter les plaies infectées dues au manque de soin. Courant 2012, les agents de santé du CSPS de Fara, en ont soigné 798.

6.2.3 Fréquentation des CSPS

Le CSPS de Fara présente un faible taux de fréquentation dû à la pauvreté de la population, au difficile accès au centre de santé pour certains patients, à la médecine traditionnelle et à l'automédication.

6.2.4 Affection à VIH/SIDA dans la commune

La population est consciente de l'existence du VIH/Sida dans la commune grâce aux sensibilisations menées par les comités villageois mis en place au niveau des villages. Le CSPS de Fara a décelé courant 2012 18 femmes séropositives sur 1089 femmes enceintes dépistées parmi lesquelles 03 ont un suivi régulier et sous traitement ARV ; le reste étant considéré comme perdu de vue. En 2013, les données actuellement disponibles font état de 09 femmes séropositives dont 02 ont accouchées sont sous traitement ARV ainsi que leur nouveau-né.

6.3 EAU ET ASSAINISSEMENT

6.3.1 EAU

Les ouvrages hydrauliques de la Commune de Fara sont multiples parmi lesquels on peut citer quatre(04) châteaux d'eau reliés 10 bornes fontaines qui desservent le chef-lieu de commune plus quelques villages. On peut y dénombrer également des forages et des puits busés dont les états sont donnés dans le tableau ci-dessous :

Tableau 11: Etat des infrastructures hydrauliques de la commune de Fara

VILLAGES	PUITS		FORAGES				AEPS/PEA	
	Abandonnés	Permanents	Abandonnés	Fonctionnels	Pannes	Récents non équipés	Nombre Total	Bornes fonctionnelles
BILATIO	-	-	-	03	-	-	-	-
BOUZOUROU	-	-	-	04	-	-	-	-
DAHO	-	02	-	03	01	01	-	-
DAKAYE	01	02	-	04	01	-	-	-
DIANSI	-	-	-	02	-	-	-	-
FARA	01	12	03	30	-	-	01	04
FITIEN	-	-	-	03	-	-	-	-
KABOUROU	-	03	01	14	01	01	-	-
KAPA	-	-	-	02	-	-	-	-
KARABA	-	04	-	04	-	-	-	-
KONZENA	-	01	-	01	-	-	-	-
KOUMBIA	-	02	01	01	01	-	01	-
LARO	-	01	-	12	-	-	01	03
NABOU-NUNI	-	-	-	08	-	-	-	-
NABOU-Peulh	-	-	-	01	-	-	-	-
NANANO	-	01	01	00	-	-	-	-
NAOUYA	-	02	-	06	-	-	-	-
NASMA	-	-	--	02	--	-	-	-
NASSENE	-	-	-	02	-	-	-	-
POMAIN	-	04	-	05	01	01	-	-
SADON-Bobo	-	02	-	06	01	-	-	-
TIALLA	-	01	-	03	-	-	-	-
TON	-	02	-	07	-	-	01	03
TONE	-	02	-	09	-	-	-	-
PIA	-	-	-	01	-	-	-	-
TOTAL	02	41	06	133	06	03	04	10

Source : Mairie de Fara, Mai 2013

Outre les AEPS/PEA, on dénombre 133 forages fonctionnels, 06 forages abandonnés, 06 en pannes et 03 forages récents non encore équipés. En plus des forages, les puits busés sont au nombre de 41 permanents et 02 abandonnés dans la commune.

6.3.2 ASSINISSEMENT

L'assainissement dans la commune de Fara est caractérisé d'une part par l'absence de voirie ; et d'autre part par l'absence de système de collecte et d'évacuation d'ordures.

En effet, la gestion des ordures ménagères se fait de façon traditionnelle en ce sens que les femmes jettent les ordures dans la nature. Aucun dispositif de collecte, ni de traitement n'est encore mis en place au niveau de l'espace communal. Les handicaps majeurs à ce niveau sont le manque de savoir faire et d'équipements adaptés pour la mise en place d'un dispositif institutionnel de gestion des ordures ménagères.

Concernant la gestion des excréta, on observe de plus en plus une propension des populations à construire des latrines familiales. On retrouve les latrines publiques, au niveau des différents services déconcentrés de l'Etat, des écoles et du CSPS.

Au niveau des marchés, les hangars côtoient les dépotoirs sauvages. Il n'est pas institué un système d'entretien de ces lieux où se vendent les aliments cuits et directement consommables. Par ailleurs, les dépotoirs construits existants ne sont pas régulièrement vidés, devenant ainsi de véritables nids de parasites.

Au niveau des CSPS on note l'absence d'incinérateurs fonctionnels pour traiter les déchets médicaux.

6.4. SPORT, CULTURE ET LOISIR

Les activités culturelles et sportives sont peu développées dans la Commune de Fara. Néanmoins des compétitions sportives sont organisées dans la commune avec le concours de l'administration communale. A cet effet, la commune dispose d'une auberge du Maire en cours d'équipement, d'un terrain de football, d'une maison des jeunes, d'un complexe multimédia. Elle dispose aussi de sa propre équipe de football. Les loisirs sont diversifiés ; tandis que les uns se distraient autour de la calebasse de dolo, les autres dansent dans les bars ou regardent des films dans les divers vidéo- club que compte la commune.

6.5. ANALYSE DE L'ETAT DE LA PAUVRETE

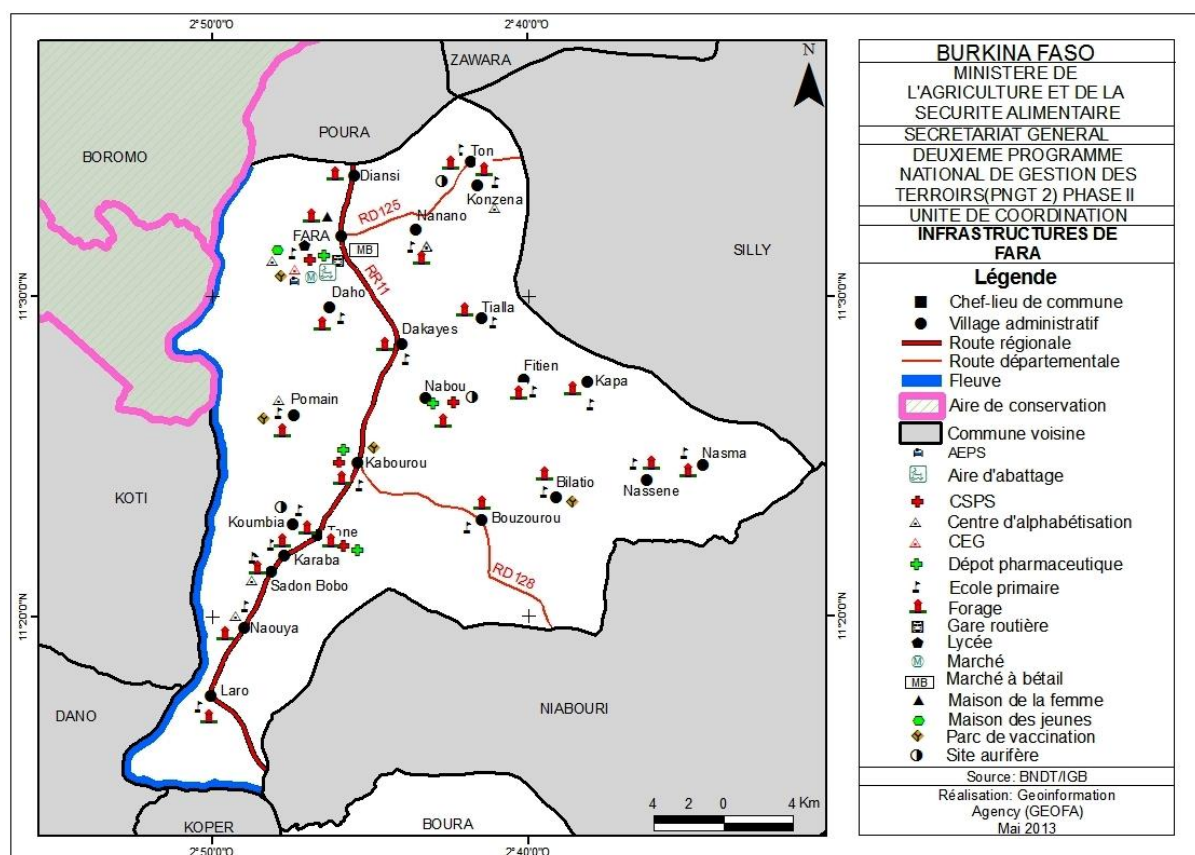
Les difficultés d'accès aux services de base à savoir l'alimentation, la santé, l'éducation, le logement et l'assainissement sont les principaux indicateurs de la pauvreté.

Ainsi, l'étude sur la pauvreté en 2006 (INSD) révèle que la pauvreté serait un phénomène essentiellement rural avec plus de la moitié de la population (52,9%) qui vit en dessous du seuil de pauvreté contre 5% en milieu urbain et 40,1% des ménages sont touchés par la pauvreté sur le plan national.

La région de la Boucle du Mouhoun avec une incidence de pauvreté de 52,7% fait partie des régions les plus pauvres. La province des Balé avec une incidence de pauvreté de 49,4% à un taux sensiblement inférieur à celui régional. Cependant, l'évolution croissante de la pauvreté dans la commune s'expliquerait par le fait que la majorité des ménages vit de l'agriculture de subsistance. Notons aussi l'insuffisance des structures d'appui aux producteurs et les difficultés d'accès aux crédits surtout pour les femmes, ainsi que l'inorganisation du secteur minier.

Ces chiffres sont révélateurs des conditions de vie précaire et du niveau de paupérisation de la population dans la province des Balé et surtout celle de la Commune de Fara. L'amélioration de la couverture sanitaire, l'accès à l'eau potable, à l'éducation et la promotion de l'hygiène et de l'assainissement contribuent à une sensible réduction du phénomène de pauvreté dans la Commune.

Carte 4 : infrastructures de FARA



VII. SECTEURS DE PRODUCTION

7.1 Agriculture et sécurisation foncière

L'agriculture constitue la principale activité socio-économique qui occupe la population de la commune de Fara. Elle est de type extensif à semi-intensif et les outils de production demeurent rudimentaires dans l'ensemble. Mais on note de plus en plus d'outils modernes de production (tracteurs, charrues, charrettes, moto pompes, des tracteurs...) et l'utilisation des nouvelles techniques agricoles notamment les techniques de Conservation des Eaux et des Sols, de Défense et Restauration des Sols (CES/DRS). Elle occupe plus de 90% de la population active.

7.1.1. Equipement agricole

Le niveau d'équipement des producteurs dans la commune est faible. L'agriculture est faiblement mécanisée. En effet, la majeure partie des producteurs utilise pour les travaux champêtres, le matériel tel que les houes, les machettes, les charrettes, les charrues à traction essentiellement bovine, les charrues, la houe manga, le butteur, etc. En dehors de ces outils, on note l'utilisation de quelques équipements modernes comme les tracteurs (deux à Fara, trois à Toné et deux à Bouzourou) et les motopompes.

Cette année(2013), la commune a reçu dix-huit(18) charrettes du PAPSA et soixante un (61) charrues au titre de l'opération cent mille charrues.

7.1.2. Spéculations agricoles

La situation de la production céréalière ainsi que celle des cultures de rente, des trois dernières campagnes agricoles, sont présentées dans les tableaux suivants :

Tableau 12: Situation de la production céréalière des trois dernières campagnes agricoles

Spéculations	Année			
		2010-2011	2011-2012	2012-2013
Mil	S	4767	3718.4	2528,02
	R	900	750	0,9
	P	4290.3	2788.8	2275,218
Sorgho	S	9236	9708.6	7346,34
	R	800	850	1,1
	P	7388.8	8252.3	8080.974
Maïs	S	6984	7846.3	5648,23
	R	3500	3500	2,5
	P	2444.4	27462.05	14120.575
Riz	S	694.1	691.9	593
	R	2500	3000	3
	P	1734.25	2075.7	1779
Superficie totale (ha)		20987	21965,2	16115,59
Production totale brute (kg)		15857,75	40578,85	26255,77
Pertes et semences (15%)		2378,66	6086,83	3938,36
Production disponible (kg)		13479,09	34492,02	22317,41

Source : ZAT/ Fara, Mai 2013

Les tableaux indiquent une prédominance des superficies allouées à la production des céréales. L'agriculture dans la commune est donc une agriculture orientée principalement vers la production de céréales.

Les principales spéculations céréalières produites sont par ordre d'importance le maïs, le sorgho, le mil et le riz.

Les cultures de rente sont : le coton, l'arachide, le voandzou, le sésame et la banane.

Le coton et la banane bénéficient d'une attention particulière de la part des producteurs qui amendent les surfaces sur lesquelles sont développées ces spéculations.

7.1.3. Production maraîchère

La production maraîchère est à ses débuts. Toutefois, l'existence de bas-fonds aménagés et aménageables ainsi que les potentialités en eau de production de la commune constituent des atouts pour le

développement du maraîchage. En 2007-2008, 38,5t d'oignons bulbs ont été produites, 1,5t de tomates, 2,5t de choux et 13t de divers autres produits maraîchers.

7.1.4. Organisations professionnelles

La filière coton : Elle est de loin la mieux organisée et bénéficie d'un appui attentionné. L'encadrement technique pour la production, la fourniture d'intrants, la commercialisation sont sous le contrôle de la SOFITEX. Selon les données de l'enquête, cette filière a connu une diminution du nombre de producteurs au niveau de la commune à cause de la baisse des prix d'achat aux producteurs.

La filière banane : Elle est organisée à travers une coopérative. La bananeraie a été créée en 1986 et se situe au secteur 1 de Fara. Selon les services de l'agriculture, les champs de banane couvrent une superficie de 140ha. La coopérative des exploitants de la bananeraie prend en charge les intrants nécessaires à la production. Elle comprend trente (30) membres. En moyenne, un producteur de banane peut réaliser environ 1 000 000 F de francs de recette par an. La demande de banane est selon les acteurs supérieurs à l'offre. La filière augure donc des lendemains encore prospères. Toutefois, la filière rencontre des problèmes qui s'expriment principalement en termes de coûts.

Il faut noter la présence d'autres groupements des producteurs de bananes à Karaba, Laro, Pomain et Signonguin, en plus de la coopérative.

7.1.5. Facteurs de production

La commune de Fara est assez arrosée et dispose d'un réseau hydrique significatif. De plus, elle regorge d'un nombre relativement important de bas-fonds. Le point sur ce potentiel est présenté dans le tableau ci-dessous.

Tableau 14: Localisation et importance des bas-fonds de la commune

<i>Localisation</i>	<i>Superficie BNA (ha)</i>	<i>Superficie BAM (ha)</i>	<i>Superficie PIB (ha)</i>
Tiala	n.i	35	n.i
Kabourou	n.i	75	n.i
Karaba	n.i	24	n.i
Daho	n.i	50	n.i
Laro	n.i	25	n.i
SOCAF	n.i	50	n.i
Toné	n.i	24	n.i
Nabou	n.i	32	n.i
<i>Total Commune</i>		<i>315</i>	

Spéculations	Année			
		2010-2011	2011-2012	2012-2013
Coton	S	2858	4647.5	816,30
	R	1100	1100	1,1
	P	3143.8	5112.25	897,93
Arachide	S	2239	2156	1348,01
	R	900	700	0,85
	P	2015.1	1509.2	1145,8085
Sésame	S	648	1206.7	558,42
	R	800	700	0,75
	P	518.4	844.69	418,815
Niébé	S	112.5	1399.2	994,60
	R	900	700	0,9
	P	1012.5	979.44	895,14
Voandzou	S	56	59.4	18,31
	R	800	700	0,75
	P	44.8	41.58	13,7325
Superficie totale (ha)		5913,5	9468,8	3735,64
Production totale brute (kg)		6734,6	8487,16	3371,43
Pertes et semences (15%)		1010,19	1273,07	505,71
Production disponible (kg)		5724,41	7214,09	2865,72

BNA =Bas-fonds Non aménagés ; BAM=Bas-fonds aménagés ; PIB=Périmètre irrigué en aval du bas-fonds*n.i* = non indiqué

On dénombre dans la commune environ 315 ha aménagés et environ 450 ha de bas-fonds aménageables. Notons que les agriculteurs de Fara bénéficient de terres bien adaptées aux productions végétales ; cependant la pression démographique va de plus en plus grandissante dans la commune et réduit la disponibilité en terres. Bien que la commune soit une zone de forte migration agricole, l'accès à la ressource édaphique est possible pour tous les producteurs.

7.1.6. Contraintes et potentialités de l'agriculture

L'agriculture en tant que premier secteur économique connaît un potentiel non négligeable. Cependant elle est confrontée à de multiples contraintes qui sont consignées dans le tableau suivant :

Tableau 13 : Contraintes et potentialités de l'agriculture

Potentialités	Contraintes
-Potentiel agronomique des sols élevé. -Existence de bas-fonds aménagés (315 ha) - existence de bas-fonds aménageables - Existence de retenues d'eau (Barrage) -Existence de quelques équipements agricoles -Adoption de quelques techniques agricoles (culture attelée, fosses fumières, cordons) -Existence de la main d'œuvre agricole -Encadrement technique de proximité - Organisation des producteurs en coopératives groupements, unions - Présence de micro finances qui financent le secteur agricole	-Insuffisance des équipements agricoles - Baisse de la fertilité des sols -Faible aménagement des bas-fonds - défrichements importants - Faible capacité technique des producteurs - Insuffisance de personnel d'encadrement - Faible adoption des innovations

Source : Service de l'Agriculture de Fara

Tableau 16: évolution du cheptel de la commune

ESPECES	2009	2010	2011	2012	2013
Bovins	15606	15919	16237	16561	16893
Ovins	11480	11767	12061	12362	12672
Caprins	8652	8912	9179	9454	9738
Porcins	6132	6267	6404	6545	6689
Asins	1428	1457	1486	1516	1547
Volaille	87125	89304	91536	93824	96170

Source : ZATE/Fara, Mai 2013

7.2 Elevage

7.2.1. Cheptel

L'élevage est de façon générale, la deuxième activité économique de la commune de Fara. Il est l'activité principale pour certains acteurs (les peuhls le plus souvent) ou une activité secondaire (pour les agriculteurs). Les principales productions animales sont par ordre d'importance numérique la volaille, les bovins et ovins (Tableau 16). **Ces chiffres, traduisent l'importance de l'élevage dans la commune.**

7.2.2. Fonctions de l'élevage

A l'instar des autres régions agricoles du pays, l'élevage constitue une activité complémentaire avec l'agriculture dans la commune de Fara. Il joue cinq principales fonctions :

- la fonction économique : l'élevage participe à la formation du capital de l'exploitation agricole. Il a un rôle de régulateur à travers l'apport de revenus permettant de compenser les déficits des productions végétales et parfois de rente;
- la fonction d'apport protéique : les animaux sont élevés pour leur chair. A Fara, on consomme surtout les petits ruminants et la volaille ; les autres espèces sont le plus souvent destinées à la vente dans des marchés plus florissant tels ceux de Ouagadougou et du Ghana ;
- la fonction de capitalisation : le cheptel constitue une sorte d'épargne des revenus excédentaires tirés des productions végétales ; en effet, le surplus de vivres est souvent vendus pour l'achat d'animaux en année de bonne récoltes.
- la fonction énergétique : les animaux sont élevés aussi pour leur force de travail. Ils participent ainsi aux travaux champêtres (labours, semis, sarclage,...) et au transport des hommes et des produits ;
- la fonction de production de fumure organique : cette fonction est de plus en plus sollicitée pour l'enrichissement des sols.

D'une manière générale, l'élevage joue un rôle essentiel dans la lutte contre la pauvreté au sein de la commune.

7.2.3. Systèmes de production

Malgré son rôle indéniable les pratiques d'élevage demeurent traditionnelles de type extensif. Les intrants utilisés pour l'alimentation sont par conséquent constitués principalement du pâturage naturel. Toutefois en saison sèche, les sous-produits agro-industriels sont utilisés en complément de l'alimentation des bêtes. Chaque année pendant cette saison, la transhumance est pratiquée vers l'Ouest et le Sud-Ouest pour la recherche de pâturage et d'eau. L'embouche est encore au stade embryonnaire et concerne les bovins et les petits ruminants.

Compte tenu de l'absence de zone de pâture officielle, les animaux paissent principalement dans les terres non encore occupées par les agriculteurs. Avec l'expansion de l'agriculture, ces aires de pâtures se réduisent considérablement d'année en année. Les pistes à bétail existant sont elles aussi obstruées pour diverses raisons. Ce qui rend difficile l'accès des cheptels à certains endroits.

En saison pluvieuse, l'alimentation est constituée par les pâturages des jachères et les brousses. A cette saison, l'abreuvement s'effectue dans les mares, les marigots et les plans d'eau.

En saison sèche, les ruminants sont toujours gardés dans le système d'élevage peul mais sont laissés en divagation dans le système d'élevage des autres ethnies. L'alimentation en eau s'effectue dans le marigot et dans les forages ou encore à domicile lorsque l'effectif est faible ou lorsque le propriétaire dispose d'une main d'œuvre importante et de moyens adéquats pour l'approvisionnement en eau. L'essentiel de l'alimentation est constitué par les pâturages naturels, les résidus de culture, et une complémentation avec

les fanes d'arachide stockés et les sous-produits agro-industriels (tourteau de coton, son de céréales) qui du reste ne sont pas disponibles. Ces réserves alimentaires sont en grande partie destinées aux ruminants.

7.2.4. Infrastructures d'élevage

Les infrastructures pastorales dans la commune de Fara sont les suivantes :

- deux(2) pistes à bétail officiellement reconnues,
- quatre(4) parcs métalliques de vaccination situés à Fara, Kabourou, Bilatio et Pomain.
- Un(1) couloir de vaccination métallique situé à Karaba pour un privé.

On note donc une insuffisance des infrastructures d'élevage en matière de santé animale, d'accès à l'eau d'abreuvement et de mobilité.

7.2.5. Epizooties

Les principales maladies animales dans la commune sont :

- La trypanosomiase animale, favorisée par l'humidité (donc la présence du fleuve) et qui sévit surtout en saison hivernale car répandu par le canal des mouches
- La pasteurellose qui s'attaque aux bovins et aux petits ruminants
- Le charbon symptomatique qui apparaît de façon sporadique.
- La pseudo-peste aviaire ou maladie de Newcastle
- Les parasitoses internes et externes
- La trichomonose des pintadeaux
- La fièvre aphteuse
- Les babesioses
- Les puropasmoses
- La variole aviaire
- La maladie de Gomboro

Les taux de vaccination sont moyens au niveau des bovins et des volailles (estimés à 60%). Par contre chez les petits ruminants ces taux sont très bas (environ 20%).

L'encadrement en santé animale est assuré par un agent vétérinaire du service des ressources animales et un vétérinaire privé. Des Vulgarisateurs Volontaires Villageois (VVV) au nombre de dix-neuf (19) ont aussi été formés. Néanmoins, le besoin en personnel au niveau du service des ressources animales se pose.

7.2.5. Commercialisation des produits de l'élevage

Le commerce des produits de l'élevage est développé dans la commune. Les produits sont proposés aux marchés locaux, nationaux et internationaux. Au niveau international les exportations sont destinées principalement au Ghana. Les exportations à destination de la Côte d'Ivoire et du Nigeria sont très faibles.

Pour accompagner ce commerce, la commune est dotée d'un quai d'embarquement et d'un marché à bétail.

De 2006 à 2008 il a été commercialisé.

Tableau 17: Exportation des produits de l'élevage

Produits Année	Bovin	Caprins	Ovins
2006	1340	-	-
2007	1168	175	743
2008	969	-	-

Source : ZATE Fara

L'on constate une irrégularité dans l'enregistrement des données aussi bien dans le temps que par spéculation. Cet état de fait rend difficile l'analyse comparée des données. Toutefois il se dégage de ce tableau que l'évolution des exportations est irrégulière. De mille trois cent quarante (1340) têtes en 2006, il est comptabilisé mille cent soixante-huit (1168) têtes de bovins exportées en 2007.

Outre les exportations, une quantité non négligeable d'animaux sont abattues et vendues. Le tableau ci-après présente les statistiques de Fara ville.

Tableau 14: Abattage contrôlé d'animaux à Fara ville

Produits Année	Bovin	ovins	caprins	Asines	canins	porcs
2006	166	469	5 109	16	01	440
2007	129	459	5 077	28	00	467
2008	205	745	4512	28	00	373

Source : ZATE/ Fara

A partir de ce tableau, l'on constate que la consommation interne est importante. De façon globale, les abattages contrôlés augmentent d'une année à l'autre. Ils sont passés pour les bovins de cent soixante-dix (166) en 2006 à deux cent cinq (205) pendant onze (11) mois de l'année 2008. Le nombre de têtes d'ovins est passé du simple (469) au double (745) en deux années.

7.2.6. Contraintes et potentialités de l'élevage

Les principales potentialités et contraintes à l'épanouissement de cette activité dans la commune de Fara sont indiquées dans le tableau ci-dessous.

Tableau 19: Principales potentialités et contraintes de l'élevage

Potentialité	Contraintes
- Importance relative du cheptel - Diversité des espèces animales (bovins, ovins, caprins, asines, volaille etc...) - Présence d'agents vétérinaires - Existence de fourrage naturel - Présence de quelques parcs de vaccination - Présence de points d'eau - Existence d'OP	- Mortalités des animaux - Difficultés d'abreuvement des animaux en saison sèche - Faible adoption des innovations - Insuffisance de pâturages en saison sèche - Conflits agriculteurs éleveurs - Absence et obstruction de pistes à bétail - difficultés d'approvisionnement en intrants zootechniques

7.3. Cueillette

Elle s'exerce dans un cadre traditionnel et repose sur l'exploitation des feuilles, des fruits et des graines ou amandes de certaines espèces végétales (tableau 22). Ce sont le néré, le karité, le *Detarium*, le tamarin, etc. Cette activité constitue une source de revenus substantiels pour les femmes à travers la fabrication du soumbala, du beurre de karité.

Tableau 20: Quelques espèces faisant l'objet de cueillette

Nom scientifique	Nom en français	Nom en mooré	Utilisation
<i>Butyrospermum parkii</i>	Karité	Taaga	Fruits, feuilles, écorces
<i>Lannea microcarpa</i>	Résinier	Sibga	Fruits, écorces
<i>Anogeissus leocarpus</i>	Boulot d'Afrique	Siiga	Ecorces
<i>Bombax costatum</i>	Kapokier	Voaka	Calice, feuilles
<i>Mitragyna inermis</i>	Pied d'éléphant	Yilga	Ecorces
<i>Diospyros mespiliformis</i>	Ebénier de l'ouest africain	Gaanka	Fruits, écorces
<i>Adansonia digitata</i>	Baobab	Toega	Fruits, feuilles, écorces
<i>Balanites aegyptiaca</i>	Dattier du désert	Kièglga	Fruits, feuilles, fleurs.
<i>Detarium microcarpa</i>		Kagadaga	Fruits
<i>Azelia africana</i>		Kankalga	Feuilles, fruits, écorces
<i>Tamarindus indica</i>	Tamarinier	Pousga	Fruits, feuilles, écorces
<i>Sclerocarya birea</i>	Prunier	Nobga	Fruits, écorces
<i>Parkia Biglobosa</i>	Néré	Roanga	Gousses, écorces, feuilles, graines

Sources : Enquêtes GEOFA, Mai 2013

7.5. Orpaillage

Le sous-sol de la commune regorge d'or et permet ainsi à de nombreuses personnes d'exercer des activités d'orpaillage. C'est une activité qui est menée de façon saisonnière. En Effet, pendant l'hivernage les orpailleurs vaquent à des activités agricoles. Ils ne reviennent pour les fouilles qu'après les moissons.

L'orpaillage dans la commune est réalisé de façon artisanale et reste encore très mal organisé.

A Fara, les autochtones ne pratiquent plus cette activité comme leurs ancêtres pour des raisons culturelles. Il leur est culturellement interdit de chercher de l'or. L'activité est donc menée par les immigrants venant des autres communes.

7.6. Artisanat

Le secteur de l'artisanat est diversifié mais peu développé dans la commune de Fara. On a recensé des maçons, des menuisiers, des soudeurs, des mécaniciens, des tailleurs, des réparateurs de moulins et forages, des forgerons, des tisserands, des fabricants de nattes en tige et des potières. Les forgerons et les

tisserands voient le marché de leurs produits se réduire de plus en plus à cause de l'arrivée en masse des produits manufacturés.

Les artisans traditionnels ne sont pas organisés en corps de métier, chaque artisan exerce individuellement son métier. L'artisanat moderne par contre est organisé en groupement qui souffre toujours cependant de la faiblesse des capacités.

VIII. LES SECTEURS DE SOUTIEN A LA PRODUCTION

8.1-Commerce/l'économie locale

Le commerce dans la commune est dominé par les transactions des produits locaux, les échanges des produits industriels et de consommation courante. L'activité commerciale est structurée autour des principales branches suivantes :

- le commerce général organisé autour de la vente de produits manufacturés comme les matériaux de construction, les fournitures de bureau, les cycles et pièces détachées, l'alimentation générale, carburant et lubrifiants, tissu et confection, etc.
- le commerce des produits de l'élevage (bétail, viande, cuirs et peaux) : La commune dispose d'un marché à bétail et d'un quai d'embarquement, d'un abattoir et des aires d'abattage. Le commerce de bétail est exercé par des grossistes qui travaillent avec les acheteurs locaux.
- le commerce des produits céréaliers et maraîchers : Le commerce des céréales est pratiqué dans tous les marchés locaux et les transactions portent sur de faibles quantités. Quant au maraîchage, elle demeure une activité pratiquée dans la commune, surtout autour des retenues d'eau. Les principales productions sont écoulées dans tous les marchés locaux principalement sur le marché central et vers l'extérieur (Ghana surtout).
- le commerce des produits de l'artisanat (articles de maroquinerie, de teinture, de tissage et de la forge) s'effectue sur les marchés locaux ou par l'exportation vers les marchés d'Ouagadougou au profit de revendeurs.

Les activités commerciales au niveau du marché de Fara sont développées cependant, on note la faiblesse des infrastructures marchandes existantes. Ce marché compte seulement quinze (15) boutiques de rues avec quatre (04) hangars construits par la mairie. Notons que la location de ces boutiques constitue une source de recette pour le budget communal. Le coût mensuel de location par boutique est de 8500F. La location des hangars quant à elle est de 1500F le mois.

Les contraintes et potentialités du commerce et du transport dans la commune de Fara sont consignées dans le tableau ci-dessous :

Tableau 21: Principales potentialités et contraintes

Potentialités	Contraintes
Existence d'un marché qui s'anime véritablement tous les six(6) jours ; Existence de produits commerciaux ; Existence des sites d'or	L'absence d'un marché véritablement ménagé Absence d'électrification du marché et à la gare routière. Dégradation du tronçon Fara au carrefour (croisement du national numéro un) Prix des impôts et taxes élevés ; Insuffisance de poubelles au marché Insuffisance financière pour les commerçants Accroissement du banditisme (insécurité des commerçants) Incivisme des acteurs ; Faible organisation des acteurs

Sources : Enquêtes GEOFA, Mai 2013

8.2- Transport

Le transport dans la commune de Fara est assuré par les véhicules communément appelés dinas ; camions, les tricycles, les motos, les vélos et les charrettes à dos d'âne.

La commune est reliée à la route nationale RN1 par la route régionale RR11 sur une distance de 30km environ.. L'état de la route est un facteur très capital dans les échanges commerciaux et pour la sécurité de la vie humaine. . Cependant, le mauvais état des routes constitue un des obstacles majeurs au développement de la commune d'où la nécessité d'améliorer l'état du réseau routier.

Fara, chef-lieu de la commune est reliée aux autres villages par des pistes tertiaires.

8.3- Tourisme et hôtellerie

La commune ne dispose pas sites touristiques cependant la commune dispose de sites d'or qui draine beaucoup des jeunes à la recherche d'un revenu amélioré. La commune dispose d'une seule auberge dans l'enceinte de l'ancienne mission. Le tableau ci-dessous donne le nombre et la nuitée des chambres de cette auberge.

Tableau 22: nombre de chambre de l'auberge

Types de chambre	Nombre	Nuitées (en FCFA)
Chambres climatisées	02	10000
Chambres ventilées	04	4000
Chambre non ventilées	05	3000

Source : enquête terrain

NB : Deux auberges sont en construction dans la commune.

8. 4-Communication

La communication dans la commune comporte trois composantes qui sont la poste, la télécommunication et les médias.

8.4.1La poste

La Société Nationale des Postes (SONAPOST) est représentée à Poura. Elle assure la collecte, l'acheminement et la distribution des objets de correspondance (courrier ordinaire et courrier CHRONOPOST). Elle se consacre également à l'émission et au paiement des mandats puis à la mobilisation de l'épargne nationale à travers la Caisse Nationale d'Epargne (CNE).

8.4.2La télécommunication

Les principaux produits sont le téléphone fixe, la téléphonie mobile cellulaire. La commune est couverte par la téléphonie mobile (AIRTEL,).

Le réseau fixe enregistre lui aussi de grands progrès avec un accroissement de la couverture Géographique.

8.4.3 Les mass médias

La commune ne dispose pas de radio. Cependant, les émissions de la radio Poura située à 10km, couvrent la commune On note aussi au niveau de l'audiovisuel que les chaînes étrangères sont de plus en plus captées grâce aux antennes paraboliques. Aussi les émissions de la chaîne de télévision nationale sont également suivies partout dans la commune. En ce qui concerne la presse écrite, les journaux édités à Ouagadougou desservent la commune grâce aux transporteurs.

8.5- Institutions financières

Le réseau bancaire est inexistant dans la commune. Néanmoins, on dénombre trois institutions de micro finances au niveau du chef-lieu.

Ces trois institutions de micro-finances ont pour tâche la collecte de l'épargne et l'octroi de crédits.

8.6-Energie, mines et carrières

8.6.1 Le réseau électrique

A l'instar d'autres communes du Burkina, l'énergie électrique est produite et distribuée dans le chef-lieu par la Société Nationale Burkinabé d'Electricité (SONABEL). Seul le chef-lieu est couvert par le réseau. L'électricité, d'origine thermique est produite localement et distribuée à l'échelle de la ville par un réseau basse tension.

8.6.2 Les autres sources d'énergie

Les autres sources d'énergie dans la commune sont constituées par :

- le bois et le charbon de bois : Le bois de chauffe et le charbon de bois constituent les principales sources d'énergie localement utilisée pour la cuisine et dans la préparation du dolo, aussi bien pour les populations rurales ;
- les hydrocarbures : le mode d'éclairage le plus répandu dans la commune étant la lampe tempête (*le réseau d'électricité n'étant localisé qu'au chef-lieu de la commune*), le pétrole est un des hydrocarbures le plus couramment utilisé par les populations particulièrement en zone rurale. On constate de plus en plus une consommation du gaz butane pour la cuisine en ville surtout dans les familles où le chef de ménages exerce un métier du secteur tertiaire. La distribution des hydrocarbures dans la commune est assurée par deux petites stations-services à savoir OTAM et EXEL. Les autres localités de la commune sont approvisionnées par des détaillants et des petits revendeurs.

8.6.1 Les mines et carrière:

Le sous-sol de la commune possède de l'or et constitue une source de revenu pour bon nombre des jeunes. Le budget communal également en tire ses sources de revenus car il y a des taxes que les exploitants reversent à la commune. En effet, pendant l'hivernage, les orpailleurs vaguent à leurs activités agricoles et en saison sèche, ils y reviennent pour la fouille. Cette activité est réalisée de façon artisanale et mal organisée.

L'orpaillage est culturellement interdit aux autochtones, seuls les immigrants mènent cette activité. Les villages qui disposent de ces sites sont entre autre: Lanfiera, Bakoé, Bossourou, etc.

IX - GOUVERNANCE LOCALE

9.1- Evolution administrative

Fara est passé du statut d'arrondissement à celui de département de la province de la Sissili, par Ordonnance N°83-012/CNR/PRES du 15 septembre 1983, portant découpage du territoire en trente (30) provinces. Il comptait vingt-quatre(24) villages et était dirigé par un Préfet.

Par la loi N°009/ADP du 24 Avril 1996, portant création et dénomination de quinze (15) nouvelles provinces, fut créée la province des Balé, de laquelle devait relever désormais le département de Fara. En 1998, Fara fut une délégation spéciale dirigée par un préfet –maire.

Dans sa politique de gestion du territoire, le gouvernement a initié un processus de communalisation intégrale du territoire marqué entre autres par l'adoption du code général des collectivités territoriales en

décembre 2004 et les élections municipales intervenues le 26 mars 2006. A la faveur de ces élections le département de Fara est devenu l'une des trois cent deux(302) communes rurales que compte le Burkina Faso. C'est désormais une collectivité territoriale administrée par un maire. Elle compte aujourd'hui vingt-cinq(25) villages parmi lesquels Fara, le chef-lieu de la commune.

9.2- Administration locale

92.1. Conseil Municipal (CM)

La commune de Fara a été créée en 2006 dans le cadre de la communalisation intégrale au Burkina Faso. Pour la présente mandature Elle est dirigée par un conseil municipal de quarante-huit(48) conseillers dont huit(08) femmes.

Le conseil municipal, organe délibérant, définit les grandes orientations en matière de développement communal. Les décisions prises par le Conseil Municipal sont exécutées par le Maire (l'exécutif) élu parmi les conseillers municipaux pour une durée de cinq (5) ans.

Le conseil municipal de Fara est composé de trois(3) forces politiques l'AND/PJS, le CDP, et l'UPC. Il est toutefois dominé par le CDP.

Tableau 15: Répartition des conseillers par partis politiques

Partis politiques	Nombre de conseillers	Pourcentage (%)
AND/PJS	03	06,25
CDP	31	64,58
UPC	14	29,16
Total	48	100

Source : Mairie de Fara, Mai 2013

Le maire est appuyé dans ses missions de gestion de la municipalité par deux(02) adjoints et quatre(04) agents permanents. Outre les deux organes fonctionnels, il existe quatre (04) commissions permanentes. Ce sont :

- la commission « affaires générales, sociales et culturelles »
- la commission « affaires économiques et financières »
- la commission « environnement et développement local »
- La commission aménagement du territoire et gestion foncière

Au cours du premier mandat, les sessions se sont tenues régulièrement.

Au sein des conseillers, on relève que 85,42 % sont instruits. Chez les hommes ce taux est très élevé contrairement aux femmes. En effet, 27,3% des femmes au conseil sont analphabètes contre seulement 3,85% chez les hommes.

Tableau 16: Niveau d'instruction des conseillers

	Primaire	Secondaire	Supérieur	Alphabétisé	Néant
Femmes	00	02	00	02	02
Hommes	04	18	01	16	03
Total	04	20	01	18	05

Source : Mairie de Fara, Mai 2013

Le fonctionnement des commissions permanentes n'est pas optimal. Ce qui donne une charge importante de travail à l'exécutif. Les principales causes sont l'analphabétisme de certains membres et la faiblesse des niveaux d'instruction, la faiblesse des capacités des conseillers sur les questions de décentralisation et de gestion locale, la méconnaissance de leur rôle et le manque de moyens (financiers et matériels etc.).

9.2.2. Conseils villageois de développement (CVD)

La loi N°055-2004/AN portant Code général des collectivités territoriales au Burkina Faso et Textes d'applications, définit à sa Section 1, paragraphe 1 et l'article 222, la mise en place dans chaque village, d'un conseil villageois de développement. L'article 223 quant à lui définit les grandes attributions des CVD. Ces principales attributions se présentent comme suit :

- Contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre des plans communaux de développement ;
- Contribuer à la promotion du développement local dans le village ;
- Participer aux activités des différentes commissions mises en place par le conseil municipal pour la gestion et la promotion du développement local.

Le décret N°2007-1032/PRES/PM/MATD du 22 janvier 2007, portant organisation et composition, fonctionnement des CVD vient parachever le processus légal de mise en place des CVD.

Tous les villages de la commune de Fara sont dotés d'un Conseil Villageois de Développement qui est fonctionnel. Toutefois, ces nouvelles structures restent handicapées par la faiblesse des capacités de leurs membres.

9.2.3 Canaux de communication

- Communication interne au conseil municipal

Les canaux de communication qu'utilisent les membres du conseil communal pour passer un message entre eux dépendent de la nature du message. Le téléphone portable est de loin le moyen de communication dont a recours l'exécutif pour passer un message court et précis (convocation à une rencontre, rappel d'une information, fixation/modification d'une date arrêtée, etc.) aux autres conseillers. Il est aussi fait usage de circulaires lorsque l'information est de nature officielle et exige des traces. Pour ce qui concerne la tenue des sessions, les canaux de communications utilisés sont la circulaire et le téléphone portable.

- Communication entre le conseil la population et l'extérieur

Pour passer les informations à la population, les conseillers jouent le rôle d'intermédiaire. En général, ils transmettent les informations dans leur communauté par le "bouche à oreille". Le conseil municipal a aussi recours aux affiches et aux communiqués radiophoniques.

La mairie de Fara ne dispose ni d'un site internet, ni d'une adresse mail, outils indispensables de nos jours pour porter des messages/informations permanent(e)s de grand volume à des distances très importantes. Les communications avec l'extérieur se font donc par téléphone. Ce moyen de communication n'est pas efficace dans l'envoi de documents. Si la commune se limite à celui-ci, la mise en œuvre de sa politique de communication autour des actions du PCD, surtout à l'endroit de ses partenaires extérieurs, risque d'être difficile. Il est plus aisé et pratique d'envoyer un document par mail que par quelques autres moyens que ce soit, surtout lorsqu'il s'agit de l'extérieur du Burkina Faso.

- Communication en prévision autour du Plan communal de développement

Les autorités communales prévoient élaborer un plan de communication autour du PCD. Ce plan sera mis en œuvre dès l'autorisation de mise en œuvre du plan. Des actions de communication seront menées :

- à l'endroit de la population résidente. Le contenu du plan sera porté à leur connaissance et leur adhésion aux actions de développement sera sollicitée ;
- à l'endroit des fils et filles, des amis de la commune pour une éventuelle participation à la réalisation des actions prévues dans le PCD ;

- à l'endroit des partenaires extérieurs de la commune pour une éventuelle participation à la réalisation des activités du PCD ;

Cette communication exigera des charges qui seront inscrites dans le Plan Communal de Développement.

9.2.4. Conseil municipal autorités administratives et coutumières

Le conseil municipal de la commune de Fara entretient des rapports de travail avec les autorités administratives et coutumières présentes sur le territoire local. Le chef traditionnel et les services compétents de la mairie ou de l'administration publique sont souvent sollicités pour aider à la résolution de conflits entre les individus, surtout les cas de conflits sociaux.

9.3- Sécurité

En matière de sécurité, on note dans la commune la présence d'un commissariat de police. Depuis 3 ans l'insécurité a significativement baissé. Les attaques à mains armées enregistrées en 2006 ont été stoppées. Aujourd'hui l'insécurité ne se traduit que par des vols mineurs (portables, vols avec effraction, vols de bétail), et l'insécurité routière. A côté des forces de polices régulières, des polices de proximité ont été mise en place pour améliorer la couverture sécuritaire. Cependant elles ne sont pas fonctionnelles

Les actions de services de sécurité restent limitées par l'insuffisance d'agent et de moyens financiers. En effet, les effectifs déjà réduits, doivent assurer la protection de certains services administratifs, participer à la collecte de taxes et couvrir l'ensemble des vingt-cinq (25) villages de la commune, parmi lesquels certains se situent à plus de 45km du service de police. La police dispose certes d'une moto, mais n'a pas de dotation pour en assurer la maintenance et le carburant. En outre, l'efficacité des forces de sécurité se trouve confrontée au manque de collaboration de la population.

Ainsi, les contraintes liées à la sécurité dans la commune se résument entre autres à :

- l'insuffisance de logistique ;
- l'insuffisance de personnels (huit (8) agents de police)
- l'insuffisance de dotation en matériels et d'équipements ;
- le manque de collaboration de la population ;
- etc.

X- CONFLITS ET GESTION

Le tableau résume les principaux types de conflits rencontrés au niveau de la commune de Fara, leurs principales causes ainsi que leurs modes de règlement.

<i>Types de Conflits</i>	<i>Causes</i>	<i>Moyens de règlement</i>
Conflits fonciers	-Retrait de champs -Orpaillage -Croissance démographique -Mauvaise interprétation de la RAF	-Conciliation -Voie coutumière -Voie administrative -Sensibilisation -Mesures dissuasives
Conflits agriculteurs-éleveurs	-Dégâts de champs causés par les animaux -Manque du POS (plan d'occupation des sols) -Ignorance	Idem

XI. LE BUDGET COMMUAL

11.1 analyse de l'évolution du budget communal

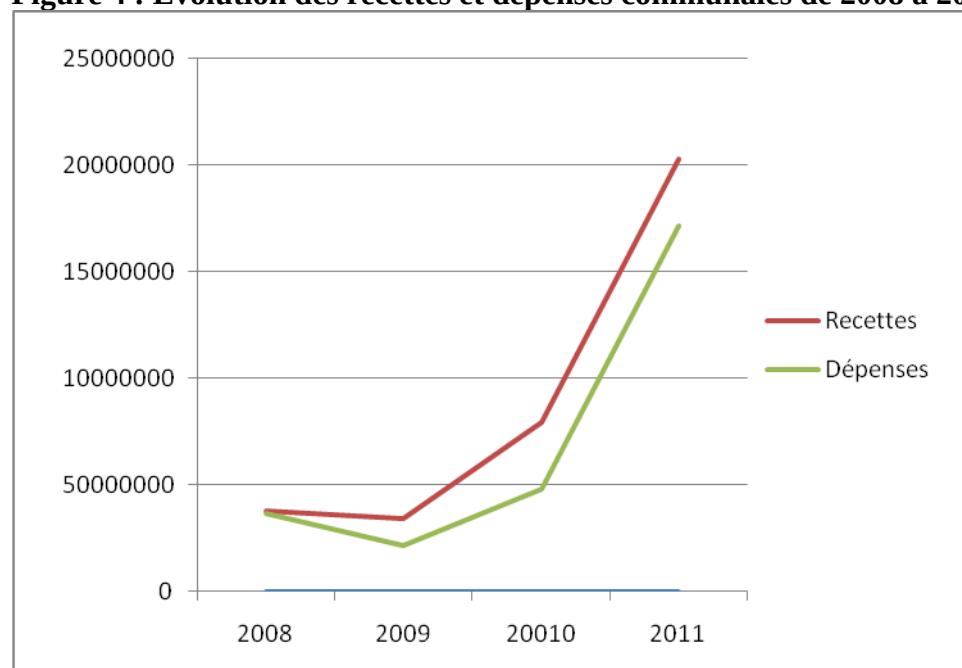
Le taux moyen de recouvrement égal à 72%. Ceci signifie un effort de recouvrement acceptable par rapport aux prévisions. Quant aux dépenses qui se subdivisent en fonctionnement et investissements, il est donné de constater un taux moyen d'investissement égal à 31% par rapport aux dépenses totales émises. Cet effort d'investissement est relativement acceptable car le CGCT prévoit un taux de 30% consacré à l'investissement. Les dépenses consacrées au fonctionnement engrangent la grande part des dépenses totales, soit un taux moyen de 69%. Ainsi, un effort continu dans le sens de recouvrement et d'investissement de la part de la commune permettrait aussi d'amorcer son développement.

Tableau 17: Evolution du budget communal de 2008 à 2011

Année	Prévisions	Recouvrement (Recettes)	Taux de recouvrement	Dépenses de fonctionnement	Dépenses d'Investissement	Dépenses totales (émises)
2008	50496931	38301304	75,85%	20956495	15681370	36637865
2009	45575442	34407393	75,50%	20757144	973500	21730644
20010	129621884	79401811	61,25%	46919222	1571200	48490422
2011	272452605	202791105	74,43%	42135692	129438856	171574548

Source : Comptabilité de la Mairie de Fara (Avril 2013)

Figure 4 : Evolution des recettes et dépenses communales de 2008 à 2011



Source : Comptabilité de la Mairie de Fara (Avril 2013)

L'analyse de la courbe ci-dessus montre que les recettes communales ont beaucoup évolué au cours de deux dernières années (2010 et 2011). Ceci peut s'expliquer par l'accroissement de l'assiette fiscale et/ou le civisme fiscal. Les dépenses quant à elles, évoluent en fonction des recettes. Ceci confirme la théorie qui dit que lorsque le revenu augmente, la consommation également augmente.

11.2 Perspectives d'amélioration du niveau des recettes

La faiblesse du budget communal dépend de la faiblesse de l'économie locale certes, mais l'absence des taxes domaniales en est une des causes principales. L'absence des taxes de résidence, des taxes de

jouissance, des droits de place, des taxes de mutations de parcelles est aussi remarquable et remarquable que celle de la patente (impôts des entreprises formelles).

D'une manière générale, les facteurs explicatifs de la faiblesse des budgets communaux sont nombreux et corrélatifs c'est-à-dire qu'ils sont les causes les uns des autres. Ce sont ces relations de causes à conséquences qui expliquent la difficulté des politiques financières.

- **La faiblesse des recettes fiscales.**

La faiblesse des recettes fiscales est due à l'étroitesse de l'assiette fiscale et à l'incivisme fiscal des populations locales ; la construction des infrastructures marchandes et les formations/ sensibilisation des contribuables devrait contribuer à améliorer le niveau de recouvrement.

- **L'étroitesse de l'assiette fiscale.**

Le potentiel de taxes et impôts à collecter est faible parce que l'économie locale n'est pas très dynamique. Pour une commune donnée, la taille de l'assiette fiscale est doublement proportionnelle à la population et au dynamisme de l'économie locale. La faible diversification des activités explique l'étroitesse de l'assiette fiscale ;

- **L'incivisme fiscal.**

Pour un citoyen, savoir que l'administration communale fonctionne grâce à sa propre contribution fiscale relève du civisme fiscal. Le contraire est appelé incivisme fiscal et est le fait de l'ignorance des contribuables et du refus. Dans ce sens, des actions intensives de sensibilisations à l'égard des contribuables sont primordiales ;

- **L'absence d'un fichier exhaustif des contribuables.**

Le recensement des contribuables devrait se faire au jour le jour parce que chaque jour qui passe pourrait voir venir un nouveau contribuable. En outre, un suivi régulier des contribuables devrait permettre d'engranger un supplément non négligeable de recettes fiscales.

Pour lever toutes ces contraintes, il faudrait :

- des processus d'investissements structurels marchands capables de dynamiser le tissu économique ;
- sensibiliser les populations locales sur leurs droits et leurs devoirs en termes de contribution fiscale ;
- élaborer un fichier informatisé et exhaustif des contribuables ;

XII. PARTENAIRES AU DEVELOPPEMENT

12.1- Organisations de la société civile (associations, groupements, syndicats, etc.)

Il existe cent trente-trois(133) organisations dans l'ensemble de la commune. Les plus dynamiques et les plus nombreuses sont celles qui évoluent dans le domaine agricole.

Tableau 18: Organisations paysannes agréées

Domaines d'activités	Nombre d'organisations	Statut juridique	
		reconnues	Non reconnues
Agriculture	-	126	-
Elevage	22	17	05
Environnement	11	05	06

Pêche	2	-	-
Santé			
Total			

Source : Enquête GEOFA, Mai 2013

Il ressort que la commune de Fara enregistre un nombre relativement important d'organisations paysannes (OP). Toutefois, les domaines d'activités de ces OP ne sont pas suffisamment diversifiés. La majorité, soit 97% exerce dans les domaines de l'agriculture. Ce qui respecte une logique de répartition de l'ensemble de la population de la commune par activités. Une seule organisation s'occupe des questions liées à l'environnement ; deux organisations sont spécialisées dans la pêche. Notons que la majorité des organisations, bénéficient d'une reconnaissance légale. Le niveau d'organisation et de professionnalisation varie d'un groupe à l'autre. Trois filières sont organisées à Fara :

Les principales contraintes liées à l'organisation et au fonctionnement des OP sont :

- L'inaccessibilité aux fonds pour mener leurs activités ;
- L'analphabétisme des leaders et des membres ;
- La non maîtrise du fonctionnement des organisations ;
- L'inexistence de partenariat fixe.
- Etc.

12.2- Partenaires au développement

12.2.1. Les services techniques déconcentrés

La commune de Fara bénéficie de huit(8) services techniques et administratifs déconcentrés de l'état. La plupart des services administratifs sont implantés à Fara, chef-lieu de commune. Cette situation permet au chef lieu de commune d'être le centre de convergence par excellence des activités. L'ensemble de ces services souffre d'un manque de moyens humains, matériels et d'équipements. En outre, certains agents manquent de logements toute chose qui joue sur leur rendement.

Le tableau suivant donne un aperçu de même que les effectifs des agents par service.

Tableau 19: Situation du niveau de déconcentration des services techniques et administratifs

<i>Services</i>	<i>Lieu d'implantation</i>	<i>Nombre d'agents</i>
Préfecture (administration)	Fara	01
Enseignement de base et l'alphabétisation	Commune	127
Enseignement secondaire	Fara	14
Agriculture	Fara	02
Elevage	Fara	02
Environnement et Développement Durable	Fara	02
Santé	Commune	26
Trésor	Fara	03
Sécurité	Fara	08
Total	-	188

Source : Enquête GEOFA, Mai 2013

12.2.2 ONG et projets de développement

Diverses institutions nationales, internationales ou de coopération bilatérale soutiennent les actions de développement de la commune. Ce soutien s'opère à travers des programmes et projets de développement. Des associations et autres structures apportent aussi leur soutien au développement de la commune.

Les acteurs recensés sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 20: Partenaires au développement de la commune selon leurs domaines d'intervention

Partenaires/projets	Domaines d'intervention	Réalisations
ACRIC	Développement local	-Organisation de journées portes ouvertes sur le civisme fiscal -établissement du fichier du contribuable
ASAO	Education	Construction d'un CEG de trois (3) salles de classes
ACTIF	Alphabétisation	Ouverture, recrutement et fonctionnement de d'un centre d'alphabétisation
SANIFASO/WATER-AID/VARNA ASSO	Eau, hygiène assainissement	Construction de mille cinq cent(1500) latrines, forages
ODE	- Renforcement des capacités techniques, organisationnelles et institutionnelles des OSC, des conseillers municipaux, agriculture, Etat civil	- Formation des conseillers sur leur rôle, octroi de semences améliorées, équipements agricoles - organisation de mariages collectifs
PFDL	Agriculture, micro-finance	
PRD/BMH	Développement local	Réalisation d'infrastructures marchandes, socioprofessionnelles, Renforcement de capacités
PATTEC	Santé	Lutte contre la mouche tsé-tsé par placement d'écran le long du fleuve
PAFASP PASEB	Appui aux producteurs agricoles et maraichers	
PEA-GIZ	Renforcement de capacités communales dans le domaine eau et assainissement	
PNGT 1 et 2	Développement local	Construction de logements d'infirmiers, de forages pastoraux, latrines, ressources naturelles
PAZ	Gestion des ressources forestières	Aide à la reconnaissance juridique de cinq(5) groupements

Projet de réhabilitation des deux balé	Activités génératrices de revenus	Formations en apiculture, en savonnerie, dotations en Aulacodes, etc.
OCADES/ VAREK	Appui aux producteurs maraichers	Sites PIV
PROFIL	Agriculture- élevage	Financement de trois(3) groupements de producteurs de sésame
FPCDT	Développement local	Construction d'une auberge et trois(3) salles de classes
IGIP/KWF	Eau, et assainissement	Adduction d'eau et construction de latrines

12.2.3. Les institutions financières

Diverses institutions financières appuient et accompagnent les actions de développement dans la commune. Ces institutions œuvrent dans la commune à travers des services de micro finance. On recense au nombre de ces institutions financières :

- La caisse des producteurs : Elle a deux mille sept cent vingt huit (2728) adhérents dans la commune et a octroyé plus de quatre cent mille (400 000 000) CFA de crédits. Les taux de recouvrement s'élèvent à 86,86%.
- La COOPEC
- La MECAP
- La SOCAFA : Elle compte sept cent trente(730) adhérents. Elle à ce jour octroyé pour plus de 51 706 290 FCFA de crédit. Le taux de recouvrement est de 54%.
- Graine Sarl

12.3- Coopération décentralisée

La commune de Fara, pour le moment, n'entretient pas de relations avec des villes occidentales.

DEUXIEME PARTIE : SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC

Tableau 21: Forces, faiblesses opportunités et menaces commune

DOMAINE	VOLETS	FORCES	FAIBLESSES	OPPORTUNITES	MENACES
Education	Education formelle : primaire	- Assez bonne couverture de la commune en infrastructures éducatives (23/25 villages) - Existence de comités d'inspection APE/AME -Existence des APE/AME -Bonne couverture en personnel enseignant -Bonne qualification du personnel enseignant -Existence de manuels scolaires -existence d'une cantine scolaire.	- Insuffisance d'infrastructures éducatives - Insuffisance de logements d'enseignants - Absence de points d'eau dans la plupart des écoles - Existence d'écoles et de classes sous abris précaires - Sous scolarisation des enfants dans la commune - Absence de clôture pour l'inspection - Inexistence de salle de réunion - Insuffisance de moyens logistiques pour l'inspection - Insuffisance d'équipement scolaire	Existence de partenaires œuvrant dans le domaine de l'éducation	-Orpaillage
	Education formelle : secondaire	Existence de trois(3) CEG (deux(2) publics, un(1) privé) et deux(2) lycées (un(1) public, un(1) privée)	- Insuffisance d'enseignants - Absence de moyens logistiques - Absence de logements pour le personnel administratif - existence de bâtiment administratif inadapté - Inexistence de salle de professeurs - Insuffisance de salles de classe - Insuffisance de documents dans la bibliothèque - Absence d'électricité - Insuffisance de matériels bureautiques et informatiques - Insuffisance de matériels pédagogiques et didactiques -Insuffisance d'établissements secondaires	Existence de partenaires œuvrant dans le domaine de l'éducation	-Orpaillage -Grossesse non désirées -Déperdition scolaire
	Education non formelle	- Existence et disponibilité des auditeurs - Existence et disponibilité des animateurs - Ouverture et clôture de	- Faible niveau de fréquentation des centres d'alphabétisations - Insuffisance d'opérateurs en alphabétisation	Existence de structure d'appui en alphabétisation	-Sous-développement

		cession de formation - Existence de partenaires			
	Préscolaire		Inexistence de préscolaire	-Expérience dans le préscolaire	
Hydraulique	Approvisionnement en eau potable	- Existence de forages - Présence de comités des usagers de l'eau - Existence de deux(2) châteaux d'eau au chef-lieu (avec vingt-quatre(24) bornes et une (1) non fonctionnelle)	- Inexistence d'adduction en eau potable dans la commune - Mauvaise répartition des points d'eau - Pannes fréquentes de forages - Mauvais fonctionnement des comités - Faible fonctionnement du château d'eau	Existence de réparateurs villageois de pompes	La démographie galopante -Propagation de maladies hydriques

DOMAINE	VOLETS	FORCES	FAIBLESSES	OPPORTUNITES	MENACES
Santé	Accessibilité et état des infrastructures sanitaires	- Existence d'infrastructures sanitaires (quatre(4) CSPS) - Existence des comités de gestion fonctionnels (COGES) - Existence de dépôts MEG - Existence d'un personnel qualifié -Existence d'une salle d'hospitalisation	- Eloignement et difficulté d'accès à certains CSPS - Faible fréquentation des centres de santé - Etat défectueux de certains logements du personnel soignant - Insuffisance de logements pour le personnel soignant - Etat défectueux du dispensaire de Fara -Manque d'appâtâmes dans les CSPS -Mauvais état du dispensaire (Kabourou et Toné) Electrification défailante a kabourou -Faible couverture sanitaire	- Existence de comités de lutte contre le Sida (CVLS, CDLS) - Existence de partenaires techniques et financiers -Autorisation de construction d'un CSPS a Ton et Laro	- Automédication de la population -Expansion des produits prohibés -Mauvais état de la voie Fara-Poura carrefour
	Soins sanitaires	- Sensibilisation de la population sur les IST/SIDA - Existence de mesures de PTME du VIH/SIDA - Disponibilité du personnel sanitaire - Administration des	- Absence d'ambulance dans la commune - Insuffisance d'équipements médico techniques dans les CSPS (lits d'hospitalisation, tables d'accouchement) - Insuffisance de moyens logistiques - Insuffisance de personnel qualifié (un seul infirmier à Nabou)		

		principales consultations	- Persistance des IST et VIH/SIDA - Prévalence élevée du paludisme - Mauvais fonctionnement des structures locales de lutte contre le VIH/SIDA -Manque de formation du COGES		
	Hygiène et assainissement	- Existence de partenaires - Existence d'agents formés en hygiène et assainissement -Existence de CCEA	- Problème d'hygiène et d'assainissement dans la commune - Absence d'incinérateurs fonctionnels dans les CSPS - Faible adoption des pratiques hygiéniques dans les ménages - Consommation d'eau des rivières en saison hivernale - Faible adoption des pratiques hygiéniques dans les restaurants et les ventes d'aliments cuits - Mauvaise gestion des ordures ménagères - Mauvaise gestion des eaux usées -Non fonctionnement des comités d'hygiène - Non vulgarisation des latrines privées au sein des ménages	Existence de partenaires	- Prévalence des maladies et des épidémies - Mortalité
Sport, culture et loisir		- Forte jeunesse de la population - Existence d'une équipe de football - Existence de terrains de football clôturés - Existence d'une maison des jeunes -Existence de troupes d'animation culturelle -Existence d'un complexe multimédia des jeunes -Existence d'une auberge communale	- Insuffisance d'activités de promotion des sports et loisirs - Manque de moyens financiers et techniques -Faible niveau organisationnel des acteurs -Manque de compétitions -Maison des jeunes non clôturée -Absence de structure de gestion et de promotion des sports et loisirs -Insuffisance de communication -Manque de fair-play -Auberge non fonctionnelle	Projet engagements nationaux (8000 villages)	-Perte des valeurs (identitaires et de cohésion sociale)

Genre	Disparité selon le sexe et pratique sociale	- Représentation des femmes au conseil municipal (huit(8) sur quarante-huit(48) conseillers) - Accroissement du taux de scolarisation des filles - Existence de groupement et association de femmes - Présence des femmes dans les sphères de décision - Bonne représentation des femmes dans les activités commerciales	- Disparité dans les travaux domestiques au profit des garçons - Soumission des femmes surtout dans le milieu rural - Faible présence des femmes aux différents centres de décision - Inexistence d'un service de l'action sociale - Pratique de l'excision - Difficulté d'accès aux ressources productives dans certains villages aussi bien pour les jeunes, les femmes et les étrangers - Faible représentation des femmes au sein du conseil municipal	-Présence de partenaires d'appui	- Intensification de la marginalisation de certains groupes sociaux - Approfondissement des disparités entre les groupes sociaux
--------------	---	--	--	----------------------------------	---

1.2. Les secteurs productifs

La production agropastorale, le commerce et les activités génératrices de revenus sont les différents domaines abordés à travers le FFOM :

DOMAINE	VOLETS	FORCES	FAIBLESSES	OPPORTUNITES	MENACES
Agriculture	Production agricole	- Existence de bas-fonds aménageables - Potentiel agronomique des sols relativement élevé.- - Existence de plan d'eau - Existence de quelques équipements agricoles - Adoption de quelques techniques agricoles (culture attelée, fosses fumières, cordons pierreux) - Disponibilité de la main d'œuvre agricole - Encadrement technique de proximité - Organisation des producteurs en filières - Existence de coopératives de producteurs - Existence d'une bananeraie importante	-Insuffisance des équipements agricoles - Coûts élevés des intrants et équipements agricoles -Faible aménagement des bas-fonds - Baisse de la fertilité des sols - défrichements importants - Faible capacité technique des producteurs ; - Faiblesse des capacités des organisations des producteurs - Insuffisance d'unités de transformation des produits agricoles - Insuffisance de personnel d'encadrement - Tarsissement des points d'eau - Mauvaise répartition de la	- Disponibilité de la population à réaliser des actions CES/DRS - Existence de partenaires techniques et financiers dans le domaine - Proximité d'un agent ZAT -Bas-fonds aménageables	- Insécurité foncière - Insécurité alimentaire -Orpaillage

		- Existence de bas-fonds aménagés (neuf(9)) -Existence d'unité de transformation de manioc - Existence d'unité d'étuveuse du riz	- pluviométrie dans le temps et dans l'espace -Analphabétisme des producteurs		
	Production maraîchère	- Pratique de la culture maraîchère - Existence de sites aménagés - Existence de sites aménageables dans la commune	- Insuffisance de matériels de production - Insuffisance de production - Insuffisance des sites aménagés - Faible maîtrise des techniques de maraîchage -Insuffisance de points d'eau	- Existence d'un encadrement technique - Proximité des grands centres urbains	- Les aléas climatiques - Problèmes fonciers -Orpaillage
Elevage	Production	- Importance relative du cheptel - Diversité du cheptel (bovins, ovins, caprins, asines, volaille etc....) - Présence de deux (2) agents vétérinaires - Existence de compétences endogènes (VVV et vétérinaire privé) - Présence de parcs de vaccination - Présence de points d'eau - Existence d'organisation d'éleveurs - Existence d'une aire d'abattage	- Insuffisance de suivi sanitaire et du personnel d'encadrement - Difficultés d'abreuvement des animaux surtout en saison sèche - Insuffisance d'infrastructures pastorales - Faible capacité technique des éleveurs. - Logement défectueux du chef de poste - Insuffisance de pâturages surtout en saison sèche - Conflits agriculteurs éleveurs - Obstruction des pistes à bétail et des couloirs d'accès - Insécurité foncière pastorale - Faiblesse des capacités des organisations d'éleveurs - Insuffisance de maîtrise des circuits d'approvisionnement des produits vétérinaires	- Proximité du chef lieu de province - Existence d'un agent vétérinaire - Existence de partenaires	- Mortalité animale - Charge du bétail de plus en plus importante - Conflits agriculteurs éleveurs - Aléas climatiques -Vols de bétail

			aire d'abattage non clôturée -Inexistence de zones pastorales -non disponibilité des aliments pour volaille et bétail -Absence de logement du chef de zone abattoir non clôturé Absence de fosse de saisie a l'abattoir		
	Commercialisation	- Existence d'un marché interne et nationale pour les produits de l'élevage - Existence d'un marché extérieur pour les produits de l'élevage - Existence d'un marché à bétail dans la commune avec quai d'embarquement - Existence de quai d'embarquement pour le bétail (Kabourou) - Fort potentiel de production laitière	- Insuffisance de maîtrise des circuits de commercialisation de l'élevage et de ses produits dérivés - Baisse du cheptel -Absence de laiterie -	- Existence d'un circuit de commercialisation - Existence d'une demande diversifiée -	Les épizooties animales

DOMAINE	VOLETS	FORCES	FAIBLESSES	OPPORTUNITES	MENACES
Commerce		- Existence de marchés locaux principaux (03)) et de petits marchés - Existence de Kiosques - Existence de boutiques - Activité commerciale relativement développée - Existence de structure financière dans la commune -Présence d'animateurs de proximité en économie locale -Existence de centres d'alphabétisation -Existence d'un centre de perfectionnement des artisans	- Inaccessibilité des villages - Mauvaise organisation des commerçants - Analphabétisme des acteurs - Mauvais état de la route RR11 jusqu'au croisement de la nationale Ouaga Boromo -Incivisme fiscal -Mauvaise occupation de l'espace au marché	- Diversité des produits de l'agriculture, de l'élevage - Proximité du chef lieu de province - Proximité d'un pays frontalier (le Ghana) -Existence du PAPEL comportement	Insécurité

Ressources environnementales	Ressource végétale	- Existence d'une zone de mise en défend (kabourou) non fonctionnel - Existence de pépinières privées et communale - Pratique d'actions de reboisement - Existence d'un couvert végétal important et diversifié - Existence d'agent des eaux et forêt (deux (2)) - Existence d'un permis de coupe de bois et de titres d'exploitation -Existence de huit (8) pépiniéristes formés -Existence de cinq(5) GGF(Groupe - Existence de cinq(5) femmes formées pour la transformation des grains de néré - Existence de cinq(5) apiculteurs formés par projet Kongo Nafa - Existence d'éleveurs d'alocodes formés par KongoNafa	- Insuffisance de matériels pour la production des plants - Coupe abusive du bois vert - Pratique des feux de brousse - Violation des forêts interdites - Insuffisance du suivi des espaces reboisés -Insuffisance de zones de mise en défend -Insuffisance de sensibilisation -Insuffisance d'agents -Difficulté d'acquisition individuelle de terre pour reboisement -Insuffisance de matériel roulant -Manque d'étangs de pisciculture	- Existence des partenaires -Volonté de changement de comportement des communautés par reboisement et respect des textes d'exploitation	- Menace de disparition de certaines espèces ligneuses - Disparition des ressources végétales -dégradation continue du couvert végétal
	Ressource Halieutique (pêche)	- Existence de points d'eau poissonneux - Existence de structures d'encadrement - Existence de groupements de pêcheurs - Application de nouvelles techniques de pêche - Ressources piscicoles et halieutiques riches et diversifiées -Existence du fleuve Mouhoun	- Vétusté du matériel - Faible capacité organisationnelle - Ensablement des plans d'eau - Matériels non adaptés		- Aléas climatiques - Ensablement des plans d'eau -Disparition de certaines espèces halieutiques
	Ressource faunique (chasse)	- Existence d'une faune plus ou moins diversifiée - Existence d'agents de l'Environnement - Existence de groupements de chasseurs	- Braconnage - Dégradation de l'habitat par des actions anthropiques (Rétrécissement des espaces fauniques) - Envahissement des abris par le bétail domestique	-Existence de partenaires -Volonté d'utiliser rationnellement les ressources	- Aléas climatiques - Disparition de la diversité faunique

	Ressource minière (orpaillage)	- Existence d'or	- Exploitation artisanale et mal organisée -Incivisme -Manque d'actions compensatoires	Existence d'un conseil municipal fonctionnel	-Disparition des terres cultivables -Pollution -Insécurité -Eboulements -Ensablement des cours d'eau
Activités génératrices de revenus		- Existence de groupements inter professionnel - Existence d'activités diversifiées génératrices de revenus -Existence de partenaires financiers -Existence de plateformes multifonctionnelles	- Faiblesse de l'appui technique et financier -Faiblesse du taux de recouvrement -Faible recouvrement -plateformes multifonctionnelles insuffisantes -Faible niveau organisationnel des acteurs par filières	-Existence d'un conseil municipal fonctionnel -Existence d'institutions financières(3)	-Fermeture

1.3. Le secteur du désenclavement et de l'énergie (secteur de soutien à la production)

Le désenclavement comporte le volet routes / transport et communication.

Tableau 21: FFOM du désenclavement et de l'énergie

DOMAINES	VOLETS	FORCES	FAIBLESSES	OPPORTUNITES	MENACES
Désenclavement	Routes / transport	- Existence de pistes carrossables entre villages - Existence de routes inter communales - Commune traversée par une route régionale(RR11) et située à 30 km de la route nationale RN01	- Insuffisance et mauvais état des pistes carrossables dans la commune	- Présence du Programmes Pistes Rurales	-Insécurité
	Communication	- Réception de la radio et la télévision nationale burkinabé - Réception de la radio de Poura Existence de deux(2) réseaux téléphoniques (Onatel, Airtel) - Accès possible à internet	-Inexistence de plan de communication - Insuffisance de communication par internet - Faible réception de la	- Elaboration du plan communal de développement en cours - Existence de partenaires	

		-Existence de divers canaux de communication	radio et de la TNB -Débit de navigation très faible -Inexistence des réseaux Telmob et Telecel		
Energie	Electrification	Electrification du chef lieu de commune	Faiblesse de la disponibilité d'électricité dans toute la commune -Coupures fréquentes d'électricité -Absence d'éclairage public dans la ville de Fara	- Abondance d'énergie solaire	-Ralentissement des activités et les prestations de services -Pertes des biens -conflits

1.4. La gouvernance locale et la sécurité

DOMAINES	VOLETS	FORCES	FAIBLESSES	OPPORTUNITES	MENACES
Gouvernance locale		- Existence et fonctionnement des organes (délibérant et exécutif) de la commune -Tenue régulière des sessions -Existence des quatre(4) commissions permanentes - Existence d'un budget - Existence de huit(8) femmes au sein du conseil - Bonne collaboration entre les services techniques et le conseil - représentation de plusieurs partis politiques au sein du conseil	- Faiblesse des capacités des CVD - Inexistence de données fiables sur le développement de la commune - Non maîtrise des commissions permanentes de leurs rôles - Analphabétisme de certains membres du conseil - Faiblesse du budget - Incivisme fiscale de certains contribuables -Inexistence de données précises relatives à l'assiette fiscale - Inexistence de schéma d'aménagement du territoire	- Existence de structures d'appui au processus de décentralisation - Existence d'une volonté politique d'appui aux gouvernements locaux - Existence de partenaires -Intercommunalité dans le domaine de l'eau et de l'assainissement	

DOMAINES	VOLETS	FORCES	FAIBLESSES	OPPORTUNITES	MENACES
		- existence de CCEA (comité communal de l'eau et de l'assainissement) - existence de CCCO -Existence d'une bibliothèque communale	- communal - Absence de moyens logistiques pour la mairie -CCCO non fonctionnel -Organisations de la Société civile(OSC) peu actives -Faible capacité d'assurer la maitrise d'ouvrage -Insuffisance de la restitution a la base -Manque de personnels -Manque de communication -Bibliothèque communale non fonctionnelle -Logement inapproprié du SG -Absence d'un magasin		
Sécurité		- Existence de la police nationale - Existence de la police de proximité	- Insuffisance de la couverture de la commune en matière de sécurité des personnes et des biens - Police de proximité non fonctionnelle - Insuffisance de la collaboration des populations -Bâtiment très défectueux du	- Politique de création des polices de proximité - Volonté des autorités de renforcer les moyens des agents de sécurité	-Persistance des vols -Insécurité routière

DOMAINES	VOLETS	FORCES	FAIBLESSES	OPPORTUNITES	MENACES
			commissariat		
Aménagement du territoire communal		Chef-lieu de commune lotie (un(1) seul, en 1988)	- Insuffisance de lotissement -Absence d'un cimetière communal -Détournement de destination de parcelle	Existence d'un conseil Municipal -Extension en cours du lotissement dans la ville de Fara - lotissement de Nabou, Kabourou et Toné	
Artisanat		-Existence d'un centre de perfectionnement -Existence de groupements et association -Centre de perfectionnement équipé	-Centre non fonctionnel -Comite non fonctionnel	Centre de perfectionnement équipé	

TROISIEME PARTIE : LES GRANDES ORIENTATIONS ET OBJECTIFS DU PCD

III. Vision et mission de la commune

3.1 Vision et mission de la commune

3.1.1. Vision de la commune

Au regard des forces, des faiblesses des opportunités et des menaces de la commune, le conseil municipal s'est défini d'ici 2025 la vision suivante : la commune de Fara est devenu un espace où existe la cohésion sociale, la bonne gouvernance et l'amélioration des conditions de vie des populations.

3.1.2. Mission de la commune

Pour tendre vers cette vision, le conseil municipal s'est fixé comme mission principale de mobiliser et de gérer les ressources (internes et externes) afin de renforcer les secteurs de production et de transformation des produits agricoles et d'élevage, de développer les secteurs d'appui à la production, d'améliorer l'accès aux services sociaux de base, de renforcer la gouvernance locale et de rationaliser la gestion durable des ressources naturelles

3.2 Objectifs et Axes de développement de la commune

3.2.1. Objectif global du plan

L'objectif global poursuivi à travers le présent Plan Communal de Développement de Fara est d'améliorer les conditions économiques, sociales et culturelles de vie des populations de la Commune à travers la bonne gouvernance, la collaboration, l'amélioration des services sociaux de base (éducation, santé, hygiène, assainissement, eau) et la promotion du développement de l'économie au niveau local.

3.2.1.1 Objectifs spécifiques poursuivis

Les objectifs spécifiques du plan est de :

- Renforcer les capacités techniques, matérielles et financières de la commune en vue d'améliorer le niveau des prestations de services de l'institution municipale aux populations
- Contribuer à restaurer et à préserver le couvert végétal
- Améliorer la fertilité et la productivité du potentiel agricole (terres cultivables et bas fonds aménageables) ainsi que la santé animale dans la commune
- Améliorer le niveau d'accès à l'eau potable et d'abreuvement des animaux au niveau des villages de la Commune
- Relever le taux de scolarisation des enfants et d'alphabétisation des adultes (notamment des leaders d'organisations communautaires et des élus locaux)
- Offrir aux enseignants et aux infirmiers de meilleures conditions de vie et d'hébergement dans les villages 'accueil
- Contribuer à la lutte contre les IST et le VIH/SIDA dans la commune
- Garantir l'accès des populations des villages et du chef lieu de la commune à un environnement sain
- améliorer le budget communal,
- lutter contre les changements climatiques
- gérer convenablement le foncier communal
- améliorer l'économie locale,
- organiser l'orpaillage

3.2.2. Axes stratégiques du développement

Au regard des objectifs poursuivis, les principaux axes stratégiques retenus pour le présent plan d'actions sont les suivants :

. Axe stratégique 1 Contribution au développement durable des secteurs productifs

Contribuer au développement des secteurs productifs consiste à développer et à renforcer les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et du commerce, mais également l'appui aux AGR et le développement des ressources environnementales.

Axe stratégique 2 : Contribution à une gestion rationnelle des ressources naturelles

L'axe 3 du plan d'action de la commune regroupe les actions visant une gestion durable des ressources naturelles.

Axe stratégique 3 : Amélioration de l'accès des populations aux services sociaux de base

Il s'agit dans cet axe d'entreprendre des initiatives en vue d'améliorer l'accès à une éducation de qualité, d'assurer une meilleure disponibilité en eau potable, d'améliorer l'accès aux services de santé, de contribuer à l'assainissement du cadre de vie et à la promotion du sport et de la culture au sein de la commune.

Axe stratégique 4 : Renforcement de la gouvernance locale.

Il s'agit dans cet axe de mener des activités devant conduire à l'atteinte d'une meilleure gestion de la commune et la réduction significative de l'insécurité.

Axe stratégique 5 : Soutien au développement des secteurs d'appui à la production

Le soutien au développement des secteurs d'appui à la production regroupe les actions visant à créer un cadre propice au développement des secteurs productifs. Il s'agit d'entreprendre des actions en vue d'améliorer la disponibilité en énergie électrique et de contribuer au désenclavement de la commune et au développement de l'économie locale.

QUATRIEME PARTIE : PROGRAMME D' ACTIONS

4.1. LE CADRE LOGIQUE

FINALITE/OBJECTIFS	INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES	ACTIONS A REALISER	RESULTATS	SOURCES VERIFICATION	HYPOTHESES
<u>Finalité.</u> Améliorer les conditions économiques, sociales et culturelles des populations de la Commune	- revenu communal/ habitant - budget communal - ligne de pauvreté - proportion de pauvres dans la commune		- les conditions économiques, sociales et culturelles des populations de la commune ont été durablement améliorées	- rapport d'évaluation PCD	- exécution du PCD - sources de financement

AXE STRATEGIQUE I : Contribution au développement durable des secteurs productifs

OBJECTIFS					
<u>Objectif général 1.</u> Accroître les niveaux de production agro- sylvo-pastorale	- quantité de production ASP - proportion de la production transformée		- Les niveaux de production agro-sylvo-pastorales sont accrus	- ENSA - INSD	- exécution du PCD - bonne pluviométrie - bonne collaboration entre la ZAT, la ZATE et les acteurs

Objectif spécifique 1.1. accroître et intensifier les activités agricoles	- superficies aménagées - nombre de fosses fumières réalisées - nombre de cordons pierreux réalisés - équipements agricoles octroyés - le nombre de producteurs formés - nombre de boulis réalisés	- aménagement de 130ha de bas fond - aménagement de 4 jardins maraichers - réalisation de 250ha de cordons pierreux - réalisation de 500 fosses fumières - réalisation d'un boulis - construction d'un magasin de stockage de semences améliorées - renforcement des capacités des producteurs	- les activités agricoles sont intensifiées et accrues	- rapport d'évaluation du PCD - rapports de la ZAT - rapport de la mairie - vérification terrain	- exécution du PCD - sources de financement - bonne collaboration entre la ZAT et les acteurs - bonne pluviométrie
---	---	--	--	---	---

Objectif spécifique 1.2. améliorer l'environnement zoo-sanitaire afin d'accroître la production pastorale	, - nombre de km de pistes à bétail réalisés - nombre de zones pastorales créées - nombre de logements réfectionnés - nombre de fosses de saies réalisées - nombre de mini laiteries ouvertes - nombre de parcs métalliques de vaccination construite - nombre de sessions de formations en bouche et techniques d'élevage réalisées - nombre de forages pastoraux réalisés	Réalisation de 20km de piste à bétail Création d'une zone pastorale Le logement du chef de poste est réfectionné Réalisation d'une fosse de saie Ouverture d'une mini laiterie Construction de 3 parcs métalliques de vaccination 5 sessions de formation en embouche et techniques d'élevage ont été réalisées Réalisation de 5 forages pastoraux	La production pastorale est accrue	- rapport de la mairie - vérification terrain - rapports de la ZATE	- bonne collaboration entre la ZATE et les acteurs
Objectif spécifique 1.3 améliorer l'eau, l'hygiène et assainissement des populations	- nombre de forages réalisés - nombre d'AEPS réhabilités	- 20 forages communautaires réalisés - 3 AEPS ont été réhabilités	- Assainissement de la commune - Eau potable disponible dans la commune	- rapport de la mairie - vérification terrain	- Bonne collaboration entre les acteurs locaux
AXE STRATEGIQUE II : Contribution à une gestion rationnelle des ressources naturelles					

Objectif spécifique 2.1 améliorer et protéger le couvert végétal et l'environnement	- Nombre de sensibilisations réalisées sur la coupe abusive du bois vert et la cueillette de fruits immatures - Nombre d'ha reboisés - équipement d'une pépinière communale - nombre de sessions de formation en construction de foyers améliorés - nombre de sessions de sensibilisation sur la promotion des fruits forestiers non ligneux organisées - nombre de forêts communales créées - nombre de sensibilisations sur les pratiques de pêches organisé - nombre de sensibilisation sur la bonne pratique de l'orpaillage	Organiser 5 séances de sensibilisation sur La coupe abusive du bois vert et de cueillette de fruits immatures - reboisement de 50ha -équipement de la pépinière communale -organisation de 05 sessions de formation des femmes en construction de foyers améliorés -organisation de 05 sessions de sensibilisations sur la promotion des fruits forestiers non ligneux -création d'une forêt communale -organisation de 05 sessions de sensibilisation sur les bonnes pratiques de pêche -organisation de 05 sessions de sensibilisation sur la bonne pratique de l'orpaillage -organiser 05 sessions de formation sur le recyclage des sachets plastiques	-le couvert végétal est protégé et amélioré -les ressources halieutiques sont protégées	-rapport mairie -rapport de l'Environnement -vérification terrain -Rapport d'évaluation PCD	- Bonne collaboration entre le service de l'Environnement et la population
---	---	--	---	---	--

AXE STRATEGIQUE III : OFFRE DES SERVICES SOCIAUX					
OBJECTIFS					
Objectif général 3 Améliorer le niveau de vie par l'accroissement de l'offre des services sociaux de base (santé éducation, etc.)	- taux d'accès aux services sociaux de base - taux de variation de l'offre - taux d'accroissement de l'IDH - accroissement de l'indice population/centre de service social	-	- Le niveau de vie des populations est amélioré	- CSRLP - INSD - Rapport évaluation PCD	- sources de financement - exécution du PCD

Objectif spécifique 3.1. améliorer le taux de couverture sanitaire dans la commune	- nombre de CSPS réhabilités - nombre de CSPS ouverts - équipement de matériels médicaux techniques - nombre d'ambulance acheté - nombre de comités de luttés contre le sida recyclé - nombre de centres de prise en charge des personnes vivant avec le VIH/SIDA construits - nombre de sorties de sensibilisation et dépistage volontaire sur le VIH/SIDA organisées - nombre de tables d'accouchement acquis - nombre de lits d'hospitalisation - nombre de poupinelles acquis	- les CSPS de fara et toné sont réhabilités - ouverture de 03 CSPS - les matériels médicaux techniques est équipé - achat d'une ambulance - 5 sessions de recyclages des comités de lutte contre le sida réalisés - Construction d'un centre de prises en charge des personnes vivant avec le VIH/SIDA - 125 sorties de sensibilisation sur le VIH/SIDA réalisées - Acquisition de 3 tables d'accouchement - Acquisition de 10 lits d'hospitalisation - Acquisition d'une poupinelle	- la couverture sanitaire des populations est améliorée	- rapport de la mairie - rapport d'évaluation du PCD - rapports services de la santé - vérification terrain	- bonne collaboration entre service de la santé, la mairie et autres acteurs
--	--	---	---	--	--

Objectif spécifique 3.2 : augmenter les capacités d'accueil et le taux de scolarisation du primaire	- nombre d'écoles construites - nombre de classes réhabilitées - nombre de logements pour enseignants construits - nombre de tables-bancs octroyées - nombre d'armoires, bureaux et chaises acquises - Nombre de forages réalisés dans les écoles - Nombre de salles de conférences construites	- construction de 05 écoles - construction de 4 salles de classes - réhabilitation de 6 salles de classes - construction de 31logements pour enseignants - réalisation de 19 forages dans les écoles - 1000tables-bancs ont été octroyées - Acquisition de 15 armoires, 40 chaises et 40 bureaux - Construction d'une salle de conférence	- le taux de scolarisation est accru	- Rapport mairie - Rapports CEB - Vérification terrain	- Bonne collaboration entre les CEB, Mairie et les bénéficiaires
---	---	--	--	--	--

Objectif spécifique 3.3 : augmenter les capacités d'accueil et le taux de scolarisation au secondaire	-Nombre de lycées construits -nombre de bibliothèques construits et équipées -nombre de laboratoires construits et équipés -nombre de CEG construits -nombre de collèges d'enseignements techniques ouverts -nombre de logements administratifs construits -acquisition du matériel (photocopieur, imprimante, ordinateurs)	-construction d'un lycée communal - construction et équipement d'une bibliothèque -construction d'un laboratoire -ouverture et construction de deux(2) CEG -ouverture d'un collège d'enseignement technique -construction de 4 logements administratifs -acquisition d'une photocopieuse, d'une imprimante et d'un ordinateur	- le taux de scolarisation au secondaire est accru	- Rapport mairie - Rapport Direction de l'Enseignement secondaire - Vérification terrain	- Bonne collaboration entre la Direction Régional MESSRS, Mairie et bénéficiaires
---	---	---	--	--	---

AXE STRATEGIQUE IV. RENFORCEMENTS DES CAPACITES DE LA BONNE GOUVERNANCE

OBJECTIFS					
Objectif général 4. Renforcer les capacités techniques et institutionnelles des acteurs locaux	- niveau de la bonne gouvernance - qualité des capacités techniques acquises - nombre d'acteurs locaux dont les capacités ont été renforcées - la sécurité est renforcée dans la commune	-	- Les capacités techniques et institutionnelles des acteurs locaux sont renforcées	Rapport évaluation PCD	- sources de financement - exécution du PCD

Objectif spécifique 4.1. Former les acteurs locaux et renforcer la bonne gouvernance	-nombre de formations réalisées - nombre d'acteurs formés -nombre du personnel recrutés -nombre de plans de communications élaborées -nombre de ccco organisés -acquisition du matériel roulant -nombre de schéma d'aménagement du territoire élaboré -nombre de parcelles lotties	- organisation de 05 sessions de formation des conseillers sur leurs rôles et tâches - organisation de 02 sessions de renforcement des capacités des CVD -organisation de 05 sessions de des OSC sur la gouvernance locale -organisation d'une session de formation des membres de commissions permanentes sur leurs rôles -élaboration d'un plan de communication -Sensibilisation des CVD sur les impôts et taxes -Sensibiliser les populations sur le PCD -Recruter des agents (recouvrement, secrétaires, de liaison, génie civil, manœuvre, foncier rural) pour renforcer le personnel de la mairie -acquisition du matériel roulant (02 motos, un véhicule) -élaboration d'un schéma d'aménagement du territoire communal	- Les acteurs locaux sont formés - Les agents sont recrutés	- Rapport d'évaluation PCD - Rapport de la mairie et des bénéficiaires	- Bonne collaboration entre la mairie et les bénéficiaires
--	---	---	--	---	--

4.2 Renforcer la sécurité locale des biens et des personnes	- Nombre de commissariats construits et équipés - nombre de matériel roulants acquis pour le service de sécurité - nombre de sessions de sensibilisation sur la sécurité routière est organisé	- Construction d'un commissariat - acquisition de 02 motos pour le service de sécurité - organisation de 05 sessions de sensibilisation sur la sécurité routière	- La sécurité des personnes et des biens s'est renforcée	-Rapport de la mairie et des bénéficiaires -rapport du ministère de sécurité -constat sur le terrain	-sources de financement -exécution du PCD -Bonne collaboration entre la mairie et les bénéficiaires
- AXE STRATEGIQUE V : : Soutien au développement des secteurs d'appuis à la production					

Objectif spécifique 5.1: améliorer les recettes propres de la commune et dynamiser l'économie locale (commerce et les AGR)	- nombre de marchés construits - nombre de marchés achevés - nombre de boutiques de rues construites - construction de hangars - l'assiette fiscale (améliorée) - nombre de contribuables de la commune connu - nombre de sessions de formation de corps de métiers organisés - nombre de plates-formes multifonctionnelles réalisé - nombre de sessions de formation en savonnerie et teinture organisé - nombre de COGES formés	- construction du marché de fara - ouverture d'un yaar à sadonbobo - construction de 25 boutiques de rue - construction de 10 hangars - sensibilisation sur le civisme fiscal - établir les fichiers des contribuables - organisation de 05 sessions de formation des corps des métiers - réalisation de 04 plates-formes multifonctionnelles - organisation d'une session de formation des femmes en savonnerie et teinture - création chaque année un cadre de réflexion pour la promotion de l'économie locale - élaboration d'une stratégie de mobilisation des recettes communales - mettre en place et former les COGES des infrastructures marchandes	- les recettes propres de la commune sont améliorées et le commerce dynamisé - l'économie locale est développée	- rapport mairie - vérification terrain - Rapport d'évaluation PCD	- Bonne collaboration entre la mairie, les commerçants, les agents de recouvrement et les autres bénéficiaires
--	--	---	--	--	--

4-2 LE PROGRAMME D’ACTIONS 2014-2018

**Les tableaux ci-dessous comportent les actions prioritaires pour le développement de la commune de Fara.
Elles ont été planifiées sur une période de cinq ans.**

Tableau 22 : Planification des activités structurantes du plan pour les cinq (5) ans : 2014-2018

Activités par programme	Qtité	Années					Coût unitaire	Coût total	Commune		Partenaires	Localisation	Structures responsables
		2014	2015	2016	2017	2018			Nature	Espèce			
SERVICES SOCIAUX DEBASE													
AXE STRATEGIQUE : OFFRE DES SERVICES SOCIAUX													
EDUCATION													
Ouverture et construction d'écoles (école+log+latrine)	3		1	1	1		3800000 0	114000000	20520000	2280000	91200000	Dianci, Nabou, Pia	CM, CSE, MEBA, CEB, MESSRS
Construction d'écoles	2	1	1				3800000 0	76000000	13680000	1520000	60800000	Kabourou B, Toné B	CM, CSE, MEBA, CEB, MESSRS
Construction de salles de classes	4	1		3			4000000	16000000	2880000	320000	12800000	Fara sect.4, Koumbia	CM, CSE, MEBA, CEB, MESSRS
Réfection de salles de classes	6	6					1000000	6000000	1080000	120000	4800000	Koumbia, Pomé	
Réalisation de latrines	12	6	6				50000	600000	120000	0	480000	Kabourou B, Toné B	
Construction de forages	19	5	5	5	4		6000000	114000000	20520000	2280000	91200000		
Acquisition de moto pour inspection	01			1			1000000	1000000	0	200000	800000	Fara (inspection)	CM, CSE, MEBA, CEB, MESSRS
Acquisition de tables-bancs	1000	200	200	200	200	200	35000	35000000	0	7000000	28000000	commune	CM, CSE, MEBA, CEB, MESSRS
Acquisition d'armoires	15	5	5	5			50000	750000	0	150000	600000	commune	CM, CSE, MEBA, CEB, MESSRS
Acquisition de chaises	40	5	5	5	15	10	10000	400000	0	80000	320000	commune	CM, CSE, MEBA, CEB, MESSRS
Acquisition de bureaux	40	5	5	5	15	10	30000	1200000	0	240000	960000	commune	CM, CSE, MEBA, CEB, MESSRS

Réfection de classes	6			X			1000000	6000000	1080000	120000	4800000		
Réalisation de latrines	12	06	06				50000	600000	120000	0	480000		
équipement d'une bibliothèque	1		01				5000000	5000000	900000	100000	4000000		
Construction d'un laboratoire	1			01			1500000 0	15000000	2700000	300000	12000000		
Ouverture et construction de CEG	2		X	X			2500000 0	50000000	9000000	1000000	40000000	Kabourou, Laro	
Ouverture d'un collège d'enseignement technique	1				X		6000000 0	60000000	10800000	1200000	48000000	Fara	
Acquisition de photocopieur	1	1					500000	500000	0	100000	400000	Lycée de Fara	CM, CSE, MESSRS, Direction du lycée
Acquisition d'imprimante	1	1					150000	150000	0	30000	120000	Lycée de fara	CM, CSE, MESSRS, Direction du lycée
Acquisition d'ordinateur	1	1					200000	200000	0	40000	160000	Lycée de Fara	CM, CSE, MESSRS, Direction du lycée
Electrification du lycée départemental		X					PM					Lycée de Fara	CM, CSE, MESSRS, Direction du lycée
Construction d'un centre d'éveil	1				1		3000000 0	30000000	5400000	600000	24000000	Fara	
SOUS TOTAL 1								532.400.000	88.800.000	17.680.000	425.920.000		
SANTE													
Construction de logements des agents de santé	5						7000000	35000000	6300000	700000	28000000	Fara(2), Kabourou(2), Tone(1)	CM, CSE, DPS, District sanitaire, Major CSPS
Réfection de logements	3		1	1	1		1000000	3000000	540000	60000	2400000	Fara(1), Tone(2)	

Réhabilitation du dispensaire	2						5000000	10000000	1800000	200000	8000000	CSPS Fara, Tone	CM, CSE, DPS, District sanitaire, Major CSPS
Electrification solaire	2		2				200000	400000	0	80000	320000	Kabourou et Tone	
Ouverture de CSPS	3											Laro et Ton	
Lits d'hospitalisation	10		X	X			25000	250000	0	50000	200000	CSPS Fara	
Acquisition d'une ambulance	1	1					20000000	20000000	0	4000000	16000000	CSPS Fara	CM, CSE, DPS, District sanitaire, Major CSPS
Acquisition d'apatame	1		1				300000	300000	54000	6000	240000	CSPS Fara	
Réfection de latrines	2		2				20000	40000	7200	800	32000	CSPS de Kabourou	
Formation des membres du COGES	2	1		1			100000	200000	0	40000	160000	Tous les COGES	
Poupinelle	1						50000	50000	0	10000	40000	CSPS Fara	
Acquisition de table d'accouchement	4						50000	200000	0	40000	160000	CSPS Fara , Tone, Kabourou	CM, CSE, DPS, District sanitaire, Major CSPS
Construction de latrines à nabou	4		4				500000	2000000	360000	40000	1600000	Nabou	
SOUS TOTAL 2								71.440.000	9.061.200	5.226.800	57.152.000		

Activités par programme	Qtité	Années					Coût unitaire	Coût total	Commune		Partenaires	Localisation	Structures responsables
		2014	2015	2016	2017	2018			Nature	Espèce			
SECTEUR DE PRODUCTION													
AXE STRATEGIQUE : Contribution au développement durable des secteurs productifs													
AGRICULTURE													
Aménagement de bas-fonds	90ha	30(po me)	20(dakaye)	20(ton)	20(Nanano)		1500000	135000000	24300000	2700000	108000000	Pomé,Dakaye, Ton,Nanano	CM, CSE, ZAT, DPAHRH
Construction d'un magasin de stockage des semences améliorées	1		1				7000000	7000000	1260000	140000	5600000	Fara	

Aménagement de jardins maraichers	4	1	1	1	1		4500000	18000000	3240000	360000	14400000	Nabou, Nanano, Fara, T one	
Cordons pierreux	250 ha	50	50	50	50	50	78000	19500000	3900000	0	19600000	Tous les villages	
Réfection de logement	1		1				2000000	2000000	360000	40000	1600000		
Formation des producteurs sur les itinéraires techniques	5	1	1	1	1	1	100000	500000	0	100000	400000	Tous les villages	
Création d'un cadre de concertation entre les producteurs locaux	10	2	2	2	2	2	100000	1000000	0	200000	800000	Commune	
Organisation de journées promotionnelles des produits locaux	5	1	1	1	1	1	100000	500000	0	100000	400000	Commune	
Création d'une chambre froide pour murir la banane	1		1				PM						
SOUS TOTAL3								183.500.000	33.306.000	3.640.000	146.554.000		
HYDRAULIQUE													
Réhabilitation d'AEPS	1		1				3000000	3000000	540000	60000	2400000	Ton	
Forages communautaires	20	5	5	5	5		6000000	120000000	21600000	2400000	96000000	Tous les villages	
Réalisation de forages pastoraux	5	1	1	1	1	1	7000000	35000000	6300000	700000	28000000	Pia, Nanano, Laro, Nasma et toné	CM, CSE, ZATE
Réhabilitation de forages	4		2		2		2000000	8000000	1440000	160000	6400000		
SOUS TOTAL 4								166000000	29880000	3320000	132800000		
ELEVAGE													
Réfection de logement du Chef de poste	1	1					1000000	1000000	180000	20000	200000	Fara centre	CM, CSE, ZATE
Construction du logement du chef de zone	1		1				6000000	6000000	1080000	120000	4800000	Fara centre	
Construction de parcs métalliques de vaccination	3		1	1	1		6000000	6000000	1080000	120000	4800000	Commune	CM, CSE, ZATE
Réalisation de fosse de	1		1				PM					Abattoir	

saisie													
Création de zones pastorales	01			01			2000000	2000000	360000	40000	1600000	Bilatio	
Formation en embouche et techniques d'élevage améliorées	5	1	1	1	1	1	100000	500000	0	100000	400000	Tous les villages	
Réhabilitation des pistes et ouverture de couloirs d'accès	20km		10 km	10 km			240000	4800000	864000	96000	3840000	Commune	CM, CSE, ZATE, ZAT, SDECV
SOUS TOTAL5								20300000	3564000	496000	16240000		

Activités par programme	Qtité	Années					Coût unitaire	Coût total	Commune		Partenaire	Localisation	Structures responsables
		2014	2015	2016	2017	2018			Nature	espèce			
GESTION DES RESSOURCES NATURELLES													
AXE STRATEGIQUE : Contribution à une gestion rationnelle des ressources naturelles													
Equipement de la pépinière communale	1		1				1000000	1000000	180000	20000	800000	Commune	CM, CSE, ZAT, SDECV
Sensibilisation en coupe de bois vert et en cueillette de fruits immatures	05 sessions	01	01	01	01	01	100000	500000	0	100000	400000	Commune	CM, CSE, ZAT, SDECV
Formation des femmes en construction de foyers améliorés	05 sessions	01	01	01	01	01	100000	500000	0	100000	400000		
Sensibilisation pour la promotion des produits forestiers non ligneux	05 sessions	01	01	01	01	01	100000	500000	0	100000	400000	Commune	CM, CSE, ZAT, SDECV
Création d'une zone de mise en défend	01			01			PM					Kabourou	
Reboisement	50 ha	10 ha	10ha	10ha	10ha	10ha	65000	3250000	585000	65000	2600000		
Création foret communale	1		X				2000000	2000000	360000	40000	1600000	Nabou-Nasma	
Réfection du service forestier			X				1000000	1000000	180000	20000	800000		
Sensibilisation sur les bonnes pratiques de pêches	05	01	01	01	01	01	50000	250000	0	50000	200000		

SOUS TOTAL6								8500000	1305000	495000	6700000		
--------------------	--	--	--	--	--	--	--	----------------	----------------	---------------	----------------	--	--

	Qtés	2014	2015	2016	2017	2018	Coût unitaire	Coût total	Commune	Partenaires	Localisation	Structures responsables	
AXE STRATEGIQUE : RENFORCEMENTS DES CAPACITES DE LA BONNE GOUVERNANCE													
GOUVERNANCE LOCALE									Nature	Espèce			
Renforcement des capacités des CVD	2	1		1			100000	200000	0	40000	160000	Commune	CM, CSE
Renforcement des capacités des Conseillers sur leurs rôles	5	1	1	1	1	1	100000	500000	0	100000	400000		
Formation des membres des commissions permanentes	1	1					100000	100000	0	20000	80000		CM, CSE
Elaboration d'un schéma d'aménagement du territoire communal	1					1	PM						
Formation des OSC sur la gouvernance locale	5	1	1	1	1	1	100000	500000	0	100000	400000		
Recrutement de personnel (agent de recouvrement, 2 secrétaires, 1 agent de liaison,genie-civil,manoeuvre)	6	2	2	2			PM						
Formation CCCO	20	4	4	4	4	4	100000	2000000	0	400000	1600000		
Acquisition de véhicules	1		1				20000000	20000000	0	4000000	16000000		CM, CSE
Construction de magasin et salle d'archives	1	1					7000000	7000000	1260000	140000	5600000		
Création d'un cimetière municipal	1						500000	500000	100000	0	400000		
Réalisation de lotissement							PM					Kabourou-Tone	
Acquisition de moto	2		1	1			1000000	2000000	0	2000000	0		
Elaboration des dépliants pour le PCD	400	X					500	20000	0	20000	0		
Recrutement d'un agent du foncier rural	1		1				PM						

Organisation des journées de dialogues communales	05	1	1	1	1	1	200000	1000000	0	200000	800000		
Rencontrent de planification et du bilan annuel des activités	05	1	1	1	1	1	200000	1000000	0	200000	800000		
Organisation de sessions ordinaires pour le conseil municipal(CM)	20	4	4	4	4	4	350000	7000000	0	7000000	0		
SOUS TOTAL 7								41.820.000	1.360.000	14 .220.000	26.240.000		

Activités par programme	Qté	Années							Commune			Localisation	Structures responsables
		2014	2015	2016	2017	2018	Coût unitaire	Coût total	Nature	Espèce	partenaire		
AXE STRATEGIQUE : Soutien au développement des secteurs d'appuis à la production													
Economie locale (commerce, AGR, amélioration du budget communal)													
Sensibilisation sur le civisme fiscal	05	01	01	01	01	01	50000	250000	0	50000	200000	Commune	
actualisation des fichiers des contribuables	05	1	1	1	1	1	140000	700000	0	140000	560000	Commune	
Elargir l’assiette fiscale	PM											Commune	
Construction de boutiques de rue	25	5	5	5	5	5	900000	22500000	0	4500000	18000000	Commune	
Construction d’hangars	10	2	2	2	2	2	3000000	15000000	0	3000000	12000000	Commune	
Rendre fonctionnelle l’auberge communale	1	1					8000000	8000000	0	1600000	6400000		
Extension de l’auberge communale	1		1				PM					Fara chef lieu	
Mise en place et formation des COGES des infrastructures marchandes	1		1				100000	100000	0	100000	0	Fara chef lieu	
Création d’un cadre de réflexion commune et secteur privé pour la promotion de l’économie locale	5	1	1	1	1	1	100000	500000	0	100000	400000	Commune	
Organiser les journées portes ouvertes sur les	05	1	1	1	1	1	300000	1500000	0	300000	1200000	Commune	

paiements des taxes													
Elaborer une stratégie de mobilisation des recettes	1	1					400000	400000	0	80000	320000	Mairie	
Etablir une base de données par secteur d'activités	1		1				300000	300000	0	300000	0	Mairie	
Renforcement des capacités organisationnelles des artisans	01		01				100000	100000	0	20000	80000		
Formation des corps de métiers(5)	05	01	01	01	01	01	200000	1000000	0	200000	800000		
Equipement (raboteur électrique et la presse)	01				01		500000	500000	0	100000	400000		
Formation des femmes en savonnerie, teinture	01		01				200000	200000	0	40000	160000		
SOUS TOTAL 8								51050000	0	10210000	40840000		
SECURITE											59040000		
Acquisition de deux motos	02		01			01	1000000	1000000	0	200000	800000	Police	
Sensibilisation sur la sécurité routière	05	01	01	01	01	01	100000	500000	0	100000	400000	FARA	
Réfection du commissariat	01					01	2000000	2000000	360000	40000	1600000	FARA	
SOUS TOTAL9								3500000	360000	340000	2800000		
VIH/SIDA													
Formation du comité de lutte contre le VIH/SIDA	05	01	01	01	01	01	100000	500000	0	100000	400000	Tous les villages	
Dotation de matériel audiovisuel pour les sensibilisations	01				01		300000	300000	0	60000	240000		
Organisation de dépistage volontaire	25	5	5	5	5	5	50000	1250000	0	250000	1000000	Tous les villages	
Appui des cellules relais pour la sensibilisation dans les écoles	05	01	01	01	01	01	50000	250000	0	50000	200000	Toutes les écoles	
SOUS TOTAL 10								2300000	0	460000	1840000		
GENRE													
Organisation de sessions de formation sur les métiers avec les handicapés	05	01	01	01	01	01	200000	1000000	0	200000	800000	Fara centre	

SOUS TOTAL11								1000000	0	200000	800000		
CHANGEMENT CLIMATIQUE													
Formation sur le recyclage des Sachers plastiques	05 s	01	01	01	01	01	100000	500000	0	100000	400000	Commune	
SOUS TOTAL 12								500000	0	100000	400000		
FONCIER													
Sensibilisation des populations sur la RAF	05	01	01	01	01	01	50000	250000	0.	50000	200000	Commune	
SOUS TOTAL13								250000	0	50000	200000		
COUT TOTAL DU PCD								1.082.560.000	167.636.200	56.437.800	858.486.000		

L'évaluation financière du présent PCD indique un montant global de 1.082.560.000 Francs CFA sur cinq (05) ans (horizon 2018). Ce montant comparé à la situation budgétaire actuelle de la commune (particulièrement le budget d'investissement) et surtout au potentiel financier local peut susciter des interrogations quant à sa capacité réelle de financement du PCD. Une analyse du contexte local et des perspectives d'évolution des finances locales permet d'espérer quant à la faisabilité de ce plan. Notons qu'au niveau local, il existe des potentialités non négligeables qui, valorisées assureront d'importantes ressources capables de financer une bonne partie de ce plan. Ces potentialités locales se résument en ces points :

- ✓ *au niveau des populations, cela se traduit par :*
 - sa capacité de mobilisation, d'organisation et de participation ;
 - son engagement à participer à la réalisation des projets ;
 - sa contribution financière directe à la réalisation des projets de proximité ;
- ✓ *au niveau de la municipalité, cela se traduit par :*
 - son engagement à participer au financement de ce plan par la budgétisation effective de la section investissement ;
 - une nette amélioration de sa capacité financière future avec la mise en place de nouveaux équipements marchands (*marchés, boutiques de rue, marché à bétails, abattoir, etc.*). Le perfectionnement du système de gestion de ces ouvrages et surtout l'adoption de mesures rigoureuses dans le recouvrement fiscal. La commune devra connaître dans un futur proche une nette amélioration budgétaire.

En outre, des dispositions idoines de gestion budgétaire devront être entreprises afin d'accroître les recettes et surtout contribuer à une plus grande maîtrise des dépenses. Ce qui aboutirait à une augmentation progressive de la capacité d'autofinancement communale. En attendant, la commune pourrait faire appel dans un premier temps aux subventions et autres appuis extérieurs (*de l'Etat et/ou des partenaires au développement*) pour le financement de ces actions de développement avant d'être à mesure de le faire d'elle même ou de recourir à l'emprunt :

- une amélioration de son potentiel communicationnel et de négociation afin d'amener le maximum de partenaires au développement à financer les grandes actions identifiées dans le cadre du PCD (*en particulier les projets d'envergure communale*).

La clé de répartition des différentes contributions est présentée de la manière suivante :

- *la participation communale* : elle est évaluée à 224.074.000 de francs CFA (*participation à l'horizon du PCD*) soit 20% du coût total du plan. Cette participation concernera surtout sur les projets d'envergure communale. Cependant quelques projets de proximité, d'une certaine importance financière, pourront bénéficier de l'appui de la municipalité ;
- *la participation de l'Etat et des autres partenaires au développement (financements à rechercher)* : il s'agit des ressources financières provenant de l'Etat, des institutions de coopérations, des ONG, des projets, des programmes et de la coopération décentralisée. Par leur adhésion, ces partenaires apporteront les ressources financières complémentaires à la mise en œuvre du plan. La participation des partenaires au développement est globalement estimée à 858.486.000 de francs CFA (*participation à l'horizon du PCD*) soit 80%
- du coût global de réalisation du PCD.

4-3- PROGRAMME D'ACTION DE 2014

Tableau 23: Planification des activités structurantes de la première année(2014)

Activités par programme			Commune			Partenaires	Localisation
	Qtés	Coût unitaire	Coût total	Nature	Espèce		
SERVICES SOCIAUX DEBASE							
EDUCATION							
Construction d'écoles	1	45000000	45000000	8100000	900000	36000000	Kabourou B
Construction de salles de classes	1	2000000	2000000	360000	40000	1600000	Fara sect.4
Réfection de salles de classes	6	1000000	6000000	1080000	120000	4800000	Koumbia, Pomé
Réalisation de latrines	6	50000	300000	54000	6000	240000	Kabourou B, Toné B
Construction de forages	5	6000000	30000000	5400000	600000	24000000	
Acquisition de tables-bancs	200	35000	7000000	0	1400000	5600000	Commune
Acquisition d'armoires	5	50000	250000	0	50000	200000	Commune
Acquisition de chaises	5	10000	50000	0	10000	40000	Commune
Acquisition de bureaux	5	30000	150000	0	30000	120000	Commune
Acquisition de Chaises rembourrées	3	20000	60000	0	12000	48000	Inspection
Réalisation de latrines	06	50000	300000	54000	6000	240000	
Acquisition de photocopieur	1	500000	500000	0	100000	400000	Lycée de Fara
Acquisition d'imprimante	1	150000	150000	0	30000	120000	Lycée de fara
Acquisition d'ordinateur	1	200000	200000	0	40000	160000	Lycée de Fara
Electrification du lycée départemental	X	PM					Lycée de Fara
Acquisition d'une ambulance	1	20000000	20000000	0	4000000	16000000	CSPS Fara
Formation des membres du COGES	1	100000	100000	0	20000	80000	Tous les COGES
SOUS TOTAL 1			112 060000	15000000	7412000	89648000	

Activités par programme			Commune			Partenaires	Localisation
	Qtés	Coût unitaire	Coût total	Nature	Espèce		
SECTEUR DE PRODUCTION							

AGRICULTURE							
Aménagement de bas-fonds	30 (Pomé)	1500000	45000000	8100000	900000	36000000	Pomé,Dakaye,Ton,Nanano
Aménagement de jardins maraichers	1	4500000	45000000	8100000	900000	36000000	Nabou
Cordons pierreux	50	78000	3900000	780000	0	3120000	Tous les villages
Formation des producteurs sur les itinéraires techniques	1	100000	100000	0	20000	80000	Tous les villages
Création des cadres de concertation entre les producteurs locaux	02	100000	200000	0	40000	160000	Fara
Organiser une journée promotionnelle des produits locaux	01	100000	100000	0	20000	80000	Fara
SOUS TOTAL2			94300000	16980000	1880000	75440000	
Réhabilitation d'AEPS	1	3000000	3000000	540000	60000	2400000	, Fara
Forages communautaires	5	6000000	30000000	5400000	600000	24000000	Tous les villages
Réalisation de forages pastoraux	1	7000000	7000000	1260000	140000	5600000	Pia
SOUS TOTAL 3			40000000	7200000	800000	32000000	
ELEVAGE							
Réfection de logement du Chef de poste	1	1000000	1000000	180000	20000	800000	Fara centre
Formation en embouche et techniques d'élevage améliorées	1	100000	100000	0	20000	80000	Tous les villages
SOUS TOTAL4			1100000	180000	40000	880000	

Activités par programme				Commune		Partenaire	Localisation
	Qtés	Coût unitaire	Coût total	Nature	Espèce		
GESTION DES RESSOURCES NATURELLES							
Sensibilisation en coupe de bois vert et en cueillette de fruits immatures	01	100000	100000	0	20000	80000	Commune
Formation des femmes en construction de foyers améliorés	01	100000	100000	0	20000	80000	Commune
Sensibilisation pour la promotion des produits forestiers non ligneux	01	100000	100000	0	20000	80000	Commune
Reboisement	10 ha	65000	650000	117000	13000	520000	
Sensibilisation sur les bonnes pratiques de pêches	01	50000	50000	0	10000	40000	Comune
SOUS TOTAL 5			1000000	117000	83000	800000	

	Qtés	Coût unitaire	Coût total	Commune		Partenaires	Localisation
GOUVERNANCE LOCALE				Nature	Espèce		
Renforcement des capacités des CVD	1	100000	100000	0	20000	80000	Commune
Renforcement des capacités des Conseillers sur leurs rôles	1	100000	100000	0	20000	80000	Commune
Formation des membres des commissions permanentes	1	100000	100000	0	20000	80000	Commune
Formation des OSC sur la gouvernance locale	1	100000	100000	0	20000	80000	Commune

Recrutement de personnel (agent de recouvrement, 2 secrétaires, 1 agent de liaison, génie-civil, manœuvre)	2	PM					Mairie
Organisation de CCCO	4	100000	400000	0	80000	320000	Commune
Elaboration d'un plan de communication	1	PM					Mairie
Elaboration de dépliants pour le PCD	400	500	200000	0	40000	160000	Commune
Organiser une journée de dialogue communale	01	200000	200000	0	40000	160000	Commune
Rencontre de planification et du bilan annuel des activités	01	200000	200000	0	40000	160000	Commune
SOUS TOTAL 6			1400000	0	290000	1110000	Mairie

Activités par programme				Commune			Localisation
	2014	Coût unitaire	Coût total	Nature	Espèce	Partenaire	
Economie locale (commerce /AGR et amélioration du budget communal)							
Electrification du centre de perfectionnement	1	PM					
Formation des corps de métiers(5)	01	200000	200000	0	40000	160000	
Sensibilisation sur le civisme fiscal	01	50000	50000	0	10000	40000	Commune
Elaborer une stratégie de mobilisation des recettes	01	400000	400000	0	80000	320000	
Organiser une journée porte ouverte sur le paiement des taxes	01	300000	300000	0	60000	240000	
Création d'un cadre de réflexion commune et secteur privé pour la promotion de l'économe locale	01	100000	100000	0	20000	80000	
Rendre fonctionnelle l'auberge communale	01	8000000	8000000	1440000	160000	6400000	
Construction des hangars	02	3000000	6000000	0	1200000	4800000	
Construction des boutiques de rue	05	900000	4500000	0	900000	3600000	
Actualisation du fichier des contribuables	01	140000	140000	0	140000	0	
SOUS TOTAL 7			11640000	1440000	888000	9312000	
SECURITE							
Sensibilisation sur la sécurité routière	01	100000	100000	0	20000	80000	FARA

SOUS TOTAL8			100000	0	20000	80000	
VIH/SIDA							
Formation des comités de lutte contre le VIH/SIDA	01	100000	100000	0	20000	80000	Tous les villages
Organisation de dépistage volontaire	25	50000	1250000	0	250000	1000000	Tous les villages
Appui des cellules relais pour la sensibilisation dans les écoles	01	50000	50000	0	10000	40000	Toutes les écoles
SOUS TOTAL 9			1400000	0	280000	1120000	
GENRE							
Organisation de sessions de formation sur les métiers avec les handicapés	01	200000	200000	0	40000	160000	Fara centre
SOUS TOTAL10			200000	0	40000	160000	
CHANGEMENT CLIMATIQUE							
Formation sur le recyclage des Sachers plastiques	01	100000	100000	0	20000	80000	Commune
SOUS TOTAL 11			100000	0	20000	80000	
FONCIER							
Sensibilisation des populations sur la RAF	01	50000	50000	0	10000	40000	Commune
SOUS TOTAL12			50000	0	10000	40000	
COUT TOTAL			263.350.000	40.917.000	11.763.000	210.670.000	

CINQUIEME PARTIE : LES STRATEGIES DE MISE EN ŒUVRE

5-1- Stratégie de mise en œuvre du PCD

La mise en œuvre du PCD de la commune de FARA répond au même principe qui a guidé son processus d'élaboration, c'est-à-dire l'implication réelle de tous les acteurs bénéficiaires (*municipalité et population*).

La stratégie initiée s'organise autour des deux (02) grandes phases :

- *phase organisationnelle* : elle porte sur des actions de marketing social, l'identification des acteurs et des porteurs de projets, la définition de leurs rôles et la formation des porteurs de projets sur les techniques de conduite et de gestion de projets ;
- *phase opérationnelle* : elle concerne spécifiquement la réalisation des projets du plan. Du point de vue de la stratégie opérationnelle, elle repose sur le principe de responsabilisation des acteurs locaux à se prendre en charge. Ainsi la mise en œuvre du présent plan s'opérera schématiquement dans la chronologie suivante :
 - renforcement des capacités institutionnelles locales ;
 - suivi de la mise en place d'équipements marchands générateurs de ressources financières conséquentes permettant l'accroissement de la capacité d'autofinancement communale ;
 - réalisation des projets sociaux.

5-1.1- Phase organisationnelle

Cette phase prépare la mise en œuvre des projets du PCD en termes de marketing social, de mobilisation et d'organisation des acteurs.

5-1.1.1- Le marketing social

Le marketing social initié au cours de cette phase se veut *une action transversale et permanente* tout au long du processus de mise en œuvre du plan. Il a pour objet de mieux faire connaître le document final du PCD et de susciter l'adhésion de toute la communauté dans la matérialisation de ce projet.

Les actions de marketing social, sous-tendues par une forte campagne de communication à l'endroit des communautés à la base et des élus locaux, se développeront à travers les canaux de communication locale les plus appropriés (*émissions radiodiffusées, causeries débats, théâtre – forum, etc.*).

5-1.1.2- identification et organisation des porteurs de projets

La réalisation des projets du PCD nécessite une parfaite connaissance des acteurs et de leurs rôles. Ainsi, les principaux acteurs, à cette étape du processus de développement local concerté, sont les suivants :

- *la municipalité* : elle se positionne en maître d'ouvrage dans la mise en œuvre des projets du PCD. Cet acteur devra se montrer très actif dans la conduite des projets d'envergure communale tout en jouant un rôle de coordination dans l'exécution des autres projets. Elle doit jouer un rôle de mobilisation et de lobbying auprès des partenaires au développement. Il faut savoir vendre le PCD pour attirer les bailleurs de fonds. La municipalité s'organisera autour :
 - *du conseil municipal* : il aura tout au long de cette étape d'exécution du PCD un rôle de décision dans la mise en œuvre des projets communaux, de coordination dans la réalisation des actions et de suivi - évaluation de l'exécution des projets.

Les conseillers dans leur secteur et village respectif aideront d'une part les comités de projet élus au sein des CVD à la mobilisation physique des populations et d'autre part à la mobilisation de leurs contributions ;

- *de la commission économie et finance* : elle constitue la cellule de pilotage des projets communaux et se positionne comme le porteur des projets d'envergure communale. Cette cellule a donc la responsabilité :
 - du montage des dossiers de projets ;
 - de la négociation et de la mobilisation des fonds complémentaires auprès des partenaires au développement ;
 - du suivi et de la gestion de l'exécution des projets.
- *les conseils villageois de développement (CVD)* : porteurs de projets à la base, ils seront responsabilisés dans la conduite des projets d'envergure village/secteur (*projets de proximité à l'échelle du village ou du secteur*). Un comité de projet devra être élu et mis en place en leur sein ;
- *l'Etat* : à travers ces démembrements techniques dans la commune, l'Etat apportera à la municipalité et aux populations son concours technique dans le montage des dossiers d'exécution de certains projets et dans le suivi - contrôle de leur réalisation ;
- *les partenaires de la coopération décentralisée* : cette forme de coopération a plus que jamais besoin d'être dynamisée dans la mise en œuvre du PCD. Ainsi, il est attendu de cette coopération, des contributions en terme :
 - de conseils et d'appuis techniques ;
 - d'apports financiers dans l'exécution des projets de proximité ou d'envergure communale ;
 - d'équipements de certaines réalisations issues du PCD.
- *les autres partenaires au développement* : le PCD de la commune de Fara a cette particularité de s'inscrire dans une dynamique de développement participatif, d'amélioration du cadre de vie et de réduction de la pauvreté. L'ensemble de ces valeurs dont revêt ce document d'orientation s'inscrit en droite ligne des axes prioritaires d'intervention actuels des partenaires au développement (*coopération au développement, ONG, etc.*). De ce fait, le plan bénéficiera plus facilement des aides extérieures. Les partenaires au développement, de par leur engagement, devront apporter l'appui financier complémentaire à l'exécution du PCD.

5-1.1.3- Formation des porteurs de projet sur les techniques de conduite de projets

La formation des porteurs de projets (*communaux et sectoriels*), sur les techniques d'élaboration, de conduite et de suivi-évaluation des projets, vise à développer et à renforcer leur capacité opérationnelle. Etant donné le faible niveau général d'instruction des conseillers et des principaux acteurs locaux, il est également envisagé des séances d'alphabétisation.

5-1.2- Phase opérationnelle

Cette phase a trait à la définition de la démarche d'exécution des projets. Elle se développe suivant les quatre (04) étapes ci-après :

- l'étape de communication et de négociation ;
- l'étape de mobilisation des ressources endogènes et exogènes ;
- l'étape d'élaboration des études d'exécution et de passation des marchés ;
- l'étape de réalisation et de suivi - contrôle des projets ;
- l'étape d'évaluation.

5-1.2.1- Etape de communication et de négociation

L'étape de communication et de négociation est un des maillons les plus importants dans la démarche proposée. L'excellente maîtrise de cette étape, par la municipalité et les comités de projets, est un gage de l'engagement des partenaires au développement dans le processus de mise en œuvre du PCD.

Il est préconisé la tenue d'une table ronde des partenaires au développement autour du PCD. Ce premier contact direct avec les partenaires au développement devra être porté par le Maire et la commission économie et finance du conseil municipal dans le but :

- *d'informer* les partenaires sur le contenu du PCD ;
- *de négocier* une pleine participation des partenaires au développement en appui à l'effort local afin d'apporter l'appui financier nécessaire à la réalisation du PCD ;
- *de persuader* chacun des partenaires à se positionner par volet d'activités selon ses axes d'interventions prioritaires habituels en matière de financement de projets de développement ;
- *d'asseoir* les bases de nouveaux partenariats de développement concerté entre la commune et les institutions d'aides qui s'engageront dans ce processus.

Les négociations avec les partenaires au développement ne se limiteront pas à la seule rencontre de la table ronde. Elles devront être permanentes et être manifestes aussi bien au niveau du conseil municipal que des comités de projet. Elles devront également pouvoir se formaliser dans le cadre d'accords de partenariat.

5-1.2.2- Etape de mobilisation des ressources endogènes et exogènes

Lors de la présente étape, la priorité est accordée à la mobilisation des ressources financières. Nous distinguons deux (02) types de ressources :

- *les ressources endogènes* : ce sont les contributions locales ;
- *les ressources exogènes* : il s'agit essentiellement de l'apport financier complémentaire mobilisé par les partenaires au développement. Ces contributions peuvent prendre également la forme d'un appui technique et/ou en équipements.

5-1.2.3- Etape d'élaboration des études d'exécution et de passation des marchés de travaux ou de fournitures

La réalisation des projets issus du PCD nécessite :

- *d'une part l'élaboration des études d'exécution* : les études permettent de mieux évaluer techniquement et financièrement les projets identifiés et retenus. Elles pourraient être exécutées par le concours des services techniques déconcentrés ou par le biais des bureaux d'études par voie d'appel d'offre.
- *d'autre part, elle suppose la mise en œuvre d'une procédure de passation de marché de travaux ou de fournitures*. Cette procédure devra s'appliquer pour le choix des entreprises devant exécuter les marchés de travaux ou de fournitures conformément aux textes en vigueur. Le but de cette procédure de passation de marché est de créer le maximum de transparence dans la conduite des projets.

5-1.2.4- Etape de réalisation et de suivi - contrôle des projets

Cette étape porte sur l'exécution concrète des projets par les entreprises adjudicataires des marchés. Elle nécessite un suivi - contrôle minutieux ponctué par la production de rapports

réguliers de suivi des travaux ; cela afin de s'assurer de la bonne conduite du projet. Ce suivi - contrôle de l'exécution des projets est de la responsabilité :

- de la commission économie et finance du conseil municipal pour les projets d'envergure communale ;
- des comités de projet au sein des CVD pour les projets de proximité.

5-2- Suivi - évaluation du PCD participatif

5-2.1- Cadre de référence du suivi - évaluation du PCD

Le cadre de référence du suivi - évaluation permet de définir les principaux indicateurs pour le suivi et l'évaluation des objectifs et des projets issus du PCD. Deux (02) grands groupes d'indicateurs peuvent être retenus (*à titre d'exemples*) :

- *Indicateurs de réalisation ou de performance* :
 - le taux de réalisation physique par domaine d'activité : ce taux peut être calculé sur la base du *rapport entre les projets réalisés et les prévisions par domaine d'activités* ;
 - le taux de réalisation financière par domaine d'activité : ce taux peut être calculé sur la base du *rapport entre les montants des projets réalisés et les montants prévisionnels par domaine d'activités* ;
 - etc.
- *Indicateurs d'effets ou d'impact* portant sur les grands domaines dans lesquels des changements pourront être observés :
 - l'amélioration des conditions environnementales : il s'agira de mesurer le niveau de changement opéré en matière environnementale *en comparant la situation de départ par rapport à la situation d'arrivée une fois les actions prévisionnelles (en assainissement, en hygiène, en renforcement et préservation du couvert végétal, etc.) exécutées* ;
 - l'accès aux équipements socio – collectifs : il s'agira de mesurer *l'amélioration du taux d'accessibilité par équipements socio – collectifs en tenant compte de la situation de départ* ;
 - la satisfaction des populations quant à l'amélioration du service urbain : la réalisation d'un *sondage de satisfaction* peut permettre de cerner cet indicateur ;
 - l'accroissement des ressources financières locales : il s'agira à ce niveau de mesurer en particulier *l'accroissement de la capacité d'autofinancement de la commune (capacité d'investissement) sur la base de l'analyse des documents budgétaires (prévisions et réalisations)* ;
 - etc.

5-2.2- Démarche de suivi - évaluation préconisée

La démarche préconisée pour le suivi - évaluation du PCD s'oriente en priorité sur la participation du conseil municipal et des communautés à la base. Ces derniers seront outillés à l'usage des éléments du cadre de référence. Les actions participatives de suivi - évaluation s'exécuteront à un triple niveau selon une périodicité bien définie :

- *pour les projets d'envergure village / secteur* : le processus de suivi - évaluation sera assuré par les comités de projet au sein des CVD. Un rapport trimestriel sanctionnera cette opération ;

- *pour les projets d'envergure communale* : l'activité de suivi - évaluation sera de la responsabilité de la commission économie et finance du conseil municipal qui s'assurera de produire à la fin de chaque trimestre un rapport bilan des actions programmées et menées ;
- *pour l'ensemble des projets du PCD participatif* : il est préconisé la mise en place d'un comité restreint pour le suivi - évaluation de l'ensemble des projets définis dans le PCD. Ce comité travaillera sur la base des rapports trimestriels des comités de projet et de la commission économie et finance. Il fournira ainsi des rapports bilans annuels de l'exécution du PCD au conseil municipal. Ce comité aura également la responsabilité :
 - de réaliser *un bilan à mi-parcours du plan après deux (02) ans d'exécution* afin d'en tirer des leçons pour mieux réorienter son contenu ;
 - de faire *un bilan final du plan à échéance* afin d'en tirer les enseignements nécessaires pour mieux guider l'élaboration du prochain PCD.

CONCLUSION GENERALE

Le présent document établit non seulement une photographie de la commune de Fara mais surtout, programme les investissements devant être opérés dans la commune au cours des cinq (05) prochaines années. Il est le fruit d'une large concertation ayant permis la convergence des préoccupations de développement local en adéquation avec les forces et les faiblesses de la commune.

Au regard des analyses ainsi faites, nous retenons qu'en dépit de la faiblesse de son tissu économique et de l'insuffisance de ses ressources budgétaires, la commune dispose de nombreux atouts (*au plan physique, social, agro-sylvo-pastoral, culturel, minier etc.*) qui, valorisés et judicieusement exploités, peuvent permettre d'impulser véritablement son développement.

Le document ainsi élaboré, dont le coût global de réalisation est estimé à 1.082.560.000 Francs CFA, se positionne désormais dans la commune comme le référentiel des investissements à l'horizon 2018.

La réussite de la mise en œuvre du plan est conditionnée par le dynamisme du Conseil Municipal, des CVD et l'implication réelle des populations locales.

ANNEXES

Quelques outils de suivi-évaluation

FICHE DE SUIVI DES ACTIVITES

Date :

Activités Planifiées	Date prévue	Constat	Explication	Recommandation
Activité 1				
Activité 2				
Activité 3				

FICHE DE SUIVI DES RESULTATS

Date :

Résultats attendus	Date prévue	Constat	Explication	Recommandation
Activité 1				
Activité 2				
Activité 3				

FICHE DE GESTION DES RESSOURCES

Date :

Type de ressource	Ressources requises	Ressources mobilisées	Constat/écart	Explication	Recommandation
Financière					
Technique					
Humaine					

FICHE DE SUIVI DES FORMATIONS

Numéro d'ordre ou code	
Thème de la formation	
Période de déroulement de la formation	
Durée de la formation	
Lieu de la formation	
Nombre de participants	
Structures d'appartenance des participants	
Statut/Fonctions occupées	
Objectifs poursuivis	
Difficultés rencontrées	
Appréciation générale de la formation	
Recommandations/suggestions faites par les participants	
Recommandations/suggestions faites par les formateurs	

FICHE DE SUIVI DES SEANCES D'APPUI CONSEIL AVEC LES ONG ET ASSOCIATIONS

Numéro d'ordre ou code	
Période de déroulement de la séance	
Durée de la séance	
Lieu de déroulement de la séance	
Structure bénéficiaire	
Localisation/adresse/contact	
Personne ayant animé la séance	
Sujets abordés lors de la séance	
Principaux constats faits	
Suggestions/propositions/recommandations faites	
Décisions prises	

MODELE DE RAPPORT DE SUIVI-EVALUATION INTERNE COURANTE

Rapport de suivi Numéro	
Période sur laquelle porte le rapport	
Période de déroulement de la mission	
Lieu	
Personnes ayant participé à la mission	

Personnes rencontrées	
Principaux constats	
Solutions proposées	
Recommandations/conclusion	

FICHE DE SUIVI DES PROJETS/PROGRAMME

SECTION 1

TITRE DU PROJET :

LOCALISATION :

DATE DE SUIVI :/...../..... N° DU PROJET.....

N° DU SUIVI : DATE DU DERNIER SUIVI :/...../.....

COMMISSION/SOUS-COMMISSION RESPONSABLE :

NOM DU REPONDANT DU PROJET :

SECTION 2

BUDGET TOTAL DU PROJET : CFA

CONTRIBUTION-

- 1- LOCALE-----CFA
- 2- EXTERIEUR-----CFA
- 3- BENEFICIAIRES -----CFA

SOMMAIRE DES DEBOURSEMENTS :

1^{er} vers. : CFA

2^{ème} vers. : CFA

3^{ème} vers. : CFA

Etc..

DATE DEBUT DU PROJET : ____/____/____

DUREE PREVUE DU PROJET :/mois

SECTION 3

A) RAPPEL DES OBJECTIFS SPECIFIQUES DU PROJET :

.....

.....

B) ACTIVITES PREVUES ET RESULTATS EN FONCTION DES OBJECTIFS CITES :

.....

.....

C) MODIFICATIONS IMPORTANTES APPORTEES AU PROJET INITIAL ET JUSTIFICATIONS (échancier, budget, objectifs, activités, etc...) :

.....

.....

SECTION 4

D) BREF APERCU DES ACTIVITES PLANIFIEES POUR LA PROCHAINE PERIODE :

.....

.....

E) ELEMENTS DU PROJET A CONSOLIDER ET MOYENS DE MISE EN ŒUVRE

.....

.....

F) AUTRES COMMENTAIRES RELATIFS AU PROJET :

.....

.....

SECTION 5

G) REMARQUES ET COMMENTAIRES AU PRESENT RAPPORT D'ETAPE :

DATE DE DEPOT DU PROCHAIN RAPPORT :

ECHEANCE DE REALISATION DU PROJET : EN COURS :

TERMINE :

NOM DE LA PERSONNE QUI A REALISE LE PRESENT SUIVI :

DATE : / /

TITRE : _____

FICHE DE SUIVI DES RECOMMANDATIONS D'UNE EVALUATION

SECTION 1 :

TITRE DU PROJET : _____

DATE DU RAPPORT FINAL : / / N° DU PROJET : _____

NOM DE L'EVALUATEUR : _____

SECTION 2

RECOMMANDATIONS

SECTION 3

MESURES A PRENDRE :

SECTION 4

RESULTATS DU SUIVI :

SECTION 5

SUGGESTIONS POUR UN SUIVI ULTERIEUR :

NOM (S) DU (OU DES) RESPONSABLE (S) DU SUIVI :

NOM : _____

TITRE : _____

DATE DU PRESENT SUIVI : / /

OUTIL D'AUTO-EVALUATION PAR LE SEPO

SEPO Composante/Thème.....

Succès	Potentialités
-	-
-	-
Echecs	Obstacles
-	-
-	-
Proposition d'amélioration :	